

de huit à dix litres d'eau, vous le verrez revenir fièrement, exécutant avec les deux bras des moulinets fantastiques.

Voyez encore ces deux femmes qui s'avancent, la pipe traditionnelle en bouche, l'amphore au goulot étroit sur la tête. Et l'une des deux porte ce vase, non point reposant par le fond sur sa crinière laineuse, mais par le goulot. On le prendrait pour un ballon minuscule, gonflé de gaz et tout prêt à s'envoler.

J'ai vu tout dernièrement un moricaud qui, portant de la sorte une bouteille vide, et voulant ramasser sur la terre je ne sais quel objet, ne chercha nullement à déposer sa charge fragile, et parvint cependant à se baisser, puis à se relever, sans que la bouteille oscillât le moins du monde.

A Boma, vers le soir, les nègres employés à la Force publique vont se baigner au fleuve; ils reviennent en rangs bien alignés, marchant au pas marqué par le clairon, et portant, au lieu d'armes, des fagots de bois à brûler et des cruches d'eau, le tout sur la tête, et sans que cette charge parfois énorme amène un seul faux pas.

Le négrillon qui me sert, mon *boy*, comme on dit ici, pourrait en remontrer en ce genre aux plus adroits de vos équili-

bristes. Quand il revient de n'importe quel magasin de la ville, portant de la manière susdite des boîtes de conserves ou n'importe quel autre objet, cela ne l'empêche en aucune façon d'agacer les chats et les chiens qu'il rencontre, voire de jeter des pierres aux moineaux. Et jamais d'accidents, cependant!

Il y a plus : l'habitude de porter sur la tête est telle chez le nègre qu'il ne conçoit même pas qu'on puisse le faire autrement. Une femme a fini de fumer sa pipe; son vêtement sommaire ne comportant aucune poche, elle pose sur sa tête l'instrument si cher aux négresses, et continue de trotter ou bien de vaquer aux soins du ménage.

Dernièrement, un agent de l'État envoie son *boy* emprunter au voisin une feuille de papier à cigarettes. Quelle n'est pas sa stupéfaction de voir revenir le bambin portant l'objet sur sa tête! Seulement, comme la brise qui soufflait assez fort aurait pu emporter au loin la feuille légère, le malin petit *boy* l'avait fait tenir en place au moyen d'un caillou.

JOS. VAN DAMME,  
miss.



## LA CULTURE DU CAFÉ

Nous recevons de M. Arthur Janssens, agent de la Société du Haut-Congo à Bena-Bendi (Kassaï), la communication suivante que nous nous empressons de placer sous les yeux de nos lecteurs :

Depuis que je suis en Afrique, j'ai beaucoup lu et entendu parler du café, soit dans vos journaux, soit dans les conversations au Congo, mais je crois que jusqu'à présent personne n'a encore abordé le sujet au point de vue pratique et surtout économique. Permettez-moi donc de vous indiquer une méthode de culture qui n'est nullement la mienne, je m'empresse de le dire, mais que j'ai pratiquée dans l'Amérique du Sud, après y avoir été initié par les habitants de ces régions.

*Choix du terrain.* — Commençons par le terrain à choisir. Celui-ci, pour un œil exercé, se reconnaît immédiatement.

1° Il faut que l'on n'y rencontre aucun palmier. Cela étonnera beaucoup de gens qui croient que le palmier, à cause de la beauté de son feuillage, exige un bon terrain pour se développer. Il n'en est rien; le palmier se plaît dans le sable et les bas-fonds et son habitat cesse là où il y a plusieurs centaines de mètres d'altitude. Si on en rencontre quelques-uns isolés dans des régions élevées, c'est que des noix palmistes y ont été apportées soit par des oiseaux, soit par l'homme, et qu'elles y ont germé;

2° Les arbres d'un bon terrain ne sont ni trop durs, ni trop tendres; ils conviennent généralement très bien pour les constructions;

3° La terre est recouverte d'humus et le fond en est rougeâtre, ferrugineux;

4° De préférence, le terrain doit être ondulé et formé de coteaux.

*Défrichement.* — Une fois l'emplacement trouvé, on procède au défrichement. Celui-ci, au Congo, se fait presque toujours dans d'assez mauvaises conditions; on abat sans discernement et l'on brûle à outrance. Pourtant le bois ne manque pas de valeur et on devrait tâcher d'en tirer profit. Il faudrait, par conséquent, au lieu de détruire inutilement par le feu ce que la nature a mis des siècles à produire, épargner le plus possible les beaux arbres et ne pas commettre les mêmes errements qu'en Amérique, où le déboisement à outrance a déjà produit de si tristes résultats.

Après avoir défriché le terrain nécessaire à l'emplacement d'une station ou d'une plantation, tout en conservant les arbres de *bois dur* qui ne doivent pas absolument être supprimés, on abattra les arbres de *bois tendre* et on les laissera sécher sur place en n'enlevant que les branches. Les feuilles sèches seront enfouies par le sarclage. De cette manière, on ne devra rien brûler et au bout de deux ans le bois tendre, tombé en décomposition, aura servi d'engrais au même titre que les feuilles; le terrain n'en deviendra que plus fertile. Que l'on ne s'étonne pas de devoir planter, par ce système, au milieu de troncs abattus; dans toutes les colonies on opère de la sorte, afin d'épargner la main-d'œuvre.

Si le terrain défriché doit servir de plantation de café, on

retirera immédiatement le *bois dur* qui aura dû être abattu et on l'emmagasinerà sous des hangars. Pour les plantations de maïs, on laissera tout le *bois dur* sur pied, mais on aura soin de percer le tronc, à un mètre de hauteur, au moyen d'un gros vilbrequin, qui pénétrera jusqu'au cœur de l'arbre; ce trou sera fait de bas en haut, de manière à forcer la sève à s'écouler par le bas au lieu de remonter jusqu'aux branches. L'arbre perdra bientôt ses feuilles, se desséchera et lorsqu'on voudra l'exporter, on n'aura plus qu'à l'abattre. Les feuilles en tombant empêcheront que l'ombre vienne arrêter la maturation du maïs. Pour le café, au contraire, il faut de l'ombre, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

*Plantations.* — Tous les indigènes savent planter le maïs. Quant au café, après avoir fait le défrichement dans les conditions que nous venons d'indiquer, on doit procéder à la préparation du terrain destiné à recevoir les graines.

On plante d'abord des bâtons de 1 mètre environ de hauteur, distants les uns des autres de 2 mètres à 2<sup>m</sup>50, et l'on dirige l'alignement de l'est à l'ouest, de manière que, plus tard, le café reçoive pendant toute la journée la chaleur du soleil; afin de tempérer l'ardeur des rayons solaires, on plante des ricins à côté de chaque caféier. Les mois qui conviennent le mieux pour la plantation des graines sont ceux qui correspondent au commencement de la saison des pluies. Pour le Sankuru, par exemple, on préparera le terrain en juin, juillet, août; on fera les excavations et l'on plantera les ricins au commencement de septembre, et, en octobre, après quelques pluies, on s'occupera des graines.

Nous avons dit que le café devait être planté de l'est à l'ouest, à une distance de 2 mètres à 2<sup>m</sup>50. Dans le sens du nord au sud, il faut observer entre chaque ligne de caféiers une distance de 1<sup>m</sup>70 à 2 mètres

Done, les bâtons une fois posés pour indiquer la place des-

tinée à recevoir les graines, on pratique au pied de chaque bâton une excavation de 20 ou 30 centimètres, jusqu'à ce qu'on rencontre une autre couche de terre généralement friable et dont on retire une quantité égale à celle qu'on a enlevée à fleur de sol. On jette cette dernière au fond de l'excavation et on la recouvre de la terre friable que l'on a extraite. De cette façon, le caféier, en grandissant, trouve immédiatement les éléments nutritifs dont il a besoin; il devient vigoureux et n'est pas retardé dans sa croissance. Ce travail étant terminé, on plante à l'est, à 25 centimètres du trou, un pied de ricin, puis un autre à égale distance à l'ouest. Le ricin croît spontanément dans tous les terrains déboisés.

Un mois après, quand le ricin donne assez d'ombre, on fait des trous de 4 ou 5 centimètres de profondeur, on sème les graines de café et l'on place, autour de chaque excavation, la terre que l'on vient d'en retirer, de façon à former rebord, ce qui empêche les pluies d'entraîner les semences. Celles-ci ne doivent pas être recouvertes de beaucoup de terre. Un centimètre d'épaisseur est de trop.

Dès la troisième année, on peut priver le caféier de son tuteur, le ricin.

On peut également semer les graines séparément, puis transplanter les jeunes plants. Mais avec ce système, il y a beaucoup de caféiers qui meurent. Dans le cas où l'on serait obligé, pour l'une ou l'autre cause, d'adopter cette seconde méthode, on sèmerait les graines dans de petites corbeilles en jone, puis, dès que l'on aurait de jeunes plants, on placerait le tout en pleine terre; la corbeille ne tarderait pas à pourrir et le caféier pourrait se développer librement.

Voilà ce que mon expérience m'a suggéré sur la façon la plus économique de préparer les plantations de café. La récolte fera l'objet d'une autre lettre, si toutefois vous trouvez celle-ci digne de quelque intérêt.

ARTH. JANSSENS.



## LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL WAHIS

Théophile Wahis, lieutenant-colonel au régiment des grenadiers (1895), a l'joint d'état-major. Prend part à la campagne du Mexique comme officier dans la légion belge (1864-1866).

Secrétaire général du département de l'intérieur de l'État indépendant du Congo (19 juin 1890). — Vice-gouverneur général (19 novembre 1890). — 1<sup>er</sup> départ pour le Congo le 15 mars 1891. Fait un voyage dans le Mayombe (juin 1891), puis dans le haut Congo (même année). — Nommé gouverneur général (1<sup>er</sup> juillet 1892). — Rentré en Belgique le 15 octobre 1892. — Fait l'intérim de secrétaire d'Etat des finances (janvier-mars 1893). — 2<sup>e</sup> départ pour le Congo le 6 avril 1893. — Préside à l'inauguration de la ligne du chemin de fer de Matadi à Kenge (1<sup>er</sup> décembre 1894). — S' rend au Stanley-Pool (septembre-décembre 1894). — Rentre en Belgique le 13 février 1895. — 3<sup>e</sup> départ pour le Congo le 6 septembre 1895.

LE gouverneur général Wahis s'embarquera, à Anvers, le 6 septembre prochain pour Boma, où il retourne prendre la direction du gouvernement local. C'est son troisième départ pour l'Afrique

Lorsque, il y a cinq ans, on apprit que le major Wahis acceptait de se rendre au Congo, la nouvelle de sa nomination fut accueillie avec une réelle satisfaction dans les milieux africains. Officier de valeur, que sa belle et vaillante conduite au Mexique avait mis en relief, aimé, sympathique, avec des qualités précieuses pour la nouvelle mission qui lui était confiée : la bonté, le calme, le sang-froid, la justice, la fierté de son passé, l'honorable gouverneur général a démontré, depuis plus de quatre ans qu'il est en fonction, combien le choix du Souverain avait été clairvoyant.

C'est le 15 avril 1891 que M. Wahis prit pour la première fois, et en qualité de vice-gouverneur général, la direction du gouvernement local. Presque aussitôt après, il entreprenait dans le Mayombe, d'abord, dans le haut Congo, ensuite, des voyages de reconnaissance et d'inspection. Il visita successivement toutes les stations du haut fleuve jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que celles du Rubi et du Lomami. Tandis qu'il se trouvait aux Falls et à Basoko, il s'occupait particulièrement des mesures à prendre en vue de la campagne à entreprendre contre les Arabes et que le commandant Dhanis a conduite depuis à si bonne fin.

Lors de son deuxième séjour au Congo, il eut l'occasion de présider à l'inauguration du chemin de fer. En termes élevés (1), il sut rendre justice, en cette circonstance solen-

nelle, aux fondateurs et aux ouvriers de cette grande œuvre d'utilité publique, à laquelle, du reste, il n'a cessé de témoigner, chaque fois qu'il le pouvait, ses plus vives sympathies en même temps qu'il lui accordait le concours du gouvernement.

Dans l'ordre administratif, nombreux sont les travaux et les réformes auxquels il a présidé. Citons : l'application du décret sur les recrutements de la Force publique et l'organisation des forces militaires; le développement des camps d'instruction et le règlement sur les colonies d'enfants; l'extension donnée aux recrutements des porteurs et des travailleurs, les améliorations apportées dans l'organisation du service des transports dans la région des chutes, certes le plus important des services de l'État, aussi longtemps que le chemin de fer ne sera pas achevé, ou tout au moins qu'il n'aura pas atteint le district de Kimpesse; les nombreux travaux d'embellissement, d'assainissement et d'utilité; l'extension donnée aux cultures; bref, il n'est pas de service administratif auquel d'importants perfectionne-

ments n'aient été apportés sous la haute impulsion de l'honorable gouverneur.

Au moment de son troisième départ pour le Congo, nous avons tenu à lui rendre hommage et à lui renouveler nos vœux les plus sincères.

Nous espérons le voir repartir en qualité de gouverneur général de la colonie du Congo belge et recevoir les honneurs de ses troupes rangées devant le débarcadère de Boma, sous les plis de notre drapeau tricolore.

La Commission des XXI en a décidé autrement. Soit. C'est à recommencer; nous recommencerons. Chacun saura faire son devoir.



(1) Nous avons publié le texte de son discours dans le *Mouvement géographique*, 1894, p. 5.





Ravin boisé dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe )

## LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

LA population du district des Cataractes peut être évaluée à 500,000 habitants, chiffre relativement considérable si l'on tient compte des ravages qu'ont dû opérer dans cette région, avant l'arrivée des Européens, certaines maladies telles que la variole et la pneumonie, si fréquentes parmi les indigènes. A l'heure actuelle, la première de ces affections devient déjà plus rare, grâce à l'introduction du vaccin, et la seconde aura complètement disparu le jour où les noirs auront pu acquérir par leur travail un confort relatif et se procurer des vêtements capables de les protéger contre la fraîcheur des nuits tropicales.

On rencontre, dans le district, deux races distinctes : les Ba-Buendés, sur la rive nord du Congo, et les Bas-Congos, sur la rive sud. Ces peuples parlent la même langue : le fiote ou kikongo. Les Ba-Buendés se font remarquer par leur taille, dépassant généralement la moyenne. Doués d'une musculature très vigoureuse, ils n'ont pas les jambes grêles et le corps plus ou moins fluet des Bas-Congos. De plus, ils portent des tatouages qui les rendent facilement reconnaissables. Les deux races ont le nez fortement épaté, de grosses lèvres et le ventre proéminent. Ces indigènes sont très résistants à la fatigue.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE. — Chaque village est indépendant. Mais il arrive que plusieurs agglomérations reconnaissent l'autorité d'un seul et même chef qui est parvenu à s'imposer par la force. En cas d'hostilités, les indigènes cherchent à contracter des alliances momentanées. Cette coutume tend cependant à disparaître depuis l'arrivée des Européens, qui s'opposent par tous les moyens possibles aux luttes locales.

La tribu se compose d'hommes libres et d'esclaves. Les premiers sont indépendants les uns des autres. Les seconds, ainsi que leurs descendants, appartiennent comme une chose à l'homme libre ou au chef qui les emploie. Ils n'ont pas le droit de posséder. Mais, exempts des soucis qu'entraîne la richesse, ils se montrent généralement satisfaits de leur sort et ne cherchent pas à s'affranchir. Ils sont aimés de leur maître et traités comme s'ils étaient de la famille. Lorsqu'ils se montrent actifs, ils reçoivent au bout de quelque temps une habitation séparée, une femme et des armes, ainsi qu'une rétribution convenable pour les services qu'ils rendent à leur propriétaire.

On ne remarque aucune différence entre les hommes libres

et les esclaves. Ceux-ci appellent leur maître « père » et sont considérés par lui comme ses enfants.

Les villages sont, le plus souvent, composés d'une famille à la tête de laquelle se trouve un « *bellot* », chef. Tous les indigènes d'une même agglomération sont ainsi solidaires et restent étroitement unis. Même lorsque, à la suite d'un décès, ils sont obligés d'opérer un partage, ils ne se séparent pas.

Les chefs et les hommes libres sont commerçants ou fabricants. Ils s'occupent très peu de leurs affaires personnelles et beaucoup de celles des autres, car leur vie se passe presque tout entière en arbitrages. La seconde partie de la population vit principalement des transports.

Dans leurs villages, les indigènes boivent, mangent, dorment et discutent. C'est même discuter qu'ils font le plus. A la saison sèche, ils se rendent tous à la chasse.

Les femmes s'occupent principalement de la culture des terres et de la vente des récoltes; mais elles sont généralement peu actives et ne cultivent que juste le nécessaire à leurs besoins. Ce sont elles qui veillent à la préparation des aliments et soignent les enfants. Dans leurs moments perdus, les moins indolentes filent le coton et participent à la confection des paniers.

✻

LA FAMILLE. — Le sentiment de famille est très développé chez les indigènes de la région. La parenté existe comme chez nous, mais du côté maternel seulement. L'autorité appartient au plus âgé, au « *bellot* ».

A remarquer que la belle-mère et le gendre s'évitent avec soin. Ils ne s'adressent presque jamais la parole. S'ils se sont, par hasard, engagés dans le même sentier, on les voit faire un détour pour ne pas se rencontrer. Ils s'offrent cependant des présents, mais toujours par l'intermédiaire d'un tiers.

Le père n'a pas à s'occuper de ses enfants. Ceux-ci sont élevés par leur mère. Une fois adolescents, ils rentrent au village maternel, où ils coopèrent à tous les travaux, tels que construction d'habitations, portage, etc., à moins cependant qu'ils ne soient issus d'un mariage par achat. Dans ce cas, ils deviennent des hommes libres et demeurent au village de leur père.

La femme est généralement respectée. Jamais des propos grossiers ne sont tenus en sa présence. Mais elle n'a rien à voir dans la gestion de la communauté. Son mari ayant dû l'acheter assez cher à ses parents, la considère comme une valeur et cherche à en tirer le plus de profit possible.

Les noms de famille n'existent pas. Les indigènes ont un prénom qui leur est donné par le parrain ou la marraine. En

voici quelques-uns choisis parmi les plus usuels : Mampuya, Makola, Kunzi, Kanghié, Kinsengwa, Bemba, Bambi, Basundama.

Dans la région sud du district, voisine des possessions portugaises, on rencontre beaucoup de nègres qui s'appellent Dom Miguel, Dom Paolo, Dom Juan, etc.

La tempérance n'est pas la qualité essentielle des indigènes. Par contre, ils possèdent à un très haut degré l'esprit d'épargne. C'est ainsi que, dans plusieurs parties du district, il existe des associations que les natifs désignent sous le nom de *Témo* et qui ont pour but de procurer à tour de rôle à ceux qui en font partie, une somme suffisante pour leur permettre de commencer un commerce. Au jour fixé pour le *Témo*, le tambour résonne dès le matin. Les associés se rendent au village fixé pour la réunion et vont y déposer le montant de leur cotisation, qui consiste en une ou deux pièces de mouchoirs et jusqu'à dix et vingt pièces pour les chefs. Le *Témo* se tient tous les quatre, huit ou quinze jours, suivant l'accord intervenu entre les membres. Celui qui n'apporte pas sa cotisation en temps opportun est puni d'une forte amende, et, en cas de non-paiement, il peut être réduit en esclavage jusqu'au moment où il aura liquidé sa dette. On n'admet aucun prétexte de retard.

✻

La propriété est individuelle. Elle s'acquiert par le travail, par le commerce, par donation ou par succession.

Le travail et le commerce sont libres. Le premier est rétribué suivant convention. Le second a pour base la vente du caoutchouc et de l'ivoire.

A la mort d'un homme libre, ses richesses, représentées par une quantité plus ou moins considérable de tissus, sont réparties entre tous ses frères. La femme ni les enfants n'héritent rien. Cependant, quand le défunt a *acheté* sa compagne, la fortune revient entièrement aux enfants mâles. En aucun cas, les femmes ne participent à l'héritage de leur mari.

Les tribunaux indigènes n'existent pas. Lorsqu'un différend surgit entre deux individus, des arbitres sont nommés par les parties en cause, afin d'émettre leur avis. On se soumet toujours aux décisions des juges.

Les frais de justice sont généralement très élevés, car ils reviennent aux arbitres. S'il y a eu des dommages intérêts, le perdant, en cas de non-paiement, doit se constituer l'esclave du gagnant jusqu'à liquidation complète de sa dette.

Le jugement public du poison et du feu se pratique parfois sur les marchés à l'insu des Européens. La lapidation est infligée aux meurtriers et aux adultères.





Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

### COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

C'EST il y a six ans, le 31 juillet 1889, que fut constituée la Compagnie du chemin de fer du Congo. Depuis trois ans et demi, nous nous attachons dans cette revue, par des notices, par des cartes et des reproductions de photographies prises sur les travaux, de tenir nos lecteurs au courant des progrès de cette vaste entreprise.

Il nous a paru intéressant, après les discussions passionnées qui viennent de se produire dans les meetings publics, dans la presse et au Parlement, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les débuts de l'œuvre. Pour commencer, nous rappellerons comment, et à la suite de quelles circonstances, la Compagnie du chemin de fer a été constituée.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de l'Afrique équatoriale et que l'on voit, d'une part, le réseau admirable des voies de navigation qui s'épanouit en amont du Stanley-Pool, d'autre part, la courte distance qui sépare le haut Congo navigable de la partie maritime du fleuve abordable aux plus grands steamers, on trace presque instinctivement, par la pensée, à travers la région des cataractes, la voie ferrée destinée à supprimer l'obstacle qui s'oppose au développement économique de l'État indépendant.

A proprement parler, comme conception générale, le chemin de fer du Congo constitue, plutôt qu'un railway proprement dit, un de ces grands travaux appelés à faire disparaître une barrière naturelle qui entrave les transactions commerciales des peuples. Si on voulait le comparer à quelque autre entreprise, ce serait plutôt à ces œuvres qui ont pour but de percer un isthme contrariant la navigation. Il est, en effet, bien évident que le chemin de fer du Congo ne relie pas seu-

lement Matadi au Stanley-Pool; il met en relations avec l'ancien monde tout un nouveau continent.

On peut dire que la question du railway congolais a été posée avec la question du Congo elle-même et, depuis lors, l'une n'a jamais marché sans l'autre.

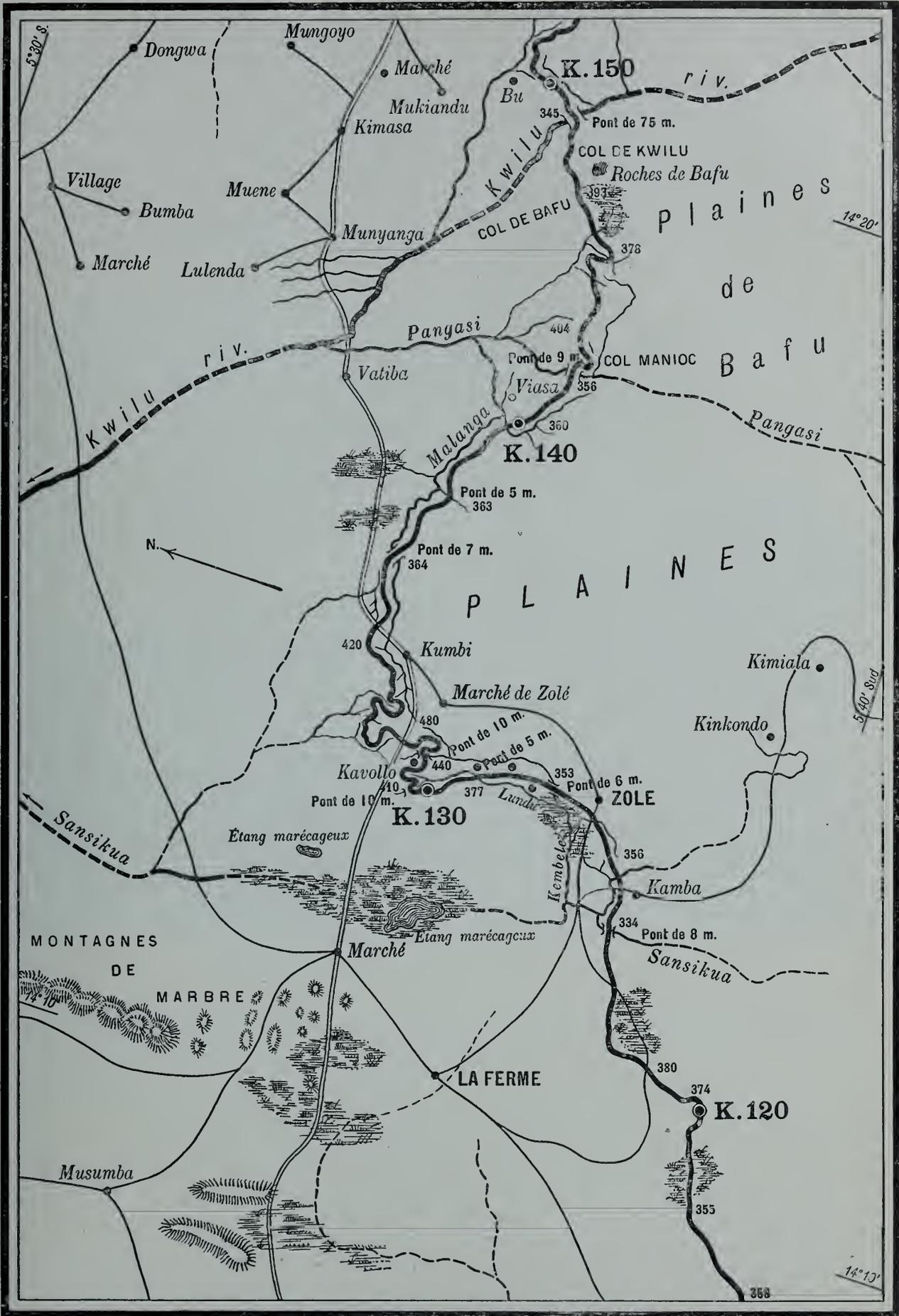
La construction de ce chemin de fer fut en quelque sorte le but décisif du Comité d'études du haut Congo, devenu depuis l'Association internationale, puis l'État indépendant du Congo.

« La création d'un railway de 325 kilomètres, écrit M. Stanley en exposant les hésitations des promoteurs du Comité d'études du haut Congo, à déterminer exactement le plan de l'entreprise qu'ils voulaient tenter, dans un pays imparfaitement connu, eût nécessité une étude préalable de la région que le chemin de fer doit parcourir, et, de plus, une connaissance exacte du droit de propriété au Congo, des lois qui régissent les indigènes, et des moyens de protection que ceux-ci pourraient garantir à la voie ferrée. »

Tout l'ouvrage du célèbre explorateur, qui rend compte des travaux des expéditions du Comité d'études du haut Congo, converge d'ailleurs vers le même but, et le remarquable chapitre qui le résume, sous le titre : *Le nœud de la question*, est le plus éloquent plaidoyer qui se puisse faire en faveur du chemin de fer du Congo.

A peine lancé, l'appel fut entendu. Le grand explorateur

(1) Cette carte, qui donne tous les renseignements sur le pays traversé par le railway et sur les ouvrages d'art que celui-ci a nécessités, est en vente à Bruxelles, au bureau du *Congo illustré*, 13, rue Bréderode et à Matadi, au bureau de la gare. Prix : pour la Belgique, 2 francs; pour le Congo, 2 fr. 50 c.



Chemin de fer du Congo. La section actuellement en construction.

Extrait de la Carte des 200 premiers kilomètres du chemin de fer dressée par A.-J. WAUTERS, à l'échelle de 1 : 100,000. (1)

avait d'ailleurs, dans des conférences remarquables, développé le même thème à Londres, à Manchester et à Liverpool, et le public anglais avait fait un accueil enthousiaste à ses déclarations.

Un syndicat anglais, comprenant les plus notables personnalités de l'Angleterre, se constitua vers la fin de l'année 1885 et demanda à l'Etat indépendant du Congo la concession de la construction du chemin de fer de la région des cataractes.

Ses propositions furent reçues sans enthousiasme; mais, c'était un progrès, un progrès énorme réalisé, et il était presque impossible de rejeter la combinaison, à moins d'y pouvoir substituer une autre.

Les journaux avaient appris les intentions du gouvernement du Congo et exprimaient tous le regret de voir la concession du chemin de fer passer en des mains étrangères. Comment! nous avions supporté les difficultés presque inextricables des débuts; les complications politiques avaient été successivement vaincues, et au moment où l'œuvre était enfin debout, c'étaient des étrangers qui allaient s'en emparer, au moins économiquement, car le chemin de fer projeté constituait, en réalité, la clef du Congo lui-même.

Un commencement de mouvement d'opinion se manifestait visiblement. Un autre indice était, dans le même ordre d'idées, une indication précieuse : spontanément, le syndicat formé



Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

par les fabricants de rails belges offrit à l'État du Congo de lui fournir les rails nécessaires au chemin de fer, payables en dix annuités.

La construction des chemins de fer est une de nos spécialités. Nous avons tout ce qu'il faut pour entreprendre ces travaux. On vient nous chercher de l'étranger nos ingénieurs pour établir des voies ferrées; nous en construisons au Brésil, au Venezuela, en Italie, en Espagne, partout, et le chemin de fer du Congo, de cette terre que nous avons arrachée à l'inconnu et que nous voulons ouvrir au commerce et à l'industrie nationale, serait construit par des Anglais! C'était impossible.

Le major Thys, estimant qu'on ne pouvait songer pour le moment à rassembler, comme le syndicat anglais, 1 million de livres sterling pour entamer immédiatement les études et la construction du chemin de fer du Congo, se dit qu'il serait

peut-être possible de réunir dans le pays une somme de 1 million de francs pour étudier l'entreprise.

Il obtint du Roi qu'on ne prit aucun engagement vis-à-vis du syndicat anglais et se mit en devoir de constituer une société en vue de poursuivre l'étude et éventuellement la construction du chemin de fer.

Grâce au bienveillant appui de M. Wellens, président de la Société belge des ingénieurs et industriels, il parvint à faire mettre la question à l'étude par cette importante Société.

Des conférences furent organisées : elles eurent un grand succès. Le comité d'études, puis la commission administrative, produisirent des rapports favorables. Des avis et des vœux en conséquence furent votés par l'assemblée générale.

Des partisans dévoués de l'entreprise se rendirent successivement dans toutes les chambres de commerce du pays, dans tous les cercles industriels, donnant des conférences, des

causeries intimes, et lorsque tout fut ainsi préparé, le major Thys mit résolument en avant l'idée de la constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie. On lui avait déclaré que le jour où il aurait réuni 4 millions, l'État du Congo signerait avec lui une convention concédant à la Compagnie dont il poursuivait la constitution, la concession des études du chemin de fer moyennant certaine rémunération en terrains, un droit d'option à des conditions générales déterminées pour la construction et un subside de 20 p. c. des droits de sortie perçus par l'État, sans que toutefois ce subside pût être supérieur à 5 p. c. de la somme dépensée pour les études. La Compagnie s'engageait, par contre, à remettre à l'État 40 p. c. des bénéfices au delà de 6 p. c. d'intérêts sur les sommes dépensées.

Les négociations aboutirent enfin et, le 27 décembre 1886, la Compagnie du Congo, ayant pour fondateurs MM. Jules Urban, de Roubaix et Thys, fut constituée, en vertu de l'article 21 de la loi sur les sociétés commerciales, c'est-à-dire par voie de souscription publique. Le 9 février 1887 eut lieu la première assemblée générale et la nomination du conseil d'administration. La Compagnie comptait près de 300 actionnaires, comprenant la plupart des grands industriels et des grands commerçants du pays.

Cette constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie a marqué une étape décisive dans la constitution de l'État indépendant du Congo. Elle a groupé, en effet, dans un organe social commun, un nombre considérable de notabilités importantes qui, à partir de ce moment,

ont suivi avec intérêt le développement des affaires au Congo et dont l'opinion s'est faite successivement, au contact des faits, que le Congo pouvait donner à l'activité nationale un champ d'exploitation presque sans limites.

Dès que la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie fut constituée, elle se mit résolument à l'œuvre, en organisant deux expéditions : la première, chargée de rechercher, entre le bas Congo et le Stanley-Pool, le meilleur tracé à suivre pour l'établissement du chemin de fer ; cette expédition, composée d'ingénieurs, fut placée sous le commandement du major Cambier ; la seconde, chargée de faire un rapport sur l'avenir commercial du bassin du haut fleuve ; elle fut placée sous la direction de M. Alexandre Delcommune.

POST-SCRIPTUM.

Une dépêche arrivée hier à l'administration de la Compagnie à Bruxelles annonce que la recette de l'exploitation de la section Matadi-Lufu, comprenant les 82 premiers kilomètres de la voie, s'est élevée pour le mois de juillet à la somme de 70,500 francs. Si l'on ajoute que, parallèlement à son trafic public, le railway du Congo transporte chaque jour à l'avancement le matériel et les approvisionnements nécessaires à la construction et que les travaux sont arrivés au kilomètre 126, on reconnaîtra que les événements se sont rapidement chargés d'adresser d'éloquents démentis à ceux qui, dans la presse ou au Parlement, ont cherché à représenter ce chemin de fer comme « un railway joujou, absolument inexploitable ».



## LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

### IV. — LE « XYLOPIA ÆTHIOPICA » (1)



**D**ESCRPTION. — Le *Xylopia Æthiopica* est un arbre rameux et élégant, atteignant 20 mètres de haut ; feuilles alternes, ovales, aiguës, épaisses et luisantes ; pétales étroits, allongés ; réceptacle en forme de coupe sur la surface convexe duquel s'insèrent les étamines nombreuses, spiralées ; ovaires pluriovulés.

Le fruit est formé par un pédoncule ligneux, renflé en tête, sur lequel s'insèrent des baies charnues disposées au nombre d'une vingtaine sur le réceptacle, cylindriques, en forme de gousses de 3 à 5 millimètres de diamètre, et de 3 à 5 centimètres de long, aiguës au sommet, à étranglements inégaux

peu prononcés dans l'intervalle des graines ; celles-ci petites, allongées, noirâtres et un peu plus grosses que des pépins de raisin.

**HABITAT.** — Les divers noms de la plante dont nous nous occupons indiquent qu'on la trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique.

D'après de Lanessan, le *Xylopia Æthiopica* a été transporté en Amérique par les nègres du Gabon et du Sénégal.

**USAGES.** — La plupart des anonacées, dans les pays chauds, sont estimées pour leurs écorces aromatiques, leurs fleurs odorantes et principalement pour leurs fruits. Lorsque ceux-ci

(1) FAMILLE : Anonacées ; TRIBU : Xylopiées ; ESPÈCE : *Xylopia Æthiopica*, A. Rich. — SYNONYMES : *Anona Æthiopica*, Dun. ; NOMS AFRICAINS :

Sénégal et Gabon : *Ogana* ; État du Congo, sultanat de Rafai : *Cacoumba*.  
NOM VULGAIRE : poivre de Guinée, poivre africain, poivre des nègres.

se présentent sous la forme de baies séparées, ils sont, le plus souvent, aromatiques et utilisés alors comme condiments. C'est ainsi que les nègres les emploient volontiers comme condiment stimulant. On les trouve en vente sur presque tous les marchés de l'Ouest africain.

Le *Xylopi*a le plus répandu comme aromatique est le *Xylopi*a *Ethiopia*, dont les baies sont connues sous le nom de poivre de Guinée. Le péricarpe est noirâtre à l'état sec, adhérent aux graines par sa partie profonde, formée d'une sorte de pulpe desséchée, aromatique, à odeur faible de gingembre ou de curcuma, à saveur piquante et légèrement musquée. Les graines ont à un moindre degré les mêmes qualités. Outre son emploi en cuisine, le poivre de Guinée est utilisé par la médecine nègre comme stimulant.

Aux Antilles et à la Guyane, les natifs recherchent comme condiment plusieurs autres espèces du même genre. Ce sont les *Xylopi*a *frutescens* et *aromatica* à la Guyane, le *Xylopi*eron des Antilles, les *Xylopi*a *grandiflora* et *sericea* du Brésil.

Dans les pharmacies du Brésil, on trouve les fruits de trois espèces de *Xylopi*a, savoir : les *Xylopi*a *grandiflora*, *sericea* et *frutescens*. De larges cellules globuleuses y sont remplies d'une huile volatile aromatique, à saveur vive comme celle du poivre, mais plus fine et plus agréable au goût.

M. de Martius regarde ces remèdes comme dignes d'être introduits dans nos pharmacopées. Ce sont des toniques énergiques pour l'estomac et l'intestin; ils resserrent le ventre, ils sont carminatifs, excitants. Leur usage, en décoction, joint à celui du quassia amara, a paru souverain dans les cas de faiblesse et d'inertie du gros intestin. Si, comme le pense le

même auteur, l'*Uvaria febrifuga* de Humboldt n'est autre chose que le *Xylopi*a *lucida*, cette plante, non seulement coupe la fièvre, mais encore guérit les inflammations intestinales et remédie principalement aux états fébriles dont le point de départ est la débilitation du tube digestif.

M. de Martius a encore fait connaître que ces fruits sont récoltés pour les usages thérapeutiques avant leur maturité, et que leur action est tout à fait comparable à celle des Myrtacées que l'on a nommées *Piper Jamaicaense*.

Le fruit du *Xylopi*a *sericea* est le meilleur à conserver dans les pharmacies parce qu'il garde plus longtemps que les autres ses vertus aromatiques. Celui du *Xylopi*a *frutescens* est d'un parfum plus relevé et moins âcre que le poivre; on lui accorde surtout de l'influence sur le système nerveux et comme agent diaphorétique. On se sert encore d'une décoction de ses fruits mélangée à celle du galanga pour corriger la mauvaise haleine et arrêter les progrès de la carie dentaire. C'est d'ailleurs un condiment pour les Brésiliens; ils en aromatisent la viande, le poisson et un grand nombre de mets vulgaires.

Les *Embira* ou *Ibira* des indigènes du Brésil sont des *Xylopi*a à liber textile, principalement le *Xylopi*a *frutescens*. L'industrie européenne pourrait sans doute en tirer un grand parti pour la confection de certains tissus.

Au Sénégal, le bois du *Xylopi*a *Ethiopia*, assez élastique de sa nature, est utilisé pour la confection des avirons et des mâtures d'embarcations. Les racines peuvent être employées aux mêmes usages que le liège.

Lieut<sup>e</sup> CH. LEMAIRE



Branche de *Xylopi*a *Ethiopia*.  
(D'après un dessin de M. le lieutenant Masui.)



Un marché dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

### II

**R**ESSOURCES NATURELLES. — Les principales ressources naturelles de la région sont le fer et le caoutchouc. Ce dernier se récolte surtout sur les rives de l'Inkissi.

Il n'y a pas de forêts proprement dites; à peine rencontre-t-on, de loin en loin, quelques bouquets d'arbres couronnant le sommet des collines. Par contre, le fond des vallées est généralement boisé. On y trouve les essences suivantes : le *Goma-Goma*, avec lequel les indigènes confectionnent leurs tambours; le *Nkamba*, le *Senga*, le *Singa*, le *Mfuma* ou faux cotonnier; ces derniers sont principalement employés pour la construction des pirogues. Le baobab existe un peu partout, mais en petites quantités. Le palmier élaïs se rencontre dans tout le district. Le *Raphia vinifera*, au contraire, ne se trouve que dans le sud, où il fournit des fibres pour la confection des tissus, de même que la *Piassava*.

Le sol étant généralement argileux et rocailleux, il n'y a que peu de terres arables. Il serait d'ailleurs assez difficile d'établir de grandes cultures dans cette région qui est excessivement montagneuse. Les indigènes récoltent principalement le manioc. Puis viennent, par ordre d'importance, les arachides, le maïs, la canne à sucre, les bananes, les patates douces, les ignames, les potirons, les ananas, les citronniers et un certain nombre de légumes, tels que choux, pois, haricots, etc.

Les différentes stations de l'État possèdent des plantations plus ou moins étendues; à Lukungu, par exemple, il y a de grands champs de manioc et de canne à sucre, ainsi que des caféiers qui y ont, depuis quelque temps, été plantés. A la saison sèche, on y récolte presque tous les légumes d'Europe.

—

**INDUSTRIE ET COMMERCE.** — L'industrie extractive n'existe que dans la partie du district située au nord du fleuve. Les indigènes y exploitent le minerai de fer, de cuivre et de plomb.

Comme voies de communication, nous mentionnerons le Congo, navigable entre Manyanga et Isanghila; le chemin de fer, sur la partie de la ligne qui est ouverte à l'exploitation, plusieurs routes de caravanes et de nombreux sentiers reliant entre eux les différents villages. Les transports sont effectués par eau, par chemin de fer ou par porteurs, recrutés dans le district.

L'indigène est très commerçant. Il fait principalement le trafic de l'ivoire et du caoutchouc, du cuivre, du fer et du plomb. Il vend également des poules, des chèvres, des moutons, du poisson et les divers produits de ses cultures.

Toutes les transactions se font sur les marchés. Ceux-ci se tiennent à des endroits déterminés d'avance par ceux qui fournissent les produits exposés en vente. La police y est faite par les chefs indigènes. Les marchands de poudre et de vin de palme ont des emplacements spéciaux.

Les ventes se font généralement au comptant. Les natifs admettent cependant la *Moukande* — déclaration écrite qui leur sert de reçu — lorsque celle-ci leur est remise par des Européens connus. Ils accordent également du crédit, mais dans ce cas ils ont toujours soin de prendre des témoins.

Les marchandises d'échange consistent principalement en tissus, couvertures et objets de quincaillerie. Il faut y ajouter les fusils à silex, les poteries en faïence, les tapis, les bou-

gies, etc. La mesure de capacité varie suivant les localités. La brasse, mesure de longueur, est admise partout. La langue commerciale est le fiote.

La monnaie indigène se compose de petites nattes en fibres de palmier, 150 à 200 nattes pour une pièce de mouchoirs. La monnaie de l'État — introduite depuis quelque temps parmi les porteurs qui font le service entre Matadi et Lukungu — tend à se généraliser. Mais les pièces d'argent sont seules acceptées



Le village de Yonga, dans la vallée des monts Diamants. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

par les indigènes ; le billon n'a pas cours. Les titres de crédit sont représentés par la corde à nœuds, la *Moukande* ou les bâtonnets entaillés.

L'inexécution d'une convention commerciale entraîne toujours une amende et parfois même l'esclavage momentané du débiteur. Les coutumes indigènes sont d'ailleurs d'une sévérité excessive pour la répression de tous les délits. Même en dehors du marché, le vol répété est toujours puni de mort pour les esclaves. L'exécution est confiée au féticheur lorsqu'il s'agit de la décapitation. Le plus souvent, les voleurs sont lapidés par la foule sur la place du marché.



L'HOSPITALITÉ n'est pratiquée qu'entre gens qui se connaissent. Les noirs accordent volontiers le gîte et la nourriture à leurs amis ; mais, dès qu'il s'agit d'étrangers, il faut que ceux-ci payent leur écot. D'une façon générale, l'Européen n'est bien

accueilli dans les villages indigènes que pour la récompense que l'on espère obtenir de lui.



TÉMOIGNAGES D'AMITIÉ. — L'amitié se témoigne par des présents qui consistent, le plus souvent, en vin de palme, chèvres, poules, etc. Viennent ensuite les mariages entre jeunes gens de tribus différentes, enfin, les alliances en cas de guerre. Lorsqu'un pacte est conclu, il est scellé, en présence de plusieurs chefs, par l'acceptation de présents. Cette cérémonie est presque toujours suivie d'un repas composé de viande de porc et abondamment arrosé de vin de palme. Alors seulement le traité est considéré comme valable.



SALUTATION. — L'inférieur doit le salut à ses supérieurs, de même que les jeunes gens le doivent aux vieillards. Ceux-ci

sont d'ailleurs l'objet du respect général et des soins de leurs parents.

Le salut consiste :

1° A se serrer la main, comme nous le faisons en Europe ;

2° A s'accroupir et battre des mains. Dans ce cas, la réponse se fait en agitant quelques doigts de la main droite ou les deux mains à la fois :

3° A prendre un peu de poussière sur le doigt et s'en frotter la tempe.

Dans une réunion de chefs, voici comment se font les salutations : le plus important des dignitaires saisit son poignet droit avec la main gauche, pose à terre l'index de la main droite, le porte ensuite trois fois aux tempes, ouvre la main, appuie l'extrémité des doigts sur le sol, puis, les poings fermés, bat des mains en cadence. Ce dernier mouvement est répété par toutes les personnes présentes

La femme salue de la façon indiquée au paragraphe 2, mais en se servant des deux mains. Elle les porte successivement à chacune de ses tempes et, enfin, les appuie au milieu du front.

Lorsque, pendant une marche, deux hommes libres se cognent mutuellement le pied, voici ce qui se passe : L'individu qui a commis la maladresse, place son pied sur celui de son compagnon. Les deux amis se saisissent les mains et, après avoir étendu les bras horizontalement, ils les élèvent au-dessus de la tête. Cette manœuvre est toujours suivie d'une poignée de main accompagnée du *Mbote* (bonjour) en usage dans la région.



LA POLYGAMIE existe partout dans le district. L'homme riche achète ou épouse autant de femmes que ses moyens le lui permettent. Celles-ci n'habitent pas toujours le même village que leur seigneur et maître, mais les repas se prennent généralement en commun, le matin avant le départ pour les champs, et le soir à la rentrée du travail.

Les fiançailles sont très longues et très coûteuses. Parfois les jeunes filles sont promises en mariage dès l'âge de quatre ans. C'est le père qui leur annonce la nouvelle. A chaque visite du futur, celui-ci doit apporter un petit cadeau, soit une provision de malafou, une poule, un poisson ou, ce qui vaut encore mieux, un morceau de porc. Les fiançailles ne deviennent définitives que lorsque le père de la jeune fille et le prétendant se sont mis d'accord sur le nombre de pièces d'étoffes ou de barils de poudre à payer.

La noce a lieu après paiement complet des valeurs exigées par le père de la future. Parfois plusieurs années s'écoulent ainsi avant que le jeune homme ait pu amasser toute sa dot. Lorsqu'il l'a enfin réunie, un banquet, dont les frais sont à sa charge, consacre le mariage, qui se fait quelquefois par achat pur et simple de la femme. Celle-ci devient alors la propriété absolue de son mari ; elle doit l'accompagner dans son village. Le jour de son arrivée, des danses et des libations sont organisées en l'honneur de la nouvelle épouse. L'enfant appartient à la mère et, par suite, au village de celle-ci. A moins toutefois que la femme ait été *achetée*, auquel cas les enfants sont la propriété du père. Filles et garçons sont élevés par la maman, qui les aime beaucoup. Le chef de famille pourvoit à leurs besoins et les initie aux choses de la vie. Devenus adolescents, ils rentrent au village de leur mère,

où leurs oncles maternels complètent leur éducation. Ils n'ont aucune relation avec la famille de leur père.



LE COSTUME habituel des hommes et des femmes se compose d'un morceau de tissu entourant la taille. Les femmes mariées se couvrent également la poitrine.

La coiffure, qui consiste en une petite calotte en fibres de palmier, n'est connue que des gens de la rive nord.

La plupart des chefs affectionnent les bracelets. Certains d'entre eux en ont jusqu'à trente. Les femmes portent aux jambes de gros anneaux de cuivre pesant de cinq à six kilogrammes. D'autres ont en plus des colliers de laiton du poids respectable de deux à cinq kilogrammes. Les bracelets en ivoire, en métal blanc, en cuivre, en fibres, sont très recherchés. Le suprême du luxe, pour un indigène, consiste en un collier fait de quelques crins de queue d'éléphant auxquels sont fixées de petites perles de corail.

Les épingles à cheveux sont fournies par des arêtes de poisson. Certaines servent principalement au nettoyage de la pipe.

Pendant les danses, les femmes portent des ceintures rouges garnies de perles et de grelots.



LES ARMES. — Le fusil à silex est très répandu dans tout le district, c'est l'objet le plus convoité des indigènes. Ceux-ci, encore tout enfants, emploient leurs premières épargnes à l'achat de ce dangereux joujou. L'homme adulte porte généralement un couteau, grand ou petit, de provenance européenne.



LES TATOUAGES les plus ordinaires représentent des crocodiles ou des losanges. On les fait au moyen d'incisions pratiquées habituellement sur le dos, sur la poitrine ou sur le ventre. Chez les Buendés, plusieurs déformations artificielles, sur la poitrine et sur les épaules, affectent la forme de brandebourgs comme ceux que portent les lanciers et les guides sur leur dolman. Dans la région qui s'étend au nord du fleuve, les indigènes ont les oreilles et le nez percés. Ils portent des boucles d'oreilles faites d'anneaux en laiton, et souvent ils se placent dans le nez un petit morceau de bois, d'herbe ou encore un mince collier de perles.

Les coiffures varient à l'infini suivant le talent plus ou moins original de l'artiste capillaire. Certains indigènes portent les cheveux très courts et sans tresses ni ornements d'aucune sorte. D'autres se font raser la tête par mesure d'hygiène. Les chefs laissent souvent croître leur barbe. Il y en a qui la portent très longue et la ramènent sous le menton en la roulant comme une pelote. J'ai vu des barbes mesurant 1<sup>m</sup>50. Les indigènes font une grande consommation de rouge et de blanc. Le rouge, qu'ils emploient sous forme de poudre, provient d'une plante appelée *kula*. On l'applique sur tout le corps et même dans la chevelure. Le blanc, nommé *pembe*, n'est autre chose que du kaolin qui se trouve un peu partout dans le district. On s'en sert pour tracer de petites lignes sous les yeux ou sur le front. Mais on l'emploie surtout pour soigner les membres malades.

(A continuer.)

VEREYCKEN.





J. MALVAUX SC.

Tranchée de la Bembisi (kilom. 72,500). (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA Compagnie du chemin de fer du Congo vient de recevoir de son directeur général, le major Thys, un télégramme contenant des renseignements intéressants sur la marche de l'entreprise.

A la date du 18 août, le rail était posé jusqu'au kilomètre 120 et la plate-forme de la voie était arrivée au kilomètre 129. On estime que la locomotive atteindra la rivière Kwilu (kilomètre 150) à la fin de cette année.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'avancement des travaux dans ces derniers temps, nous rappellerons que, le 15 juin, la voie était au kilomètre 108. Il a donc été construit 12 kilomètres en deux mois. On peut dire, d'ailleurs, que la marche des travaux correspond aux résultats que

l'on a obtenus depuis un an, si l'on tient compte de certains passages difficiles qu'à cette époque il a fallu traverser. Nous mentionnerons, entre autres, le massif de la Bembisi, dont nous reproduisons ci-dessus la vue d'une des tranchées.

Ce massif s'étend entre les kilomètres 71 et 73. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par notre gravure, la hauteur des déblais, dans cette partie du tracé, a atteint jusqu'à 13 et 14 mètres. Les talus sont coupés presque à pic dans un terrain très résistant, composé en majeure partie de roches dures.

Au fond de la tranchée, on aperçoit la voie Decauville, sur laquelle circulent les wagonnets de terrassements.



Huttes d'indigènes Upotos. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

## LES HABITATIONS INDIGÈNES

### DES BANGALAS, DES UPOTOS ET DES MOGWANDIS

L'HABITATION d'un Bangala affecte la forme rectangulaire plus large que profonde; son mode d'exécution est lent; il exige beaucoup de travail et de patience. L'emplacement une fois choisi, l'indigène le nettoie et trace sur le sol la largeur qu'il compte donner à sa nouvelle demeure; il limite cette dimension par deux pieux hauts de 2<sup>m</sup>50 environ, terminés à la partie supérieure en forme de fourche, puis il relie les pieux au moyen d'une perche solide. Il mesure ensuite, à partir de chacun de ses montants, des étendues égales à la profondeur qu'il veut donner à sa hutte. Aux points ainsi obtenus et qui marquent les coins du chimbeck, il plante quatre nouveaux pieux de 1 mètre à 1<sup>m</sup>50 de hauteur qu'il relie deux à deux par des perches.

La carcasse de la maison étant ainsi tracée, il reste à construire le toit. Dans ce but, le nègre se procure des tiges de bambou qu'il attache, après les avoir coupées à longueur, aux trois perches déjà posées; il laisse un intervalle de 20 centimètres entre chaque bambou et obtient de la sorte une charpente destinée à supporter les feuilles de palmier qui rempliront l'office de tuiles.

Ici se montre l'ingéniosité du Bangala; après avoir fait une ample provision de feuilles de palmier *Raphia*, qu'il appelle dans son langage *incassé*, il procède de la façon suivante: Il choisit une première partie de feuilles dont il replie les penes du même côté que la tige, puis, prenant d'autres *incassé*, il ramène leurs penes du même côté, de façon à former un entrecroisement et à obtenir une espèce de damier.

Ces travaux préliminaires achevés, il laisse sécher les feuilles au soleil pendant plusieurs jours; lorsque celles-ci

sont entièrement jaunies, il commence l'édification du toit. A cette fin, il lie ensemble six feuilles de palmier en employant comme feuille de dessous une de celles qui affectent la forme de damier; quand toutes les feuilles sont ainsi groupées et attachées par six, il fixe ces différents groupes aux bambous de la charpente en commençant par la partie inférieure du toit; il maintient, au moyen de lianes, un premier groupe, puis, à quatre doigts d'intervalle et plus vers le haut, un deuxième groupe qui recouvre le premier sur les deux tiers de sa largeur; il continue de la sorte jusqu'au sommet.

Lorsque les deux côtés sont terminés, il y a encore un travail délicat à effectuer, car il s'agit de boucher l'interstice qui subsiste le long du faite. Pour résoudre le problème, les indigènes relient ensemble vingt ou vingt-cinq feuilles de palmier qu'ils placent sur l'ouverture à masquer et qu'ils maintiennent en place au moyen de gros sticks posés en forme d'X sur la partie supérieure du toit.

Pour la confection des parois, le noir recourt encore une fois à la feuille de palmier. Il opère de la même manière que pour le toit, mais en rapprochant les groupes de façon que toutes les tiges de raphia soient côte à côte; il place alors contre celles-ci une deuxième rangée de feuilles, mais en sens inverse, de façon à ne laisser voir de l'intérieur et de l'extérieur de la case que les tiges.

Pareille construction demande plusieurs semaines pour être terminée. Seulement, une fois achevée, elle a l'avantage de pouvoir être transportée aisément d'un lieu à un autre au gré de son propriétaire, qui n'a qu'à enlever les quatre parois, le toit qui se replie en deux et les pieux.

Un village bangala, avec ses huttes disséminées au milieu des palmiers et des bananiers, présente un coup d'œil très

pittoresque ; mais il est loin de posséder ce cachet de propreté et de coquetterie qui distingue les villages de Gombés. Ces indigènes, en effet, surélèvent d'abord l'emplacement de leur futur logis en établissant, sur 25 centimètres de hauteur, un tertre rectangulaire en terre bien battue et bien durcie. Les parois de la maison sont formées au moyen de planches taillées dans du bois tendre et réunies par des lianes que l'on introduit dans de petits trous pratiqués au préalable dans la planche. Pour percer ces trous, les noirs se servent d'un fer pointu dont l'extrémité est rougie au feu.

La charpente du toit diffère de celle des Bangalas en ce que les bambous sont reliés de distance en distance par des baguettes qui donnent à l'ensemble l'aspect du dispositif adopté en Europe pour les toits de tuiles. Ici, les tuiles sont remplacées par une épaisse couche de feuilles d'arbre elle-même recouverte d'une couche de feuilles de bananiers. Le tout est maintenu en place par des troncs de bananiers placés à cheval sur la faite de la demeure.

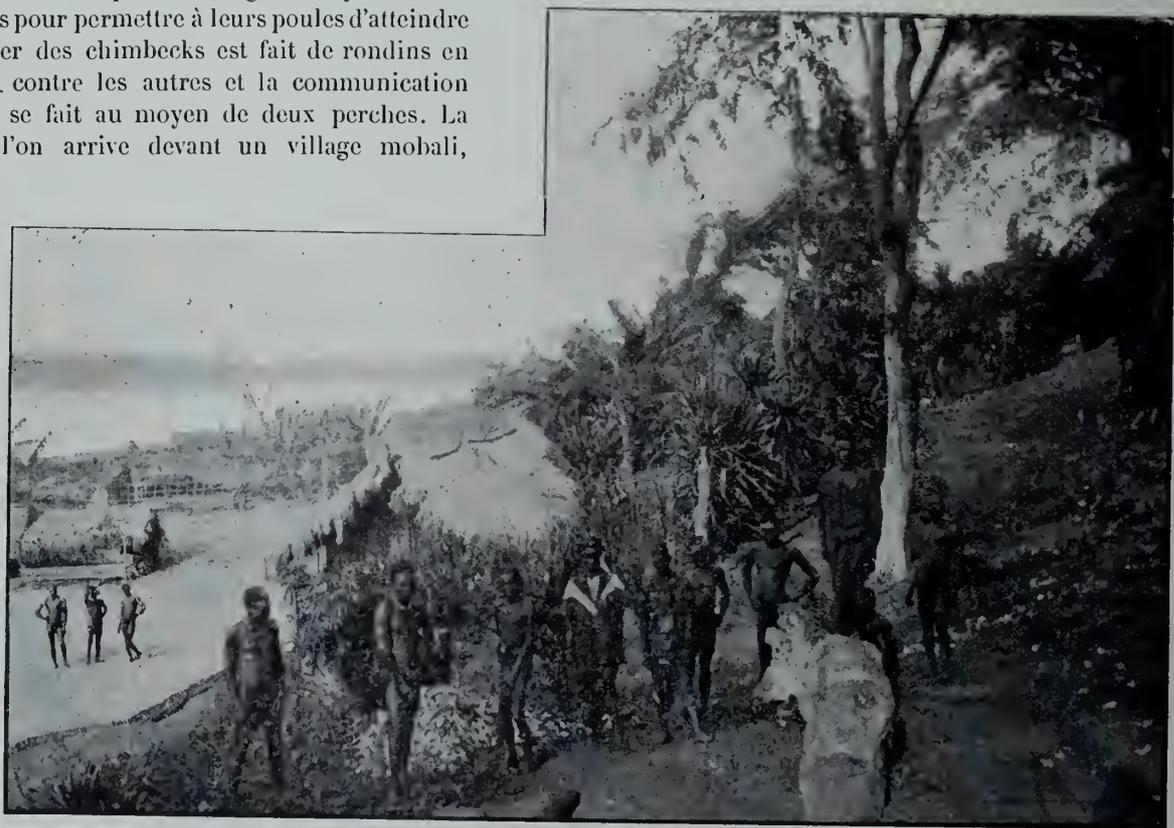
•

Chez les Mogwandis de la Mongalla, les agglomérations ont l'air beaucoup plus misérables, plus sauvages. Les huttes sont coniques ; l'entrée en est basse et étroite ; le toit est formé d'un faisceau de perches reliées ensemble au sommet et recouvertes d'une telle quantité de feuilles sèches que la pluie ne puisse pénétrer. Les parois sont composées soit de feuilles mortes, soit de planches grossièrement taillées. Chez les Mobalis qui habitent les bords de la Dua, une des branches supérieures de la Mongalla, nous trouvons les habitations lacustres. La case de forme rectangulaire est construite sur pilotis et l'on ne peut y entrer qu'en se hissant au moyen de piquets placés en échelons et qui font songer au système employé par nos paysans pour permettre à leurs poules d'atteindre leur gîte. Le plancher des chimbecks est fait de rondins en bois placés les uns contre les autres et la communication d'un logis à l'autre se fait au moyen de deux perches. La première fois que l'on arrive devant un village mobali, on éprouve une impression pénible en songeant que des êtres humains vivent dans de pareils réduits. Ici, les poules logent sous le même toit que leurs maîtres ; quant aux chèvres, on n'en rencontre pas : le Mobali vit presque exclusivement du produit de sa pêche, qui est d'ailleurs assez considérable, la rivière étant très poissonneuse.

Avant de terminer ce court aperçu, disons un mot des travaux de défense de certains villages. Ceux-ci sont presque tous entourés d'une palissade en troncs d'arbres ; deux ou trois ouvertures livrent passage aux habitants ; en cas de danger, on les ferme au moyen de trois madriers qui, par un système d'attache spécial, basculent à volonté et viennent s'appliquer contre l'entrée qu'ils bouchent plus ou moins bien. Chez les Mondonga (habitants des bois, établis entre le bassin de la Mongalla supérieure et la rive nord du Congo), l'enceinte est précédée d'un fossé large et profond, mais dépourvu d'eau. Devant chacune des portes, une planche ou deux troncs d'arbres font office de pont ; l'entrée est disposée de telle façon que celui qui veut passer doit se baisser pour la franchir et se présente ainsi la tête la première aux coups du défenseur.

Chez les Gombés d'Upoto, il n'est pas rare que la route menant au village soit semée d'embûches dont voici quelques échantillons : Au milieu du sentier, on place des petites pointes de bois effilées et enduites de poison de manière à blesser à la plante des pieds l'étranger qui s'avance sans défiance. Parfois ce sont des fosses profondes creusées au milieu du chemin et recouvertes de branches d'arbres et d'une mince couche de terre. Au moment où l'on y songe le moins, le tout s'effondre et l'on tombe dans un trou profond dont on a la plus grande peine à se tirer. Souvent des arbres épineux couchés en travers du sentier en rendent l'accès impossible. Devant la porte même de certains *bomas*, il y a tout un système de pieux, de ronces et de piquets, qui arrête l'assaillant et l'expose aux coups des assiégés.

Lieut' WILVERTH.



Village des environs d'Upoto. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

## LA TAILLE DES CHEVEUX AU CONGO

LE père Van Damme, dont nous avons déjà eu l'occasion de reproduire un intéressant article dans notre avant-dernier numéro, vient d'envoyer aux *Missions catholiques de Scheut* une nouvelle notice où il décrit la façon dont les jeunes Congolais procèdent entre eux à la coupe des cheveux.

Voici quelques extraits de la lettre du révérend missionnaire :

« Il y a quelques jours, au moment d'ouvrir la classe, après les commandements d'usage : en place repos, garde à vous — au lieu de faire partir par le flanc gauche, en lançant le solennel en avant, marche — je donnai cet ordre moins belliqueux : Rompez les rangs, allez chercher des bouteilles !

« Une troupe de moineaux ne se disperse pas plus rapidement au bruit d'un coup de fusil. Le pourtour des maisons européennes est encombré de bouteilles vides, rompues ou fêlées. Mes moricauds, transformant en panier leur veste ou leur pagne, eurent tôt fait d'en rapporter des centaines; ils savaient fort bien l'usage qu'ils devaient en faire. C'est que, si les têtes bouclées des marmots européens sont parfois infestées de... vous savez quoi, chez nos négrillons, on ne vient à bout de l'ennemi qu'en détruisant son refuge, en rasant à fond de temps en temps les crânes laineux...

« Des groupes se forment donc et vont s'installer, les uns sous l'unique palmier de la cour, les autres à l'intérieur du chimbeck servant de dortoir. Vient alors la confection sur

place de l'indispensable rasoir. Pour ce faire, une bouteille étant plantée sur le sol par le goulot, l'opérateur frappe sur le fond de ladite bouteille avec une telle adresse que, d'ordinaire, il ne fait sauter qu'un seul éclat de verre.

« Cet éclat, l'artiste et son client l'examinent soigneusement. Est-il bien tranchant : ce sera le premier rasoir. Je dis « le premier », car, à couper du crin si dur, un tel instrument est bientôt émoussé; il n'en faut pas moins d'une dizaine pour racler convenablement une seule tête. Des prodiges emploient de trop grands morceaux, et les renouvellent trop fréquemment; cinq bouteilles leur suffisent à peine pour une opération, tandis que les adroits à casser net de petits fragments se contentent d'une seule bouteille, même petite.

« Les uns fonctionnent de la main droite, d'autres de la main gauche. On ne savonne pas; plusieurs ne se donnent même pas la peine de mouiller la moisson à faucher. A ce compte, le patient grimace, et crie parfois : l'opérateur continue sans broncher. Si pourtant la victime trop écorchée devient turbulente, Figaro, calme et digne, laisse la besogne à demi faite, et va pratiquer son art sur une tête moins sensible. Libre au délaissé d'aller, aux éclats de rire de l'assistance, implorer l'aide d'un coiffeur plus complaisant, pour transformer en boule bien lisse sa tête tout à l'heure encore rasée d'une part, et garnie de l'autre d'une crinière entortillée.

« J. VAN DAMME. »



## LES SAUTERELLES

### I



Fig. 1.

L'AGRICULTURE n'a pas de plus redoutables ennemis parmi les insectes que les sauterelles, dont les ravages sont connus depuis la plus haute antiquité. Lorsque leurs fatals essaims arrivent dans un pays, il en résulte une dévastation complète des moissons et de toutes les plantes de la contrée. Quelques heures suffisent pour changer un paysage riant et fertile en un désert aride.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici l'étendue des dégâts que peuvent produire ces insectes : on en connaît l'importance matérielle par ce qui se passe encore chaque année en Algérie. Constatons cependant que toutes les parties du monde — aussi bien les régions tempérées que les régions chaudes — ont eu à souffrir de leur présence, et demandons-nous alors si la future colonie belge n'aura pas à redouter un jour leurs terribles ravages.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, recueillir beaucoup de données précises sur leur présence et leur distribution au Congo. Le duc d'Uzès dit avoir vu des nuages d'insectes qu'il prenait de loin pour des sauterelles; d'autres voyageurs citent le même fait, mais toujours sans indiquer à quelle espèce ces insectes appartenaient. Nous savons, néanmoins, que le nord et l'extrême sud de l'Afrique ont reçu fréquemment la visite

du fléau, et ces indications nous font craindre que le jour où l'exploitation agricole se fera sur d'immenses étendues de terrain, le développement anormal de ces insectes n'amène leurs hordes jusqu'au centre de l'Afrique.

Il nous paraît donc éminemment désirable que les nombreux Européens résidant au Congo veuillent bien nous communiquer les observations qu'ils auraient pu faire sur les sauterelles, lesquelles observations nous permettront de tirer des conclusions utiles pour l'avenir. Le *Congo illustré* s'empresera de publier les renseignements qu'il recevra à ce sujet.



L'ordre des Orthoptères comprend actuellement deux grandes divisions d'égale valeur systématique, sinon numérique : les Dermaptères et les Orthoptères proprement dits. Le premier sous-ordre comprend une seule famille : LES FORFICULES (fig. 1), dont le Perce-oreille (*Forficula auricularia*, L.) est le type le plus commun de notre pays.

Le corps est allongé, souvent déprimé, avec des couleurs variant entre le brun et le jaune sale, appropriées à une vie dans des retraites obscures. Les élytres sont toujours plus petits que l'abdomen. Les pattes sont courtes et propres à la

course seulement. L'abdomen est allongé et porte au dernier anneau un organe essentiellement spécial à la famille : la pince.

Cette pince leur sert à déployer les ailes, dont les replis sont très complexes; elle paraît être aussi une arme défensive, quoique peu redoutable. Le nom vulgaire de Perce-oreilles que l'on donne à ces insectes paraît provenir de ce que la pince anale rappelle par sa forme la pince dont se servaient autrefois les bijoutiers pour percer le lobe de l'oreille.

Les Forficules aiment les lieux obscurs; ils se cachent sous les pierres, dans les fissures des arbres, sous les écorces, dans les excréments desséchés, sous les débris de toute nature. Leur nombre doit être assez élevé au Congo, à en juger par les espèces toujours différentes, quoique rares, qui nous parviennent dans les collections. Il serait à désirer que les naturalistes leur prêtassent une attention plus spéciale.



Les Orthoptères proprement dits comprennent plusieurs familles distinctes. Une première section est formée des *coureurs*, qui correspondent à la famille des Blattes. Leurs six pattes sont pareilles comme chez les Forficules, mais plus longues et comprimées.

Les *marcheurs* comprennent deux familles, les Mantes et les Phasmes. Chez les premiers, les pattes antérieures, modifiées pour la chasse, sont devenues *ravisseuses*.

Les Phasmes ont toutes les pattes marcheuses, le plus souvent ténues, longues et parfois foliacées.

Les Orthoptères *sauteurs* ont les pattes postérieures à cuisses plus ou moins longues et épaisses servant à un saut de force variable. Ils comprennent les Gryllides, les Locustes et les Acridiens. C'est parmi ce sous-ordre, et plus spécialement dans la famille des Acridiens, que nous allons trouver les insectes les plus nuisibles à l'homme, puisque leurs migrations ont amené des famines suivies d'épidémies redoutables. A l'exception des Mantes, qui sont carnassières et peuvent se nourrir d'insectes dangereux à nos cultures, c'est à peine si les Orthoptères procurent à l'homme quelque avantage.

Certains peuples font leur nourriture des Acridiens migrateurs ou les donnent en pâture aux animaux de basse-cour, mais ce n'est là qu'un faible dédommagement aux maux considérables qu'ils engendrent.

La famille des Blattes est formée d'Orthoptères *coureurs*, ainsi nommés en raison de la rapidité de leurs mouvements ambulatoires toujours terrestres. Le type le plus commun est la *Periplaneta orientalis*, L. (Bête de four, Kakerlæ, Cancrelat, etc.), répandu dans le monde entier et connu malheureusement par tous ceux qui sont au Congo ou y ont résidé.

Il nous paraît inutile d'en indiquer les caractères (fig. 2). L'insecte se reproduit surtout dans les habitations, car la

chaleur et l'obscurité lui sont nécessaires. Il se cache pendant le jour dans les fentes des murs et des planchers, et ne sort de sa retraite que pendant la nuit en exhalant une odeur répugnante. Nous en figurons une superbe espèce venant du Kassai, mais qui se rencontre un peu partout dans l'Afrique tropicale.



Fig. 2



Fig. 3.



Fig. 4.

Les MANTES, les Rapaces des Orthoptères, sont des insectes de rapines, combinant les mouvements du chat et du singe. Elles sont carnassières et à ce titre les seuls insectes de cet ordre qui nous soient véritablement utiles. Elles peuvent se servir de leurs membres antérieurs à la fois pour grimper et pour saisir leur proie au moyen surtout de la griffe crochue qui termine la patte. La vie de ces insectes se passe à errer dans les herbes et dans les buissons à la recherche d'une proie, ou à se

mettre à l'affût pour la surprendre. Le corps est alors soutenu par les quatre pattes postérieures, le prothorax relevé obliquement et les pattes antérieures, repliées et dissimulées sous le prothorax. Ils attendent ainsi avec patience qu'un insecte passe à la portée de leurs redoutables serres. Ils projettent alors subitement sur lui une des pattes antérieures, ramènent la victime serrée dans l'étau et maintenue par les épines, entre la jambe et la cuisse. Dans cette posture d'affût, les Mantes semblent agenouillées, et, comme souvent elles élèvent leurs pattes antérieures en

l'air, en les joignant dans une attitude suppliante, l'imagination naïve de tous les peuples a voulu voir dans cette attitude un acte de piété qui a attiré sur les Mantes une vénération particulière. L'habitude qu'elles ont aussi d'étendre en avant tantôt une patte ravisseuse, tantôt l'autre, et de garder longtemps cette position a fait croire, en outre, qu'elles indiquaient le chemin aux passants.

M. le Dr Cornet a donné dans cette publication (1) une excellente étude sur la faculté que possèdent les Mantes (fig. 3) et les Phasmes (fig. 4) d'imiter les milieux dans lesquels ils vivent. C'est chez eux que l'on retrouve les plus remarquables et les plus frappants exemples de la ressemblance protectrice.

Le Congo est très riche en espèces de cette famille, dont quelques-unes présentent des formes et des couleurs réellement attrayantes. Nous en figurons deux, dont une, la *Pseudo creobatra ocellata*, Pal., est caractérisée par une ocelle jaune entourée d'une ligne concentrique noire sur chaque aile d'un vert tendre. Elle se retrouve partout, quoique rarement.

Ces insectes se distinguent difficilement les uns des autres et il est nécessaire d'en réunir un grand nombre d'exemplaires pour les étudier avec quelque fruit.

(A suivre.)

G. SEVERIN.

(1) Voir *Congo illustré*, 1894, p. 182 et 197.



Un poste de l'État sur la route des caravanes, près de la rivière Mpozo.  
(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

### III



**USAGES AGRICOLES.** — L'homme libre s'occupe spécialement de l'élevage du bétail. Il fait cultiver ses terres par ses femmes esclaves. Quant au produit de la récolte, il lui appartient tout entier. Comme instrument aratoire, les indigènes n'emploient que la houe.

La femme libre n'a pas à pourvoir aux besoins de son époux. Elle s'occupe principalement de la basse-cour, où elle élève des poules, des canards et des pigeons. Elle ne travaille que quand il lui plaît.



**USAGES GUERRIERS.** — Les guerres de village à village, si fréquentes autrefois, sont devenues beaucoup plus rares depuis l'arrivée des Européens. Elles sont généralement provoquées par les motifs les plus futiles et, neuf fois sur dix, prennent naissance à la suite de trop copieuses libations.

Aussitôt que les hostilités sont ouvertes, un fétiche est placé

au milieu du sentier qui conduit au village ennemi. Chaque guerrier, à tour de rôle, doit franchir d'un bond le fétiche. Celui qui négligerait cette précaution serait certain de succomber pendant l'action.

Les rencontres ne sont jamais très meurtrières; elles prennent fin dès que l'un des combattants a été tué ou blessé grièvement. Cela n'empêche qu'elles durent parfois plusieurs jours, les indigènes visant fort mal. Le terrain de l'action est généralement situé dans l'espace qui sépare les deux tribus hostiles. Jamais les vainqueurs ne mettent le feu aux villages des vaincus; mais les corps de ceux qui ont succombé pendant la lutte sont souvent mutilés. Des arbitres règlent les conditions de la paix.



**CHASSE ET PÊCHE.** — La chasse se fait avec l'aide de chiens dressés spécialement à cet effet. Les indigènes sont armés de fusils à silex.

Les grandes battues ont lieu en septembre et en octobre. L'éléphant est le gibier le plus recherché. Le buffle et l'antilope ne sont pas dédaignés non plus, mais c'est le *Nsisi*, sorte de cochon sauvage dont la chair est délicieuse, qui a la préférence des indigènes. Pour rabattre le gibier, on a générale-

Les brochettes de souris et de rats des champs sont très recherchées sur les marchés. Il en est de même des larves de palmier, qui renferment énormément de matières grasses et constituent pour les noirs un véritable régal.

En fait de viande, les indigènes mangent le cochon, la chèvre, la poule, l'éléphant, l'antilope, le rat des champs, le singe et les oiseaux. Les femmes ne peuvent consommer que du gibier et de la viande de porc. Les bananes, les safons, le maïs, les arachides entrent pour une large part dans l'alimentation des indigènes.

Voici un aperçu des prix : une poule se paye de 2 à 3 francs ; un canard, de 5 fr. à 7 fr. 50 c. ; une chèvre, de 12 à 25 francs ; un mouton, de 15 à 30 francs ; un œuf, de 6 à 10 centimes ; une grosse igname, 60 centimes ; trois patates douces, 3 centimes ; trois épis de

maïs, 3 centimes ; les autres légumes se vendent presque pour rien. La carotte de manioc, de grosseur moyenne, coûte de 6 à 10 centimes ; un pain de manioc de 150 grammes, 3 centimes.

A table, la boisson ordinaire est l'eau ; mais en dehors des repas, les hommes consomment beaucoup de malafou (vin de palme). Le malafou, suivant sa qualité, s'appelle *nsamba* ou *nsoka*. Le *bamfu*, liquide que l'on obtient en faisant fermenter du maïs dans de l'eau, n'est guère apprécié des indigènes. Par contre, l'alcool est très recherché.



LES REPAS ont lieu le matin, le midi et le soir. Toutefois, cette règle n'est pas absolue, les noirs mangeant à n'importe quelle heure de la journée.

Sur la route des caravanes, les porteurs s'arrêtent toutes les deux ou trois heures pour se réconforter. Dans les villages, les hommes et les femmes mangent séparément. Les repas en commun sont assez rares. Cependant, dans certaines régions, le matin et le soir, les femmes d'un même chef mangent ensemble.

Les hommes ne s'occupent guère de la préparation des aliments ; ils laissent ce soin à leurs compagnes. Quant aux menus, ils se composent généralement de viande bouillie ou fumée, de poisson séché, de légumes divers, d'arachides, de noix de palme, etc.

Les ustensiles de cuisine sont des plus rudimentaires : quelques récipients en poterie de différentes formes et de grandeur variée, des Calebasses, des assiettes en bois, en cuivre ou en faïence très ordinaire, des louches et des cuillers en bois.



LE FEU ET SON ENTRETIEN. — Le feu s'obtient au moyen d'un briquet composé d'une pierre à fusil (silex) et d'une vieille lame de couteau. Dès que l'étincelle jaillit, elle communique la flamme à une matière fibreuse que les noirs recueillent sur les palmiers ou sur les bananiers.

Lorsque l'indigène voyage, il a l'habitude d'emporter avec lui son briquet et peut ainsi, en toutes circonstances, obtenir



Huttes de la région des cataractes. (D'après un dessin du lieutenant Masui.)

ment recours à l'incendie partiel des herbes. Lorsqu'il s'agit d'un éléphant, on entoure l'animal d'un cercle de feu qui va se rétrécissant de plus en plus. Les chasseurs n'interviennent que lorsque la bête, la peau et les yeux brûlés, n'est plus en état de se défendre. Parfois on creuse de grands trous au milieu des chemins fréquentés par les pachydermes. Ces trous sont recouverts de légers branchages et dès que l'animal s'est fait prendre au piège, on le tue à bout portant.

La chasse aux rats des champs mérite une mention spéciale. Les indigènes, excellents observateurs, recherchent dans les herbes la trace des animaux. Dès qu'ils ont découvert une piste, ils placent, à droite et gauche de celle-ci, deux petits piquets de 7 à 8 centimètres de hauteur. A l'un des piquets est fixée une branche flexible qui se termine par une ficelle à nœud coulant. Lorsqu'un rat vient à passer, il est pris par le cou. On le voit, ce système de piège correspond absolument au collet dont les braconniers se servent en Europe.

La pêche ne présente rien de bien intéressant. Elle se pratique au moyen de filets et de nasses. Dans les ruisseaux peu profonds, les femmes emploient un autre procédé : elles construisent autour des racines d'un arbre un petit barrage qu'elles ne laissent ouvert que d'un côté. Au moment opportun, elles ferment complètement le barrage et, après en avoir retiré l'eau, elles prennent le poisson à la main. Ce poisson n'est pas recherché des Européens qui lui trouvent un goût de vase très prononcé.



LES ALIMENTS. — C'est le manioc qui constitue la base de l'alimentation indigène. Les noirs le font fermenter dans une fosse, puis sécher et enfin le réduisent en une farine très fine qui sert à la confection de pains ronds appelés *kintokas* ou *chikwanguas*. La viande fraîche et le poisson non fumé coûtent fort cher ; aussi, n'y a-t-il que les gens riches qui en mangent. Le piment et l'huile de palme entrent dans la confection de presque tous les mets.

Un plat, appelé *mohamba*, a beaucoup de succès auprès des indigènes. Il se compose d'huile de palme fortement épicée dans laquelle on a fait cuire des légumes tels que choux, haricots, patates douces, feuilles de manioc, etc.

du feu très rapidement. Dans les villages, il y a toujours un certain nombre de huttes où l'on entretient un petit brasier allumé pour les besoins du ménage.



**DÉCÈS, CÉRÉMONIES FUNÉBRES.** — Dès qu'un indigène vient à mourir, on le lave et on le rase soigneusement, puis le corps est enduit d'une forte couche de *kula*, cette poudre rouge dont nous avons déjà parlé plus haut. On pare le défunt de ses plus beaux colliers et on l'enroule dans une natte finement tressée.

La dépouille mortelle est alors étendue sur une claie, à environ 1<sup>m</sup>50 du sol. Sous cette claie sont disposés plusieurs récipients destinés à recueillir les liquides sanieux qui s'écouleront du cadavre pendant l'opération du dessèchement, ainsi qu'un certain nombre de petits brasiers, soigneusement entretenus par les femmes du défunt, et qui ont pour but d'activer la momification du corps. Cette opération dure très longtemps. Aussi n'est-elle pratiquée que pour les chefs et les hommes riches. Lorsqu'il s'agit d'un esclave, on l'enterre généralement un jour ou deux après son décès.

Aussitôt qu'un indigène a rendu le dernier soupir, des groupes de femmes envahissent sa demeure et viennent pleurer le mort au son du tambour et de certaines trompes affectées spécialement à ce genre de cérémonie. L'orchestre se compose habituellement de deux tambours-timbales et de sept trompes ayant chacune un son différent. Plus on est riche et plus fréquemment les musiciens se réunissent, car le salaire de ces derniers est toujours prélevé sur la succession du défunt.

Chaque décès est annoncé au loin par des fusillades qui durent jour et nuit. A la date fixée pour l'enterrement, tous ceux qui connaissaient le mort apportent à ses parents de la poudre ou des tissus. La famille du défunt offre, en échange, des cochons, du vin de palme ou des mitakos.

A partir de ce moment, les danses prennent une allure désordonnée. Jour et nuit, le vin de palme coule à flots, la fusillade devient assourdissante. Le cadavre est enlevé de la claie sur laquelle il reposait et enroulé dans une grande quantité de tissus. Il forme alors un ballot qui atteint parfois plus d'un mètre de diamètre.

Cet étrange colis est promené à travers tout le village et les environs. Les moindres sentiers ont été soigneusement nettoyés pour la circonstance et les chemins trop étroits ont été élargis. Le cortège funèbre se compose de tous les parents, arrière-parents et amis du défunt. Les femmes pleurent l'époux qu'elles ont perdu et font le simulacre de vouloir le retenir auprès d'elles. Si le mort est un chef puissant, on exhibe, pendant la promenade, toutes les peaux de léopards qu'il possédait.



**MODE DE SÉPULTURE.** — Les cadavres sont presque toujours enterrés à proximité du village dans de grandes fosses affectant la forme d'un rectangle de 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et de 5 à 6 mètres de profondeur. On y descend par des marches pratiquées dans chacune des parois.

Le fond du trou, qui va en se rétrécissant, a exactement les mêmes dimensions que le cercueil.

Souvent on se contente de creuser une simple fosse comme en Europe. Un petit tertre indique l'emplacement de la

sépulture. On y place quantité de bouteilles, de parasols, de plats divers, ainsi que quelques statuettes sculptées par les meilleurs artistes de la région (1).

La tombe d'un personnage important est généralement recouverte d'une sorte de hangar, rarement d'une maison. On ne construit une habitation entière que lorsqu'il s'agit de très grands chefs.

Les lieux de sépulture sont l'objet de soins particuliers et il n'y a pas d'exemple qu'un indigène ait enlevé aucun des ornements qu'on y avait placés. Il est vrai que les parents du défunt, avant de déposer sur une tombe un souvenir quelconque — assiette ou bouteille vide — ont soin de mettre ces objets hors d'usage en pratiquant un petit trou à la bonne place.



**DEUIL ET CULTE DES MORTS.** — Dès qu'un décès se produit dans un village, les danses doivent cesser. Les réjouissances ne recommencent qu'après l'enterrement.

Pour la famille, la durée du deuil est subordonnée au degré de parenté et surtout à l'importance des richesses laissées par le défunt. Il en est de même pour l'entretien des tombes.



**PRATIQUES RELIGIEUSES. FÉTICHISME.** — Le culte des indigènes est le fétichisme; aussi les sorciers sont-ils nombreux dans la région.

Leur principale occupation consiste à entretenir chez les noirs la crainte des fétiches ou à exciter les populations contre les Européens. Ils pratiquent, en outre, la médecine et soignent les malades moyennant une rétribution qui est toujours proportionnée aux ressources du client. Ce sont eux qui sont chargés d'éloigner les épidémies, de provoquer la pluie ou de la faire cesser, de rendre les dieux favorables en temps de guerre, etc.

Ils remplissent également les fonctions de bourreau. Lorsqu'un indigène est accusé d'un crime, on confie au féticheur le soin de préparer le poison d'épreuve ou *nkassa*. C'est lui encore qui préside à l'épreuve du feu en appliquant sur le corps de l'accusé une lame de fer rougée à blanc.

Les sorciers ont un costume spécial, afin de se distinguer des autres noirs. Ils ne portent que des tissus indigènes, en fibres de palmiers, se couvrent la tête de grands bonnets en plumes multicolores et se chargent les bras et les jambes de bracelets de toute espèce.

Les habitants du district sont très superstitieux; ils ont



Le Congo, près de Kendolo.  
(D'après un dessin du lieutenant Masui).

(1) Voir notre gravure, p. 4 de 1894.

tous un fétiche particulier, un porte bonheur et croient fermement à la puissance des talismans.

Voici, à ce propos, une aventure qui m'est arrivée l'autre jour :

En passant dans un village, je demande à un indigène d'aller me cueillir quelques safons au haut d'un arbre voisin.

— Impossible, me dit-il, il y a là un fétiche sur l'une des premières branches. Si j'avais le malheur de prendre un seul fruit en l'absence du propriétaire, je serais immédiatement précipité sur le sol et j'aurais les deux jambes brisées

J'eus beau insister; rien n'y fit. Je dus attendre patiemment

le retour du propriétaire et ce n'est que lorsque ce dernier eut enlevé lui même le fétiche, que mon homme consentit à faire la cueillette des safons.



LES PRODUCTIONS ARTISTIQUES des noirs sont assez limitées : quelques fétiches en bois sculpté et des nattes très bien tissées représentant certains animaux ou simplement des dessins réguliers.

L'indigène a l'instinct musical plus développé qu'on ne le croit généralement. Il possède un certain nombre d'instru-



Le village de Mtumfu, près de Lukungu. (D'après un dessin du lieut<sup>e</sup> Masui.)

ments de musique dont il joue pour charmer ses loisirs. Ce sont :

1° Le *sambi* ou *ndimba*, sorte de clavecin à lames de fer montées sur une boîte de résonance et qui est accordé par tierce, quarte, quinte, sixte et octave. Le noir joue de cet instrument lorsqu'il est en marche; il s'en sert également pour accompagner les chants et les danses. Ses airs de prédilection sont de petites phrases d'une durée de quatre temps et qui se répètent constamment;

2° Le *kokolo*, sorte de guitare faite au moyen d'un bloc en bois soigneusement évidé et sur lequel sont tendues trois ou quatre cordes en fibres de palmier (*Raphia vinifera*);

3° Le tambour de danse, qui est formé d'un tronc d'arbre creusé à la main. L'instrument est recouvert d'une peau de chèvre, de serpent ou d'iguane;

4° Le tambour funéraire, mi-sphérique, affectant la forme des timbales d'Europe;

5° Sept trompes d'ivoire de tons différents. Ces tons s'obtiennent par l'application, sur le pavillon de l'instrument, d'un morceau de calabasse de diamètre plus ou moins grand;

6° La trompe en cornes d'antilope;

7° Les castagnettes et les grelots. Ces derniers se font au moyen de noix évidées dans lesquelles on a introduit des petites pierres; ils s'attachent aux poignets des joueurs de tambour;

8° Le *gonga*, double cloche en fer.



CE QUE LES INDIGÈNES PENSENT DES EUROPÉENS. — Au début, la plupart des natifs croyaient que nous habitions au fond de l'Océan, et que c'était de là que nous tirions toutes nos richesses. D'autres pensaient que les Européens étaient des revenants : leurs anciens chefs défunts. Aussi prenaient-ils la fuite dès qu'ils voyaient paraître un homme blanc.

Aujourd'hui les indigènes commencent à comprendre que nous appartenons à une race spéciale; ils se représentent notre pays comme identique au leur mais beaucoup plus riche. Rien ne les étonne de la part des Européens. Ils sont convaincus que notre puissance n'a pas de bornes et que nous pouvons tout ce que nous voulons.

VEREYCKEN.



## LE SULTANAT DE RAFAÏ

L'ORGANISATION politique et militaire adoptée par Rafaï est très caractéristique. Le pays des Bandjias, qui, on le sait, est tout entier soumis à l'autorité de ce chef, est divisé en quatre districts : Sandu, Rafaï, Darbaki et Uarra. Le chef de ce dernier territoire porte le nom de S'Gallah.

Sandu, Darbaki et S'Gallah, frères de Rafaï, exercent, dans leur sphère respective, l'autorité au nom et sous le contrôle du sultan; ils disposent chacun d'un certain nombre de fusilliers, d'archers et de lanciers. Le village de Rafaï est, lui-même, subdivisé en sections, à la tête desquelles est placé un chef, ayant sous ses ordres un contingent déterminé d'hommes d'armes.

Le droit de justice est exercé par Rafaï, juge suprême. Les peines infligées sont : la mort, la mise aux fers, l'amende. Cette dernière consiste en femmes, boys, poules, selon la gravité du délit.

Dans plusieurs entretiens, Rafaï, qui désire adopter autant que possible la façon de faire des Européens, s'est fait expliquer par moi comment se pratique la justice chez les blancs. Chaque fois qu'il se présente un cas grave, il vient me consulter. Un jour, j'ai eu ainsi le bonheur de sauver un indigène d'une mort certaine. Ce malheureux avait abandonné en route une pointe d'ivoire qu'il était chargé de transporter à Djabbir. Pour faire un exemple, Rafaï voulait le mettre à mort, mais, à ma demande, l'indigène ne fut condamné qu'aux fers pour deux mois et à une forte amende.

Le sultan n'inflige jamais aucune punition sans s'être entouré de tous les renseignements possibles; il procède d'abord à une enquête en bonne et due forme. Je me hâte d'ailleurs, d'ajouter que les délits et infractions sont très rares; dans un espace de sept mois, je n'ai eu connaissance d'aucun crime commis dans la région.

±

CARACTÈRES, MOEURS, COUTUMES, ETC. — Appartenant à la race niam-niam ou azande, les Bandjias sont, en général, d'une

taille un peu au-dessus de la moyenne, élancés et de complexion vigoureuse. La physionomie est fine, le regard intelligent et doux, le geste aisé, la démarche pleine d'assurance.

Ils se tatouent fortement les bras et la poitrine; sur le front, on remarque une ligne de petites incisions rapprochée des sourcils et parallèle à ceux-ci. La plupart des indigènes portent, sur chacune des joues, trois incisions horizontales légèrement convergentes, comme les Soudanais. C'est là, je pense, un vestige de l'occupation turque.

Quand ils n'ont pas d'étoffes à leur disposition, les Bandjias ne portent pour tout vêtement qu'un morceau de tissu indigène fait en fibres d'écorce. Ils s'enduisent tout le corps d'une poudre de bois rouge (*m'bagou*), ou se couvrent la figure, la poitrine, les bras et les jambes de dessins et d'arabesques au moyen d'une teinture végétale noire (*mbilikwa*).

Les hommes d'armes sont vêtus à la turque : pantalon flottant (*sirwal*), tunique (*kamir*) ou veste (*zeriba*) et turban ou fez (*tarbouche*). Leur taille est complètement entourée d'une longue cartouchière (*kaffa*) en peau d'antilope ou de léopard; ils sont chaussés de pantoufles (*markoub*). Ils tissent le coton, comme presque tous les Azandes, mais ils préfèrent les étoffes fabriquées par les blancs.

Lors de mon arrivée ici, toute la petite armée de Rafaï était sous les armes; ils avaient vraiment bon air ces beaux soldats noirs. Leur costume était d'une blancheur éclatante et les canons de leurs fusils scintillaient dans l'immense et rayonnante clarté. Les

bannières déployées se déroulant au vent, les brillants costumes du sultan et des chefs, la foule bariolée des curieux, hommes et enfants, parés de leurs plus beaux atours, tout cela donnait à la réception un joyeux air de fête.

Pendant que les tambours battaient et que les sonneurs de trompe faisaient retentir l'air de fanfares guerrières, les soldats, commandés militairement, exécutèrent devant moi, avec un ensemble étonnant, plusieurs salves de mousqueterie.



Joueur de tambour azande.  
(D'après une photographie de M. Michel.)

Les armes sont ici l'objet de soins incessants. Les Bandjias ne sortent jamais sans leur fusil. Ils le portent eux-mêmes ou le confient, ainsi que leur cartouchière, à un jeune boy qui les suit partout.

Les femmes ont pour tout vêtement une simple feuille. Elles raffolent des perles ; mais elles en réservent une grande partie pour les petits enfants, qu'elles parent avec beaucoup de coquetterie. Elles portent les cheveux longs et se coiffent d'une façon ravissante et variée ; elles s'ornent la tête de petits cercles d'argent, de cuivre ou d'ivoire, et plantent dans leur chevelure des épingles d'ivoire ou de fer (*manguete*). Aux poignets et au bas des jambes, elles mettent des bracelets de cuivre et d'ivoire.

L'argent que l'on rencontre dans la région provient évidemment de la monnaie égyptienne qui, jadis, avait cours ici.

La langue généralement employée est l'azande. Les chefs, les notables, les soldats et beaucoup d'indigènes parlent couramment l'arabe. Il en est de même chez les A-Bandas et les Kreischs ; quant aux dialectes a-bandas et kreisch, ils diffèrent essentiellement de l'azande. Mes entretiens avec le sultan et les chefs avaient toujours lieu en arabe.

Les mœurs sont d'apparence austère, comme chez tous les Azandes, et la plus grande décence est de règle.

Les Bandjias cèlent leurs femmes aux yeux des étrangers. Celles-ci cultivent de petits jardins autour de leurs habitations (grandes huttes de forme conique), vont chercher l'eau à la rivière, vaquent aux soins du ménage et font l'éducation des petits enfants et des jeunes filles. Aux hommes sont réservées la chasse, la pêche, la grande culture, ainsi que l'éducation virile des jeunes garçons. Ces derniers apprennent de bonne heure à manier la lance, à tirer à l'arc, à lancer le javelot ou le couteau.

Les Bandjias sont grands chasseurs, la viande constituant pour eux un véritable besoin.

Chose étrange, malgré cette passion qu'ils éprouvent pour la chair de presque tous les animaux, ils ne sont pas cannibales, en temps de paix du moins. La chasse leur fournit d'ailleurs en abondance la viande d'éléphant, de buffle, d'antilope, de sanglier et d'autres quadrupèdes très comestibles dont je ne connais que les noms indigènes.

Il n'y a pas de gros bétail dans la région ; mais les chèvres que j'y ai amenées sont en pleine prospérité.

Le culte des Bandjias est le fétichisme. Ces indigènes sont superstitieux à l'excès ; ils croient à l'efficacité des talismans et en inventent chaque jour de nouveaux. Tout le monde en est pourvu : colliers de dents d'animaux, sifflets pour éloigner le mauvais esprit, la pluie, le vent, l'orage (un sifflet spécial pour chaque cas), petits carnets en cuir hermétiquement fermés et contenant, paraît-il, quelques versets du Coran.

Les Bandjias croient aux vertus surnaturelles de certaines plantes dont ils font des infusions. Rafaï admet l'existence d'un Être suprême, maître des destinées humaines.

‡

INDUSTRIE ET PRODUCTIONS NATURELLES. — Les Bandjias sont très industrieux. Ils font de fort belles poteries et tous les ustensiles en bois dont ils se servent pour les besoins de leur ménage sont finement travaillés.

Les buffleteries et les pantoufles qu'ils portent sont de leur fabrication. Ils tournent et cisèlent l'ivoire et produisent de petits objets vraiment artistiques. L'industrie du fer est très prospère. Je n'ai vu ici aucun objet de forme grossière comme on en rencontre chez certaines tribus du Congo. Les Bandjias ont le sentiment du beau et le goût artistique très prononcés.

Au point de vue commercial, la contrée constitue un riche et vaste champ d'exploitation. Outre l'ivoire qui s'y trouve en abondance et le caoutchouc dont la récolte peut se faire sur une grande échelle, les autres produits, tels que la gomme copale, les bois de teinture, les essences précieuses, les peaux de bêtes, le coton, les arachides, les graines de sésame, le maïs, le tabac, les noix de palme très nombreuses chez les A-Bandas et les Kreisch, ne le cèdent en rien ni pour la quantité ni pour la qualité.

Le riz que j'ai introduit ici est en plein rapport. Quand j'aurai du café, je m'empresserai d'en planter ; chez Semio, on en trouve à l'état sauvage, d'excellente qualité.

Lieut<sup>d</sup> DE LA KÉTHULLE DE RYHOVE.



Gobelet en ivoire des Azandes.

## COUITUMES CONGOLAISES



Indigènes bangalas.

COMMENÇONS par l'échange du sang. Cette cérémonie a déjà été décrite dans le *Congo illustré* (1). Si nous y revenons aujourd'hui, c'est qu'il nous a paru intéressant de rappeler en quelques mots les transforma-

tions successives qu'elle a subies.

égorge séance tenante et dont le sang est répandu sur la tête des contractants.

Les Européens sont parvenus à supprimer ce baptême peu ragoutant ; le poulet est abandonné aux spectateurs et, au lieu de sang, on verse sur le crâne des deux néophytes un peu de poudre rouge que les natifs appellent *kola* et qu'ils emploient pour se teindre le corps. Mais, suivant la logique intéressée du noir, il est toujours de règle que le blanc fournisse le poulet et distribue quelques cadeaux aux principaux assistants.

La cérémonie terminée, le chef offre une chèvre à son nouvel allié ; ce dernier donne en cadeau des perles, des étoffes, des mitakos et toute sorte de bibelots qui valent naturellement deux fois le prix de la chèvre.

Mais la coutume la plus bizarre que je connaisse est la suivante, dont j'ai été témoin un jour chez les Upotos : Il s'agissait de conclure la paix entre deux villages épuisés par une lutte qui durait depuis plusieurs années ; les principaux chefs s'assemblèrent pour une palabre où chacun exposa l'histoire de la guerre, ses résultats, le but et les conditions du traité à conclure. Lorsque toutes les clauses furent débattues et acceptées, un serviteur muni d'une feuille de bananier passa devant les principaux chefs et leur coupa à chacun quelques poils des jambes. Il remit ensuite le tout au féticheur chargé de recommander à chacun, dans la harangue finale, la stricte observation des clauses acceptées et prédisant les plus affreuses calamités à celui qui trahirait le premier l'alliance conclue.

Le discours du féticheur terminé, on déposa dans une boîte la feuille de bananier avec son contenu et on alla serrer le tout dans la case réservée aux fétiches. La paix était signée.

LA POLITESSE CHEZ LES NOIRS. — On est souvent tenté de croire que le Congolais ignore les règles de la politesse ; c'est une profonde erreur ; bien qu'elles diffèrent essentiellement des nôtres, elles n'en existent pas moins.

Dans le bas Congo et dans la région des cataractes jusqu'au Stanley-Pool, tout indigène qui rencontre un chef, noir ou blanc, dit : *M'Boté founou* (bonjour chef), à quoi le maître répond : *M'Boté* (bonjour). Le Bangala qui s'adresse à un autre commence par ces mots : *Io adjajo* (je vous salue), auxquels l'interpellé répond : *Io* (soyez le bienvenu). Un Upoto qui s'avance vers son chef erie : *Bâ*, en levant la main ; ce à quoi l'autre répond : *Hum*. Suivant l'importance du chef, le *bâ* et le *hum* sont répétés deux ou trois fois. On retrouve la même coutume chez les Mogwandis. Ceux-ci, ainsi que la plupart des peuplades du centre de l'Afrique, émettent, la bouche presque fermée, le son : *è è*, pour dire oui. Les Bas-Congolais, eux, pour exprimer l'affirmation, restent muets et se contentent de plisser fortement la peau du front en ouvrant de grands yeux.

Au repas, une coutume assez étrange consiste à goûter la *malafou* qu'on offre. Celui qui régale commettrait une insigne impolitesse en ne trempant pas, le premier, ses lèvres dans l'unique verre auquel ses convives sont appelés à boire.

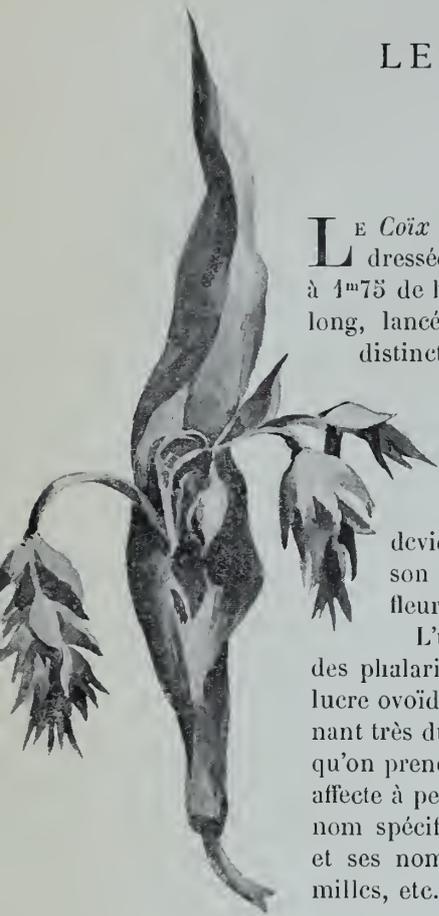
Lieut' WILVERTH.

(1) Voir *Congo illustré* 1894, p. 57.



## LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

### V. — LE « COÏX LACHRYMA ARUNDINACEA » (1)



Le *Coix Lachryma* est une plante annuelle, dressée, glabre, à tige rameuse de 1 mètre à 1<sup>m</sup>75 de haut; feuilles de 30 centimètres de long, lancéolées, rigides, à nervure centrale distincte; fleurs monoïques réunies en un épi composé de trois épillets basilaïres, le médian sessile et femelle, les deux latéraux pédicellés et neutres, tous renfermés dans un involucre ovoïde qui, à maturité, devient dur comme la pierre. C'est par son sommet perforé que sortent les fleurs mâles, en panicules lâches.

L'unique espèce que renferme le genre des phalaridées est caractérisée par cet involucre ovoïde, aigu et perforé au sommet, devenant très dur à maturité, blanchâtre et luisant, qu'on prend vulgairement pour la graine et qui affecte à peu près la forme d'une larme; d'où le nom spécifique de la plante : *Coix lachryma*; et ses noms vulgaires : larmes de Job, larmilles, etc.



HABITAT : D'après C. d'Orbigny le *Coix lachryma* serait originaire de l'Inde. Lanessan le signale comme étant commun en Nouvelle-Calédonie dans les endroits bas et humides. D'après Moloney, il est cultivé à Sierra-Leone. On le rencontre aussi parfois dans nos jardins comme objet de curiosité plutôt que d'agrément (Larousse). Enfin, nous le signalons comme abondant dans le district de l'Équateur, où nous l'avons remarqué pour la première fois dans la Boussira.



USAGES : D'après Gouas, dans certains pays, on emploie les involucre de coix pour fabriquer du pain en cas de disette. Ces involucre renferment, en effet, un caryopte, contenant de la fécule; dans l'Inde, on les met mariner dans l'eau pendant une nuit, afin de les dépouiller aisément de leur enveloppe, et ils peuvent alors servir à l'alimentation; les indigènes d'Amboine font de même (Rumphius).

Dans les Indes hollandaises les natifs pilent les larmes de Job pour les mêler avec de l'eau et les employer contre les maladies nerveuses et comme moyen d'éloigner les mauvais esprits.

Les feuilles de Coix passent auprès des indigènes de la

Nouvelle-Calédonie pour posséder des propriétés médicinales.

D'après Moloney, ces propriétés seraient toniques et diurétiques; Baillon dit que les larmes de Job ont été signalées comme lithontriptiques. Mais l'usage le plus fréquent qui se fasse de la larme de Job est pour la confection de bracelets, colliers, chapelets, etc. Chez les nègres marrons, ces colliers sont appelés « colliers de Kanifro » (possessions hollandaises). Je trouvai des objets de ce genre dans les villages de la Boussira. Dans un rapport daté du 9 septembre 1892, je signalais, en effet, l'existence dans cette rivière de « colliers en perles végétales appelées « békétés »; ces perles sont mauves, bariolées et, lorsqu'on les frotte l'une contre l'autre, elles produisent un son de verroterie.

Des spécimens rapportés de la Boussira furent exposés au compartiment congolais, à Anvers; je leur avais donné le nom de « chapelets-monnaie », parce qu'ils sont employés comme monnaie par les tribus mongos, chez qui nos perles manufacturées n'ont pas encore fait leur apparition.

Alternant avec des baies séchées de plantes diverses, des dents humaines ou des dents de fauves, de petits morceaux de jones, des perles en cuivre rouge, etc., les larmes de Job forment de véritables chapelets de longueurs différentes suivant leur valeur monétaire. Lorsque je parvins, en 1892, aux villages de la Iâpa (haute Boussira), quatre chapelets de l'espèce, longs d'environ un mètre, représentaient le prix d'un esclave. Les populations qui emploient les « perles végétales » comme monnaie se montrent très avides de nos petites perles de Venise ou de Bohême.

A ce propos, nous signalerons un rapprochement ethnographique curieux, sans, bien entendu, en vouloir tirer aucune conséquence prématurée. D'après l'exposition ethnographique du Trocadéro, à Paris, les Indiens Campos (Napo), du Pérou septentrional (Équateur américain), employaient les « larmes de Job » pour en confectionner des colliers, en les alternant avec les petites perles rouges et blanches de Venise, les mêmes qui ont cours au Congo. De plus, ces mêmes Indiens se tatouent d'une série de lignes parallèles en travers des joues et du nez, ce qui forme un autre rapprochement intéressant avec certaines tribus de l'Équateur africain, Mbâla, sur la Djwâpa, par exemple, où le tatouage de race est formé par une série de petites entailles jointives, dessinant un grand accent circonflexe allant du milieu d'une joue à l'autre par le travers du nez.

Il faut dire que dans les autres tribus du Congo, les tatouages en travers du nez sont rares.

Remarque. — Le mot coix doit se prononcer ko-ikss (Larousse) et non pas kwâkss. Nous n'avons pu trouver l'origine de l'appellation « larmes de Job ». Peut-être quelqu'un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux et voudra-t-il nous en faire part.

Lieut<sup>t</sup> CH. LEMAIRE.

(1) FAMILLE : Graminées; TRIBU : Phalaridées; SYNONYMES : Larmes de Job, larmilles des Indes, etc.; NOM MONGO (Équateur) : Békété.





Départ d'un train à la gare de Matadi. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les nouvelles que nous avons publiées dans ces derniers temps, au sujet de l'avancement du chemin de fer, viennent d'être confirmées officiellement par un rapport que M. Fuchs, inspecteur d'État ff. de gouverneur général à Boma, adresse au gouvernement central de l'État indépendant du Congo.

Parti de Matadi le 19 août, M. Fuchs a fait une excursion le long de la ligne et a visité les travaux jusqu'au col de Nsole (kilomètre 132).

La première partie du voyage s'est effectuée en wagon jusqu'au kilomètre 118. A partir de ce point jusqu'au kilomètre 132, l'inspecteur d'État a parcouru, à pied, les chantiers du chemin de fer.

Il résulte du rapport officiel transmis à l'État indépendant du Congo, que les travaux sont méthodiquement conduits et marchent très rapidement.

On arrive à poser de 600 à 700 mètres de voie par jour. La direction du chemin de fer estime que, sauf imprévu, le rail atteindra Kimpesse (kilomètre 160) au mois d'avril prochain.

L'état de santé du personnel européen et du personnel noir est satisfaisant et l'esprit des travailleurs excellent.

M. Fuchs est rentré à Matadi le 21 août à 4 1/4 heures; le trajet de 82 kilomètres, entre la Lufu et Matadi, s'est effectué en cinq heures. L'exploitation, sur toute cette partie de la ligne, est signalée comme se faisant très régulièrement.



Les dernières nouvelles nous apprennent que, depuis le 19 août, il a été engagé par la Compagnie 750 nouveaux travailleurs noirs destinés à renforcer le personnel ouvrier du chemin de fer.



## LES SAKARAS ET LEUR SULTAN BANGASSO

PAR LE COMMANDANT BALAT

**O**RIGINES DU SULTANAT. — Le territoire des Sakaras, race très puissante et, comme nous le verrons plus loin, très étendue, est placé sous l'autorité directe et absolue d'un chef unique, Bangasso, qui a pris le titre de sultan.

Les ancêtres de ce sultan, Beringa et son père Danga, étaient des chefs peu importants établis sur le Bomu, le Bali et le Zaco; leur descendant Boendi, grand-père du chef actuel, est le véritable fondateur de la dynastie et du royaume tel qu'il existe à l'heure présente. C'est lui qui, aidé par ses quatre fils : Bali, Badoka, Ganda et Mada, conquiert presque tout le pays arrosé par le Bomu et ses affluents et y installa les populations sakaras.

Bangasso, fils de Bali, homme d'une intelligence et d'une énergie peu ordinaires, assujettit tout le pouvoir dans sa main ferme, et, ajoutant quelques conquêtes à celles de son grand-père Boendi, créa définitivement l'empire que nous connaissons aujourd'hui.

Le sultan actuel pratique, dans la plus large acception du terme, le « self government ». Toutes les décisions importantes sont prises par lui. Des courriers sûrs lui arrivent régulièrement, à toutes les heures de la journée, et le mettent rapidement au courant de ce qui se passe dans le pays.

Les moyens qu'il emploie pour affirmer son autorité sont parfois cruels; mais cette sévérité, souvent nécessaire avec des sujets comme ceux auxquels il commande, est tempérée par un grand fond de bonté naturelle. Il fait tout par lui-même, sans jamais rien oublier d'important.

Depuis l'arrivée des agents de l'État, qu'il s'efforce d'imiter en toutes choses, Bangasso a sensiblement modifié sa façon de gouverner. Les capitaines Van Gèle et Le Marinel sont même arrivés, par leurs conseils, à lui faire abandonner plusieurs de ses anciennes habitudes et à modérer considérablement les répressions, parfois trop sévères, qu'il exerçait pour maintenir son pouvoir. Je m'efforce de compléter l'œuvre humanitaire de mes prédécesseurs.



**JUSTICE RÉPRESSIVE.** — Le sultan rend lui-même la justice; il confie bien à ses grands chefs le soin de juger les cas peu

importants; mais, dès qu'il s'agit d'un homme libre ou d'un délit d'une certaine gravité, l'accusé doit comparaître devant Bangasso en personne.

Voici les peines appliquées dans quelques cas principaux : L'individu coupable de vol est condamné à la restitution, puis on lui coupe une oreille ou un bout d'oreille, suivant l'importance du détournement. Le sultan se montre particulièrement rigoureux pour les vols d'ivoire. Il considère cette précieuse denrée comme son bien propre : l'individu reconnu coupable d'avoir dérobé une défense d'éléphant est frappé de la chicotte jusqu'à ce qu'il ait dit où il a caché le produit de son larcin.

L'homme convaincu d'adultère est puni de mort : on lui coupe le cou ou on l'étrangle, suivant le rang qu'il occupe. Le coupable peut racheter sa mort si le plaignant se contente de l'indemnité proposée.

L'assassinat et le meurtre sont toujours punis de mort. Personne ne peut se soustraire à ce châtiment. Tout cela néanmoins est un peu théorique et ici, plus que partout ailleurs, la justice est rendue d'une façon assez inégale. Le sultan, dans ses jugements, a l'habitude de consulter d'abord les nécessités de sa politique intérieure et il arrive qu'il se montre particulièrement indulgent quand l'accusé appartient à la race boëndi.

Voici, à titre de curiosité, un jugement de Bangasso : Il s'agissait d'un chef de sa famille qui s'était rendu coupable d'adultère avec une des femmes du sultan. Comme ce dernier ne voulait pas condamner à mort son parent, il lui laissa la faculté de faire exécuter un tiers à sa place et le condamna simplement à payer une amende de 10 chèvres et de 20 fers de lance. Ce jugement peut paraître bizarre, mais il est parfaitement conforme aux mœurs du pays.

Il n'y a pas bien longtemps, Bangasso exécutait encore lui-même les jugements qu'il prononçait : « Ce, pour en être plus certain », disait-il. Il paraît avoir renoncé à cette pratique; il s'en cache en tous cas. Nous sommes arrivés déjà à lui persuader de nous livrer les hommes condamnés à mort, au lieu de les faire décapiter : pour certains cas, il y a consenti; pour d'autres, il nous assure que cela ne lui serait pas possible quand bien même il le voudrait.

Le sultan nous affirme qu'il fait de sérieux efforts pour supprimer dans son royaume l'anthropophagie qui y sévit comme un peu partout dans cette région, mais à un degré moindre que chez les populations voisines. Grâce à notre influence, cette abominable coutume commence déjà à être jugée sévèrement par les natifs.



**POPULATION.** — Nous évaluons la population des Sakaras, répartie sur les 43,000 kilomètres carrés de la surface du pays, à 420,000 habitants. Ces indigènes ne forment pas d'agglomérations considérables telles que nous en voyons sur le Congo



Guerrier azande.

(D'après une phot. de M. Michel.)

ou le long de l'Ubangi; ils se réunissent par famille. Chaque chef a bien ses hommes autour de lui, mais les différentes familles forment des groupes séparés vivant dans des espaces clos.

La polygamie se pratique dans toute la force du terme. Bangasso en donne lui-même l'exemple; il a environ 1,500 femmes qui lui ont déjà donné une soixantaine d'enfants. Tous ses fils sont répartis dans les différentes parties du pays dès qu'ils sont en âge de commander. C'est grâce à eux que le sultan maintient en partie son autorité et parvient à être si bien renseigné sur ce qui se passe dans son royaume.

Les Sakaras, dont la race domine toutes les autres, passent la plus grande partie de leur temps à chasser et à faire la guerre. Quelques-uns exercent une petite industrie : ils sont forgerons, vanniers, potiers, etc. Les femmes cultivent la terre, portent les fardeaux et s'occupent de toutes les charges du ménage. Ces indigènes sont en général assez indolents.

✽

RELIGION. — Il n'existe aucune religion chez les Sakaras; ils ont une individualité N'Goumba à laquelle ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent; pour combattre l'influence de la divinité, ils ont des fétiches, des amulettes, etc. Ils se montrent en général très sceptiques.

✽

ESCLAVAGE. — L'esclavage existe naturellement dans toute la région; mais il est tempéré par une loi qui interdit au maître de mettre à mort ses serviteurs. Bangasso a, de plus, le droit d'affranchir un esclave et d'en faire un homme libre pour des faits de guerre ou des services éminents.

L'enfant né d'un homme libre et d'une femme esclave est

libre. Il reçoit, comme tous les Sakaras, à partir d'un certain âge (vers 16 ans), le signe distinctif de la race qui consiste en un tatouage horizontal sur le front, et composé de quatre séries de traits qui se recoupent.

✽

MOEURS DIVERSES. — Le Sakara, sans avoir les formes athlétiques des indigènes des bords de l'Ubangi, est en général très bien fait et très solide. Sa physionomie est intelligente. Il ne porte presque pas de perles, à l'inverse des races sangos, a-bodos, etc., qui en ont les cheveux et la barbe remplis. Il a, en général, une coiffure très caractéristique qui consiste à relever sa chevelure en forme de casque. Il se peint souvent le corps avec de l'ocre rouge.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, ces indigènes sont naturellement indolents; les armes seules les intéressent et parviennent à les faire sortir de leur apathie. Ils montrent une réelle application et une grande aptitude pour tout ce qui concerne les exercices militaires.

Les Sakaras enterrent leurs morts; ces cérémonies funèbres, surtout quand il s'agit de chefs, sont entourées d'une espèce de mystère très difficile à pénétrer.

Dernièrement est mort, non loin d'ici, un parent de Bangasso, le chef Ganda; ses fils ont amené à la station le cadavre de leur père, suivi de toutes ses femmes et de ses esclaves. Bangasso était précisément chez moi lorsqu'on est venu lui annoncer que le cortège funèbre venait d'arriver. De crainte que nous n'intervenions, et que nous ne lui posions des

questions embarrassantes, il nous a quittés brusquement sans nous faire ses adieux et nous ne l'avons plus revu.

Le lendemain, nous apprenions que l'enterrement avait eu



Guerrier de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

lieu à la pointe du jour. Ganda avait été placé dans un trou creusé en terre, la tête appuyée sur le cadavre d'un enfant de douze ans, et entouré des corps de vingt de ses femmes sacrifiées sur sa tombe. Les membres de la famille Boëndi seuls, avaient été invités à cette horrible cérémonie; encore devaient-ils avoir atteint un certain âge pour être admis à y assister.

Je me suis laissé dire que, dans de pareilles occasions, nul ne peut, sous peine de mort, révéler ce qui s'est passé aux funérailles. Un des fils de Ganda, Oango (un ancien boy du capitaine Van Gèle), nous a cependant avoué l'existence de ces sacrifices humains; mais nous n'avons jamais pu obtenir de lui qu'il nous en fit une description complète.

Bangasso se renferme dans le mutisme le plus absolu à cet égard. Nous savons néanmoins que cette abominable coutume, dont les indigènes ne parlent

qu'en tremblant, se pratique de temps immémorial. Il n'y a pas bien longtemps, les enterrements des grands sakaras étaient suivis du massacre de tous leurs esclaves, qui, après avoir été égorgés, étaient livrés en pâture aux indigènes.

Bangasso nous a assuré que cela ne se passerait plus à l'avenir et que, même à sa mort, il défendrait à ses descendants de faire tuer ses femmes afin de donner un grand et salutaire

exemple; mais il affirme qu'il n'a pu se soustraire aux anciennes traditions pour Ganda, qui était le dernier de ses ascendants et qui avait prescrit lui-même le cérémonial de ses funérailles.

Le cimetière des Boëndis ne peut être visité par personne sous peine de mort; les indigènes en cachent soigneusement l'emplacement.

La langue des Sakaras n'a aucun rapport avec celle des indigènes des rives de l'Ubangi; les mots sont absolument différents. Ce langage est assez difficile à apprendre. Nous nous efforcerons d'avoir des renseignements complets sur son origine et son génie.



FAUNE. FLORE. — La faune de cette région diffère très peu de celle des autres parties de l'Ubangi. On y rencontre beaucoup d'éléphants, surtout au nord. Quant aux hippopotames et aux crocodiles, ils sont peu nombreux dans le Bomu, mais ils se montrent en plus grande quantité dans les affluents tels que le Bali et le Shinko.

Beaucoup de serpents très dangereux (nous en avons remarqué trois espèces); dans les forêts, les animaux les plus répandus sont les léopards et les chats-tigres; quelques lions dans les montagnes de nord-est; des hyènes dans les plaines; un monde d'insectes et d'oiseaux: pintades, perdreaux rouges, cailles, pigeons, abondent aux environs des cultures.

Nous avons remarqué dans les forêts un grand nombre de lianes à caoutchouc, et assez bien de cotonniers dans les taillis, à la lisière des grands bois.

Les indigènes cultivent surtout le manioc, le maïs, une espèce de concombre dont ils mangent les semences et une sorte d'épinard sauvage.

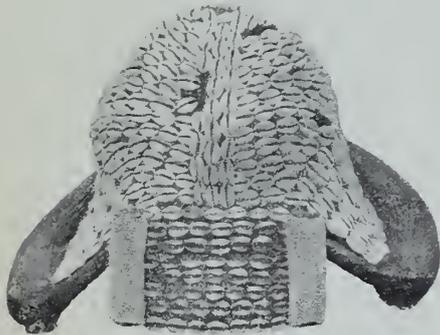
On trouve peu de palmiers dans le pays: les élaïs font presque complètement défaut; par contre, en certains endroits on rencontre assez bien de palmiers borassus.

En résumé, le territoire des Sakaras forme un pays des plus remarquables par sa fertilité, son réseau de communications, ses richesses naturelles et son organisation politique.

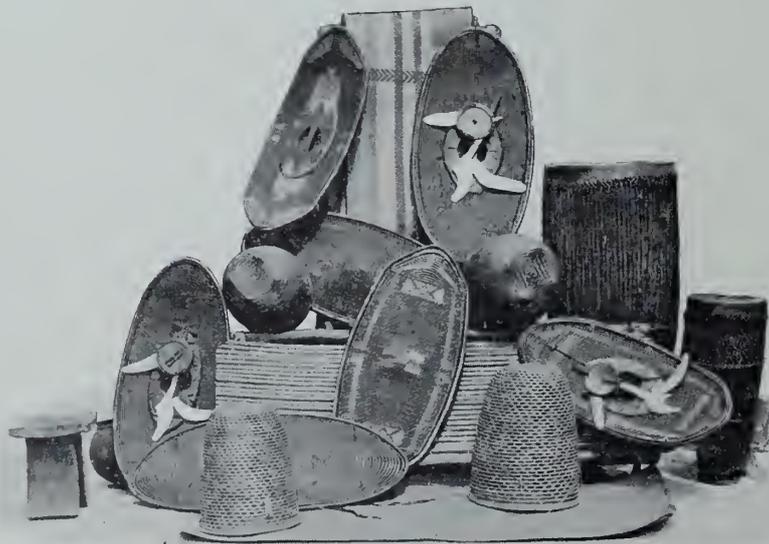
Commandant BALAT.



Coiffure des Sakaras  
vue de face.



Coiffure des Sakaras  
vue de dos.



Spécimens d'objets de vannerie de Djabbir.



Une rue du village de Bumba, confluent du Rubi.  
(D'après une photog. de M. Michel.)

## L'ESCLAVAGE ET LE CANNIBALISME

PAR LE LIEUTENANT WILVERTH.



Indigène bangala.

**J**E ne me propose pas de faire ici l'histoire de l'esclavage et du cannibalisme au Congo. Je m'attacherai seulement à prouver que ces coutumes barbares, dont l'origine est si ancienne dans toute l'Afrique équatoriale, tendent à se modifier peu à peu et ne tarderont pas à disparaître complètement devant l'influence toujours croissante de la civilisation européenne.

J'aurai atteint le but que je me suis assigné si, en réponse à ceux qui doutent encore des progrès réalisés par les Belges au Congo, je réussis à montrer ce qu'étaient, il y a quelques années à peine, les habitants de ces régions, ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils seront dans un avenir plus ou moins rapproché.

Afin de mieux faire comprendre l'évolution qui s'est produite chez la plupart des populations du haut fleuve, je rappellerai tout d'abord quelques-unes des scènes de sauvagerie dont furent témoins les explorateurs de la première heure.

Voici, par exemple, le récit des funérailles de Mpoki, le chef du village de Manga, près de Bolobo :

Le corps, ayant été bien lavé, fut enroulé dans les plus riches étoffes laissées par le défunt ; la figure fut barbouillée de couleur. Ainsi arrangé, le cadavre fut exposé devant la hutte habitée avant le décès ; pendant huit jours, les indigènes des environs vinrent exécuter des danses accompagnées de chants, de battements de gongs, de coups de fusil. Ce vacarme se prolongeait fort avant dans la nuit ; bien entendu, le malafou circulait à pleinesalebasses et les danseurs ne se retiraient que tout à fait ivres. Le neuvième jour, une fosse fut creusée

pour y déposer le corps. Le soir, les sacrifices commencèrent au clair de la lune ; quatre femmes furent immolées au son des tams-tams, des tambours, des cris assourdissants poussés par la foule en proie à une joie féroce ; les corps de deux des femmes furent déposés en travers dans le fond de la fosse de Mpoki, tandis que les deux autres furent mangés.



J'emprunte à un autre voyageur le récit suivant des cérémonies qui eurent lieu, en 1883, à l'occasion de la mort de Seko Tonghi, un des chefs baroumbés établi près de la station actuelle de l'Équateur :

« Des processions de femmes s'organisèrent ; elles portaient les objets ayant appartenu au défunt : bouteilles,alebasses, pagnes, etc. Pendant ce temps, les hommes tiraient de nombreux coups de fusil. Le soir, on dansa, on chanta et on but le malafou ; le lendemain, vers midi, eut lieu l'exécution. Les tambours, les gongs, les trompes en ivoire produisaient une cacophonie sans nom ; la foule des spectateurs hurlait ; au milieu de la place, se trouvait une des victimes destinées à être sacrifiées : c'était un gaillard gros et fort, complètement nu ; il était assis sur le sol, les jambes allongées, les mains attachées à des piquets, son visage était impassible, le regard indifférent. On plaça entre ses jambes un pieu auquel il fut solidement lié par le milieu du corps ; puis on lui passa au cou un collier fait de lianes. De ce collier partaient d'autres lianes qui se réunissaient toutes au-dessus de la tête en un seul lien attaché à l'extrémité d'un arbuste recourbé vers le patient. Quand tout fut bien ajusté, on banda les yeux de la

victime. A ce moment, le sacrificateur s'avança, armé d'un énorme couteau ; il prit position, mesura son élan et frappa un coup sec. L'arbre se redressa et projeta au loin la tête du supplicié. Immédiatement, les sauvages se précipitèrent sur le corps mutilé pour le dépecer. »

✽

Voici un épisode non moins caractéristique dont fut témoin, au mois de mai 1884, le regretté commandant Coquilhat.

Les Bangalas étaient allés faire la guerre aux Oubikas et rentraient vainqueurs chez eux ; ils ramenaient le cadavre couvert de plaies d'un grand chef ennemi. Quand le corps ensanglanté eut été déposé sur la rive, Mata Buiké, chef des Bangalas, et ses fils le dépecèrent ; chacun des notables de la cour du roi reçut une petite part de la dépouille humaine ; puis tous délilèrent au milieu de la populace en répétant un chant lugubre et triomphal à la fois et d'une frénésie caractéristique. Dans la soirée, les Bangalas se livrèrent à des danses symboliques ; des feux furent allumés ; les débris du cadavre dépecé furent grillés et mangés par le roi, ses fils et les notables pendant que la multitude répétait en chœur le refrain de chants appropriés à la circonstance.

✽

Dans le journal de voyage de Casman, je trouve la relation d'un fait qui montre le commencement de l'influence du blanc.

C'était à Lukoléla, le 4<sup>er</sup> décembre 1884 ; une exécution devait avoir lieu. Deux blancs, MM. Casman et Glave, se rendirent au lieu du supplice ; le condamné était garrotté ; le bourreau avait déjà marqué sur le cou la place où il devait frapper. L'assistance délirait de joie. Les blancs s'étant enquis du délit dont le malheureux s'était rendu coupable, apprirent par un trafiquant bayanzi que cet homme avait mérité la mort pour avoir essayé de se soustraire à l'autorité de son maître. « Je l'ai acheté fort cher, dit-il, et depuis plusieurs jours ce misérable brise ses liens et tente continuellement de s'échapper. Il veut donc me voler. » — « Mais, répliquèrent les blancs, si vous tuez cet homme, vous n'y trouverez aucun avantage ! Dites-nous combien il vous a coûté. Nous vous payerons sa valeur en mitakos et nous l'emmenons. » Le marchand, après réflexion, demanda 300 laitons ; les blancs délivrèrent le pauvre diable et le prirent avec eux. Mais ce ne fut pas sans provoquer de vives protestations chez les natifs qui, furieux d'être privés du spectacle d'une exécution capitale, se mirent à murmurer et voulurent même faire un mauvais parti aux deux Européens.

Voici une coutume qui, jadis, se pratiquait dans tout le bas Congo : A la mort d'un chef, le féticheur désignait deux ou trois personnes prétendument coupables d'avoir commis le crime. Ces gens étaient immédiatement arrêtés et, devant le peuple rassemblé, le sorcier prononçait un violent réquisitoire contre les accusés. Il leur ordonnait ensuite de boire la *cassa* (breuvage empoisonné provenant de la décoction d'une plante vénéneuse). Ceux qui succombaient à l'épreuve étaient convaincus d'avoir causé la mort du chef et tous les assistants se disputaient l'honneur de porter les premiers coups de couteau au criminel. Ce dernier était traîné sur un bûcher et ses cendres jetées sur la tombe de sa prétendue victime.

A l'heure actuelle, ces odieuses pratiques ont entièrement disparu dans toutes les parties soumises directement à l'action de l'État indépendant. Le bas Congo est purgé des traitants ; la question arabe est définitivement résolue et la pacification

des vastes contrées visitées jadis par les marchands d'hommes est un fait accompli. Dans le haut Congo, chez les populations riveraines, il est très rare qu'il se passe encore, de loin en loin, quelques faits isolés de cannibalisme. Quant à l'esclavage, il est devenu plutôt domestique, si je puis m'exprimer ainsi. Il n'y a guère que chez les peuples des bois, moins directement soumis au contrôle des Européens, que l'on signale encore de temps à autre des abus. Généralement, il s'agit de sacrifices humains con-



Indigènes de l'Aruwimi. (D'après une phot. de M. Sanders.)

sommés à l'occasion des funérailles d'un grand chef.

Je me suis laissé dire que, dans ces circonstances, on immole un certain nombre d'esclaves dont la quantité varie suivant l'importance du défunt. Les victimes choisies sont généralement des hommes ou des femmes fort âgés ou bien encore de tout jeunes enfants. Le corps du chef mort est recouvert de ses plus beaux ornements, puis couché sur une natte. Les femmes du village font l'office de pleureuses : elles donnent des marques du plus profond désespoir, poussent des cris à fendre l'âme et pleurent à chaudes larmes. Les hommes se rassemblent aux environs de l'habitation où repose le défunt et où la famille a eu soin de faire préparer une grande quantité de pots de massanga (vin de canne à sucre), et de malafou (vin de palme). Pendant que les femmes pleurent, les hommes boivent et fument. La cérémonie se prolonge jusque bien avant dans la soirée ; aussi l'assemblée est-elle fortement éméchée quand la lune éclaire la scène de ses rayons argentés. Minuit est l'heure consacrée au sacrifice ; la victime est amenée ; un adolescent qui demande à être reconnu apte à porter les armes, est chargé du rôle de

sacrificateur. L'exécution terminée, le féticheur découpe le cadavre et le partage entre les personnes de l'assemblée.

✽

J'ai demandé un jour à certains chefs qui m'avaient été signalés comme pratiquant en cachette l'anthropophagie, ce qui pouvait pousser les cannibales à rechercher si avidement la chair humaine. « Oh ! me répondirent-ils, aucune viande ne surpasse en saveur celle de l'homme ; c'est la *niama* (viande) par excellence ; une fois qu'on en a goûté on veut encore en manger. » Après leur avoir montré toute l'horreur de ces épouvantables repas, je leur dis : « Mais vous ne comprenez donc pas que ceux qui mangent leurs semblables sont moins que des bêtes sauvages, car celles-là au moins ne se dévorent pas entre elles. » A cet argument, qui semblait quelque peu les surprendre, ils ne trouvèrent rien à répondre, mais, visiblement gênés, ils mirent fin à la conversation.

✽

Je me suis laissé raconter que jadis les Mondonga, lorsque des gens d'autres tribus s'aventuraient en troupes peu nombreuses dans leurs bois, les chassaient absolument comme des bêtes sauvages. A cette fin, ils s'armaient de lances en forme de harpons, retenues au poignet par une corde ; lorsque cette lance pénétrait dans le corps de la victime, si cette dernière n'était pas tuée sur le coup, elle essayait souvent d'arracher l'arme pour prendre la fuite ; mais la forme du harpon empêchait le fer de sortir de la blessure et le Mondonga pouvait achever sa victime à coups de couteau.

D'autres peuplades, où les esclaves étaient rares, échangeaient, paraît-il, avec des tribus qui venaient parfois de fort loin, de l'ivoire contre du bétail humain.

✽

Actuellement, l'État a mis un terme à cet affreux commerce. L'esclavage domestique, comme je le disais plus haut, subsiste seul encore chez les populations riveraines, et, chose qui peut paraître étrange, celui qui a été employé chez un bon maître considère généralement ce dernier comme son père plutôt que comme un étranger. Il ne demande pas à le quitter et n'envie pas d'autre sort.

Les Upotos et les Bangalas comptent, nous le savons, leur fortune d'après le nombre de femmes et d'esclaves qu'ils possèdent. Jadis, le chef de Mobeka possédait, au dire de ses sujets, plus de cent femmes et quelques centaines d'esclaves.

Il est à noter que le serviteur qui s'est rendu utile à son

maître est considéré, au bout d'un certain temps, comme de la famille et ne doit pas craindre d'être vendu. Il est spécialement chargé d'aller à la pêche, de récolter le vin de palme, de fabriquer les armes. Aucun signe particulier ne le distingue des hommes libres.

A Upoto, chaque village installe dans une île voisine une véritable colonie d'esclaves, sous la surveillance d'un chef. Tous ces gens vivent très tranquillement entre eux, exempts de soucis et sans s'inquiéter du lendemain.

La traite a complètement disparu dans la région d'Upoto et de Bangala. Buéla et Mbélé, qui étaient autrefois les deux principaux centres d'approvisionnements, ne fournissent plus de marchandise humaine.

Depuis l'établissement des Européens dans la région, dès qu'un esclave est mécontent de son sort ou craint d'être vendu par son maître, il vient se mettre sous la protection de l'État, qui le libère ; les natifs savent très bien, aujourd'hui, qu'une fois libérés, ils deviennent immédiatement des hommes libres.

Ces esclaves libérés sont envoyés dans les camps d'instruction de Nouvelle-Anvers, de l'Équateur, de Léopoldville, où on leur apprend l'exercice militaire, ainsi qu'un métier tel que celui de charpentier, forgeron, maçon, laboureur, etc.

On le voit, tandis qu'il y a quelque vingt ans, la traite et le cannibalisme régnaient sans partage dans toute l'Afrique tropicale ; tandis qu'à l'époque des premières expéditions de l'Association internationale africaine, les explorateurs eurent à lutter contre les horribles pratiques des indigènes, dix ans plus tard, ces mêmes peuplades, cannibales d'instinct, étaient complètement soumises et avaient abandonné leurs abominables coutumes. Seules, quelques tribus trop éloignées ou perdues au milieu des forêts persistent peut-être dans leurs cruelles traditions ; mais sous peu nous verrons l'action du blanc s'étendre jusque là et alors les horribles scènes entrevues par les premiers pionniers de la civilisation passeront à l'état de légendes. Le jour où, grâce aux missionnaires, aux commerçants, aux agents de l'État indépendant, les jeunes nègres qui sont soumis actuellement à l'influence des Européens auront atteint l'âge adulte, ce jour-là, l'esclavage et le cannibalisme auront vécu à tout jamais. Mais il faut pour cela arriver à grouper autour de soi toute la nouvelle génération indigène. Beaucoup a déjà été fait dans ce sens et le succès a couronné l'entreprise ; mais un jour viendra où nous verrons les jeunes Congolais s'asseoir en masse sur les bancs des écoles et recevoir, à l'instar de ce qui se fait dans certaines institutions professionnelles, une éducation non seulement intellectuelle et morale, mais aussi manuelle ; ce jour-là, le sol africain, si riche et si fécond, nous rendra au centuple tout ce que nous aurons su dépenser pour l'émancipation et la régénération de ses enfants. Lieut' WILVERTH.



## PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

### I. — *HÆMANTHUS LINDENI*

Après avoir consacré plusieurs articles aux végétaux utiles du Congo, nous avons cru intéressant de présenter à nos lecteurs quelques-unes des plus jolies plantes d'ornement qui aient été récoltées dans les territoires de l'État indépendant.

Nous commencerons par l'*Hæmanthus Lindeni*, N.-E. Br., une magnifique Amaryllidée qui fut découverte dans la région du Congo par M. Aug. Linden, à qui l'espèce a été dédiée. M. Linden en envoya des spécimens vivants, en 1887, à l'établissement de l'*Horticulture internationale*, à Bruxelles; toutefois, ce n'est qu'au mois d'août de l'année 1890 qu'une de ces plantes produisit la première grande ombelle, portant plus d'une centaine de fleurs de 5 centimètres d'ouverture.

Depuis cette époque, l'*Hæmanthus Lindeni* a obtenu le plus grand succès à l'exposition quinquennale du Casino de Gand, et, tout récemment, au dernier concours d'horticulture organisé à Bruxelles par la Société royale de Flore et la Royale Linnéenne. En 1893, un certificat de mérite de 1<sup>re</sup> classe lui avait déjà été décerné par la *Royal Horticultural Society* de Londres.

Voici, d'après une description empruntée à N.-E. Brown, les caractères généraux de l'*Hæmanthus Lindeni*: Cette plante n'a pas de bulbe proprement dit, mais un faisceau de racines épais et compact. De ces racines, naissent six à huit feuilles disposées sur deux rangées, avec de longs pétioles qui sont arrondis à la partie inférieure, tandis que le dessus est plat et bordé de replis érigés, étroits, d'un vert foncé teinté de pourpre sombre à la partie inférieure.

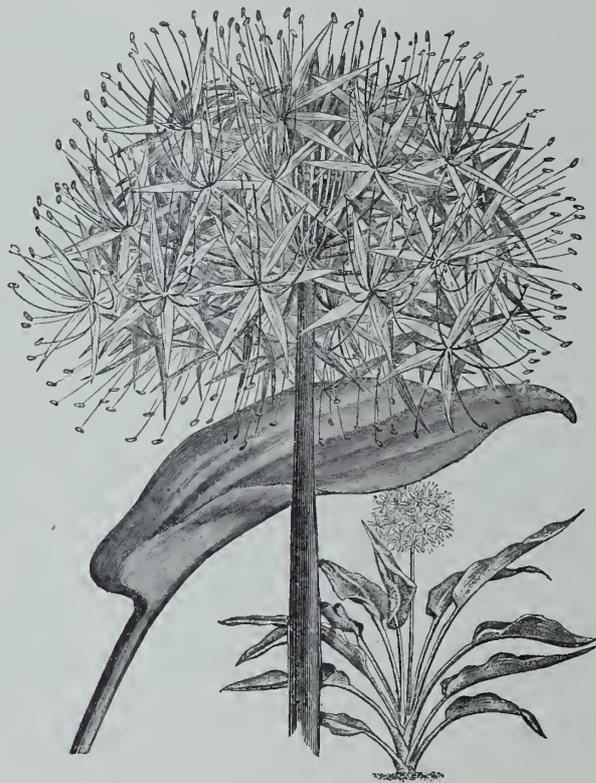
La partie étalée de la feuille a de 25 à 30 centimètres de

longueur, et de 9 à 11 1/2 de largeur; elle est allongée, ovale-lancéolée, aiguë; la base est largement arrondie, subtronquée ou subcordée, et se prolonge par les rebords du pétiole; elle est d'un vert éclatant à la partie supérieure, et plus sombre à la partie inférieure, avec une côte médiane pourpre sombre, plate en dessus, arrondie et formant saillie en dessous. Deux

des nervures latérales principales, à égale distance des bords et de la côte médiane, produisent une inflexion curieuse, la première se dessinant en creux à la surface, tandis que la seconde est légèrement en saillie. La hampe robuste s'élève à une hauteur d'environ 45 centimètres; elle est aplatie d'un côté, d'un vert pourpre sombre, avec quelques taches plus pâles çà et là. L'ombelle est de forme ronde, de 15 à 20 centimètres de diamètre, et produit plus de cent fleurs. Les bractées, très nombreuses, linéaires, ont de 4 à 5 centimètres de longueur; les pédicelles, rouges, ont environ 3 1/2 centimètres. L'ovaire est petit, de couleur verte. Les fleurs mesurent 5 centimètres de diamètre et sont d'une nuance rose saumon teinté d'écarlate, qu'il est difficile de décrire. Le tube cylindrique a de 20 à 25 centimètres de longueur, et les lobes linéaires lancéolés aigus, ont environ 3 centimètres de long sur 4 millimètres de

large. Les filaments ont à peu près 4 centimètres de longueur; ils sont sensiblement de la même couleur que le périanthé, mais blanchâtres à la base, avec les anthères pourprées. Le style est un peu plus long que les étamines et de la même nuance qu'elles.

Cette plante constitue l'une des plus belles espèces du genre *Hæmanthus*, si riche en formes remarquables. Son port élégant, vraiment gracieux, et sa magnifique couronne de fleurs, de grande dimension et d'un coloris éclatant, la mettent au premier rang des plantes d'ornement.



L'*Hæmanthus Lindeni* (1).

(1) D'après une gravure de l'*Illustration horticole*.





N° 1 — Pose de la voie sur le pont de service du ravin de Pondené, kil. 17.5.  
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

### LA CONSTRUCTION DES PONTS

PARMI les nombreuses difficultés que les ingénieurs du chemin de fer du Congo ont à surmonter depuis l'origine des travaux de construction de cette importante voie de communication, il en est une d'ordre purement technique, qui prime même celles qui sont inhérentes au climat et aux conditions toutes spéciales des contrées neuves, vierges des éléments les plus rudimentaires de notre civilisation : nous voulons parler de la difficulté qui dérive de l'absence complète des premiers moyens de communication.

A peine sorti de Matadi — son point de départ — le chemin de fer des Cataractes s'engage en pleine brousse, c'est-à-dire en dehors de toute route quelconque. Les seuls sentiers existant dans ces régions sont tracés par le pied des indigènes suivant toujours les distances les plus courtes, sans préoccupation aucune des montées et pentes les plus excessives, gravissant les montagnes ou dévalant le long des flancs des vallées suivant leurs lignes de plus grande pente; ils ne sont accessibles qu'aux hommes et aux animaux très peu chargés.

Dans ces conditions, et bien que le tracé du railway rencontre de distance en distance des sentiers en communication avec Matadi ou avec d'autres parties où la voie ferrée existe

déjà, il est impossible d'utiliser ces chemins pour les transports des matériaux et du matériel de construction.

D'autre part, la configuration du sol, dans la plupart des régions traversées, ne permet pas l'établissement d'une route exploitable, susceptible de livrer passage à de lourds chariots, sans grandes dépenses de terrassements et d'ouvrages d'art et surtout sans sacrifier un temps précieux. Les essais malheureux pour la création d'un service de transport par bœufs ont déjà fait rejeter, il y a quelques années, cette solution.

Le chemin de fer, livré à ses seuls moyens, devait donc s'organiser de façon que la difficulté résultant de l'absence de toutes voies de transport — routes, canaux, rivières navigables, qui viennent en général si puissamment en aide aux ingénieurs — ne fût pas trop préjudiciable à sa construction.

La première conséquence de cette situation était de rendre impossible la construction simultanée de plusieurs sections ou tronçons de la ligne et d'imposer un système que l'on pourrait appeler télescopique, les chantiers devant être concentrés à proximité du bout du rail et avancer avec lui de façon à obtenir une marche progressive des travaux.

Mais, dans l'application, une difficulté qui allait se repré-

senter très fréquemment, était la rencontre de nombreux ravins et rivières, où des ouvrages d'art plus ou moins importants devaient être établis pour le passage de la voie.

A l'origine, et en l'absence d'une expérience suffisante, les ingénieurs du chemin de fer étaient convaincus, sur la foi de renseignements reconnus plus tard exagérés, que le bois indigène ou autre devait être exclu de toute construction devant avoir une durée plus ou moins longue, l'action destructive des insectes et de l'atmosphère étant très active et rendant ainsi sa durée des plus éphémères.

En partant de ce principe, ils furent amenés à exécuter d'emblée tous les ponts à construire, suivant leurs dispositions définitives, avant de permettre le passage de la voie.

Or, la construction des maçonneries et le montage des tabliers en fer demandent forcément beaucoup de temps. En attendant leur achèvement, les travaux de terrassement avançaient et s'écartaient progressivement du bout du rail,

augmentant ainsi de plus en plus les difficultés de ravitaillement et d'approvisionnement des chantiers. Il en est résulté naturellement de grandes pertes de temps et un coût notablement plus élevé de la construction.

Mais les faits ayant démontré que les craintes que l'on avait éprouvées au sujet de la conservation des bois étaient fort exagérées, sinon chimériques, un système nouveau fut adopté et c'est celui que l'on suit actuellement. Son influence sur la marche des travaux est telle, que nous croyons pouvoir dire que c'est à son adoption qu'est due, en partie, l'avancement très rapide du chemin de fer constaté depuis lors.



Ce système consiste à exécuter aux passages des ravins, et un peu avant l'arrivée du rail en ces points, de solides estacades en bois.

Ces ouvrages sont établis rapidement et la pose de la voie



N° 2. — Passage d'un train de construction sur une estacade de service.  
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

s'y continue sans arrêt, absolument comme s'il n'existait dans la plate-forme aucune solution de continuité. Ils sont exécutés avec soin, de façon à permettre, non seulement la circulation des trains remorqués par les machines légères qui ravitaillent les travaux, mais aussi celle des trains d'exploitation conduits par de lourdes locomotives.

La construction de ces estacades, qui pourraient au besoin subsister plusieurs années en toute sécurité, a — nous le répétons — une importance capitale.

Ce système permet, en effet, de tenir toujours le bout du rail dans le voisinage immédiat de l'extrémité de la plate-forme exécutée, et par conséquent du point à partir duquel s'échelonnent tous les chantiers de terrassement, sur une longueur de 8 à 12 kilomètres, suivant que l'importance des travaux nécessite le groupement des travailleurs ou leur éparpillement le long du tracé.

D'autre part, il laisse aux ingénieurs le temps de se rendre compte — avant de prendre aucune décision sur les dimensions définitives des ouvrages d'art — de l'abondance et de la

vitesse des eaux auxquelles les ponts doivent livrer passage en saison des pluies, renseignements qui manquent dans toutes les régions où le personnel des études n'a pas séjourné pendant cette saison. De cette façon, on n'exécute ces importants travaux qu'en connaissance de cause et on évite des mécomptes qui autrement seraient inévitables.



Les estacades se composent de pieux ou pilots enfoncés dans les berges et le lit des rivières au moyen d'une sonnette à vapeur composée d'une légère chaudière verticale montée sur un chariot à deux roues; elle est conduite à bras ou traînée par des ânes, d'ouvrage d'art en ouvrage d'art, sur la plate-forme; elle reste à demeure sur la berge et elle est mise en communication avec le mouton automoteur qui avance avec la chèvre de palée en palée, au moyen de tuyaux flexibles. Sur les palées ainsi battues s'établit la superstructure formée de chapeaux et longrines en fortes pièces équarries, le tout solidement contreventé au moyen de madriers.



Fig. 3. — Passage d'un train de construction sur l'estacade de service du ravin de la Mi-Kengè, kil. 41,5.  
(D'après une photographie du R. P. D'Hooghe.)



N° 4.

Passerelle pour piétons de Decauville, établie au passage de la rivière Kungula avant les travaux du pont (kil. 100).

(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Notre intention n'est pas d'entrer dans les détails de construction des estacades, mais nous tenons cependant à répondre à une objection que nous avons souvent entendu formuler. Pourquoi, demande-t-on fréquemment, expédier d'Anvers des bois de charpente, voire des pilots pour des travaux à exécuter dans un pays où les forêts abondant en arbres séculaires, sont si nombreuses?

En ce qui concerne les pilots, qui sont des bois en grume, l'objection serait parfaitement fondée s'il en était réellement ainsi. Mais la vérité est que tous les pilots employés sont en bois du pays partout où un ouvrage provisoire est construit suffisamment à proximité d'une forêt pour que les frais d'abatage et d'amener à pied d'œuvre des arbres ne sont pas trop onéreux.

Pour les autres ponts, il est plus simple et moins coûteux de faire venir les bois d'Europe qui passent directement du navire sur wagons et sont amenés ainsi, sans nouvelle main-d'œuvre, dans le voisinage du lieu d'emploi. Il est aisé de comprendre que du moment où la distance du lieu d'abatage à l'endroit où ils doivent être utilisés est un peu importante, leur transport dans un pays privé de routes devient de suite fort coûteux. Il est donc, en définitive, plus économique dans ces cas et surtout plus facile de recevoir les arbres d'Europe.

A plus forte raison, pour les pièces équarries, poutres, madriers, etc., n'emploie-t-on que des bois

importés, plus avantageux que les bois du pays à tous les points de vue. Il n'y a pas seulement, en effet, à tenir compte pour ces derniers des frais de transport à travers la brousse des arbres abattus, mais il faudrait organiser des scieries à chaque chantier. Il faudrait, en outre, consacrer à ces travaux un nombre important de bras à prélever sur le reste des effectifs pour arriver à façonner des pièces à un prix beaucoup supérieur à celui que l'on obtient en Europe dans les scieries mécaniques outillées à la perfection. D'autre part, il faut considérer que le travail de la plupart des bois que l'on rencontre est difficile, car ce sont des essences très dures, magnifiques pour les travaux d'ébénisterie, mais convenant, par suite, peu pour des travaux grossiers de charpente; ces bois sont, en effet, semblables aux bois exotiques bien connus ici : gaïac, teck, acajou, etc. On rencontre certainement des bois de charpente, mais si l'on devait entrer dans cette voie, en serait amené à des triages, fausses main-d'œuvre, etc.

En résumé, l'emploi des bois d'Europe est logique; il fait gagner du temps, distraie le moins d'hommes possible des travaux de l'avancement et est moins coûteux.



Nous donnons en gravures la reproduction de trois photographies : l'une (n° 1) montre une estacade achevée et une équipe d'ouvriers achevant d'y installer la voie; les deux autres (n°s 2 et 3), l'estacade et la voie complètement terminées et livrant passage à des trains de construction.

Ces ouvrages provisoires sont construits de façon à faciliter, en outre, l'exécution des maçonneries du pont définitif et servent ensuite comme ponts de service pour le montage des tabliers en acier.

Une de nos gravures (n° 5) représente les premiers travaux de montage du pont de la Kungula; une autre (n° 6), le pont de la Lufu complètement monté, mais non encore débarrassé des matériaux de l'estacade; enfin, d'autres photographies (n°s 7, 8 et 9) donnent la vue des ponts définitifs entièrement terminés.

Les estacades une fois construites, permettant le passage des



N° 5. — Les premiers travaux de montage du pont de la rivière Kungula (kil. 100).  
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

trains de service et mieux des trains d'exploitation, on comprend parfaitement que rien ne presse plus pour l'exécution des ouvrages définitifs. Celle-ci fait l'objet d'un service spécial qui suit la construction à plus ou moins grande distance, selon l'importance et le nombre de ponts rencontrés. Ce service se trouve de la sorte devancé de six mois à un an par la construction; la durée des ouvrages provisoires n'est donc que d'un an au maximum.

Ajoutons qu'un grand avantage du système d'estacades dont nous n'avons pas parlé, réside dans ce que les ponts définitifs à construire se trouvant sur le parcours de la ligne, les matériaux nécessaires sont approvisionnés avec la plus grande facilité à leurs lieux d'emploi.

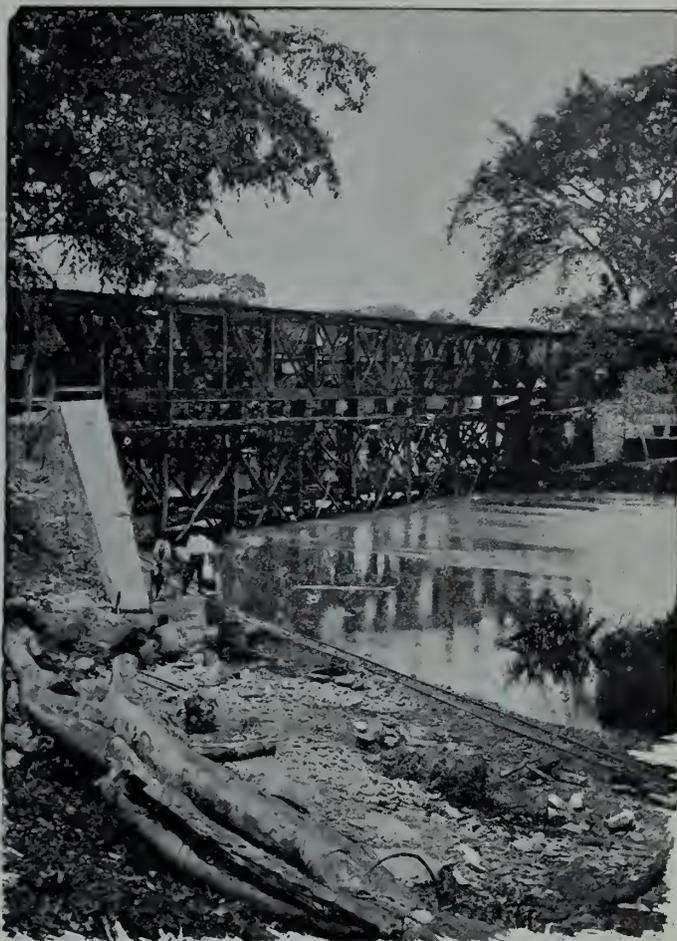
☆

Nous venons d'exposer la façon dont les ingénieurs s'y sont pris pour arriver à rapprocher ainsi le plus possible le bout du rail des chantiers de terrassement et à approvisionner, à peu de frais, toute la partie de la ligne en construction.

Les chantiers de terrassements s'étendant à partir du bout du rail sur une distance de 8 à 12 kilomètres, c'est-à-dire sur une distance moyenne de 10 kilomètres, les transports depuis le terminus de la ligne jusqu'aux divers camps se font par porteurs pour les petites charges et au moyen d'un chemin de fer Decauville de 40 centimètres d'écartement.

Ce petit chemin de fer est établi sur toute la longueur des travaux. Il se replie du côté du bout du rail au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci et avance de l'autre côté avec les chantiers de terrassements. Il est posé sur les parties de plate-forme terminée et suit dans les autres parties le sentier qu'exécute, suivant le tracé, la petite brigade d'études qui marche à l'avant-garde et qui établit en même temps les légères passerelles pour piétons et ânes, utilisées ensuite pour le Decauville. Nous donnons la reproduction d'une photographie d'une passerelle de ce genre, établie sur la Kunkula au kilomètre 100 (n° 4).

Cette brigade d'études est en avance sur les travaux d'une dizaine de kilomètres en moyenne et a pour mission de revoir une dernière fois le tracé avant sa mise en exécution, de l'améliorer encore quand c'est possible, d'effectuer le piquetage qui sert à exécuter la plate-forme sous profil, d'établir le petit



N° 6. — Le pont de 50 mètres sur la Lufu, non encore débarrassé des matériaux de l'estacade (kil. 80).  
[(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

sentier dont nous venons de parler et les passerelles en bambous et rondins, de reconnaître, enfin, les meilleurs emplacements des camps futurs. Cette brigade très peu nombreuse, n'ayant besoin que de vivres, est facilement ravitaillée depuis le bout du Decauville, par porteurs.

Nous venons d'exposer l'organisation complète adoptée pour les transports sur toute la partie du tracé où se trouvent des agents et des travailleurs de la Compagnie, et on peut se rendre compte qu'elle donne plus d'économie, de rapidité et de facilité dans l'amenée des approvisionnements aux lieux d'emploi ou de consommation que si l'on disposait même de routes à chariots, car la grande majorité et nous dirons même la presque totalité de ces transports se fait par rail.

☆

A la date du 15 septembre dernier, la situation des ouvrages d'art était la suivante : tous les ponts définitifs étaient construits jusques et y compris celui de la Lufu au kilomètre 80.2, à l'exception du pont de la Kama N'Soki, kilomètre 71.5, et de deux petits ponts au kilomètre 77, dont les maçonneries étaient terminées. Les culées du pont de la rivière Coco, au



N° 7. — Le pont définitif sur la rivière Bembesi (kil. 72.6), débarrassé de l'estacade.  
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)



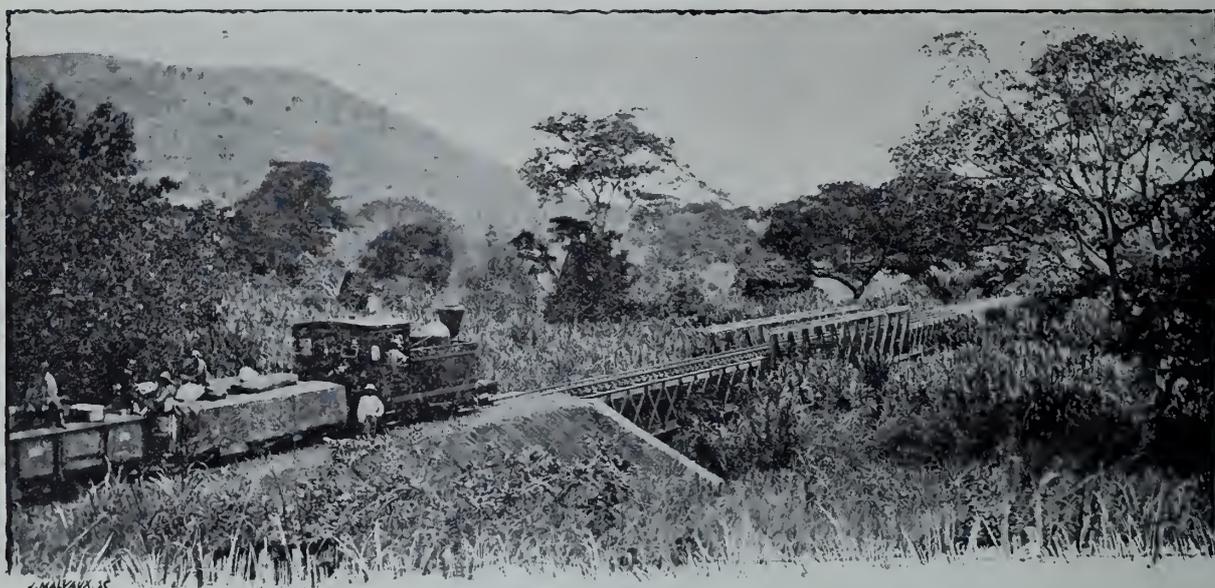
N° 8. — Le pont de la Mi-Kerge terminé (kil. 41.5).  
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

kilomètre 81.5, étaient également construites. D'après les dernières nouvelles reçues, on devait interrompre la circulation des trains du 20 au 30 septembre pour effectuer le montage des tabliers de ces quatre ouvrages.

L'exécution de ces ponts avait dû être réservée, afin de profiter de la dernière saison des pluies pour s'assurer du débouché qu'il était nécessaire de leur donner. Les ouvertures ont été ainsi fixées : Kama N'Soki, 40 mètres; ponts au kilo-

mètre 77, respectivement 6 et 10 mètres; rivière Coco, 8 mètres.

Quant aux estacades, elles étaient terminées à la date précitée jusqu'à l'extrémité de la ligne en construction, c'est-à-dire vers le kilomètre 132, les trains roulant à cette époque jusqu'au kilomètre 122. D'autre part, on s'installait à la rivière Kwilu, au kilomètre 149, pour commencer la construction de l'estacade préalable, de façon à la terminer avant l'arrivée du rail en cet endroit.



N° 9. — Le pont de 70 mètres sur la rivière Kibueza (kil. 33.2).  
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)



Indigènes à la rive dans le bassin du Kassai. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

## LE PAYS DES BACHILÉLÉ

**J**E viens de parcourir pendant une dizaine de jours la région qui se trouve entre le Kassai et le Lushiko (Loange), peuplée par les Bachilélé. Ces indigènes, qui occupent toute la contrée de la rive gauche du Kassai jusqu'à la droite du Loange, rappellent en partie, par leur stature, les Basongo Meno, dont ils ont hérité jadis par le voisinage et le mélange des tribus, alors qu'ils occupaient la rive droite du Sankuru. Ils en sont expulsés maintenant.

Le tatouage consiste, pour les hommes et les femmes, en trois petits cercles concentriques sur les tempes, des petites lignes dans le cou et des losanges triples sur le ventre et la poitrine.

Leurs villages sont nombreux, situés au milieu des bois qui couvrent les vallées et les flancs des reliefs de la brousse, car la plus grande partie du pays est recouverte d'herbes.

Voici comment ils installent ces villages. Ayant trouvé sous bois un emplacement convenable, recouvert de borassus, ils défrichent tout autour, en conservant les palmiers, et installent leurs cases là où le borassus fait défaut. Couper un palmier ou une liane de caoutchouc est considéré comme un délit. De cette manière, ils trouvent dans leurs villages même

les fibres pour la fabrication de leurs tissus, des bambous pour les cloisons et des feuilles pour les toitures des cases, pour la confection de lits et sièges, pour l'édification de palissades, pour la fabrication du bois, des flèches et des multiples engins de ménage, pêche et chasse et enfin... le malafu!

Un village contient de 20 à 50 cases carrées de 4 sur 2<sup>m</sup>50 environ, serrées les unes aux autres, la porte tournée vers le centre, lequel sert de place publique où se tiennent les réunions et où s'exécutent les danses. Le village est entouré d'une palissade de bambous de 3 mètres de haut, percée de quatre portes; à chaque porte, une seconde palissade défend le passage.

Les chefs n'ont aucune autorité et il arrive que leurs propres sujets les fouettent et les chassent. Les villages sont sans cesse en guerre les uns contre les autres. Les représailles sont parfois sanguinaires, mais, en général, on s'arrange par le don de poules, de fer, etc. Souvent l'entrée d'un village est ornée de bras ou jambes et ces débris humains se dessèchent au haut d'une perche pour la plus grande gloire des exécuteurs.

Pendant mon court séjour chez les indigènes Bachilélé, j'ai, par deux fois, été témoin de leurs différends. La première

fois, c'était un village voisin qui venait attaquer celui où je logeais. Le soir venu, ils retournèrent chez eux après avoir perdu un... œil à la bataille. La deuxième fois, ce furent un jeune homme et une femme pris sous bois et amenés au village qui motivèrent la guerre. Le jeune homme avait reçu une flèche à la hanche, tous deux portaient traces de coups. Le jeune homme fut mis les pieds dans un carcan ; la femme reçut force malafu et vivres. L'homme devait être échangé, la femme gardée au village et dès ce jour appartenait au village. Elle devait par la suite partager la couche de cinq guerriers du village. Ces femmes volées sont reconnaissables à cinq bracelets de fer qui entourent le poignet de la main gauche. Elles ne doivent pas travailler et partagent, à tour de rôle, la couche de leurs cinq maris. A la naissance d'un enfant, celui-ci porte cinq noms, donnés par ses multiples pères.

Les danses et les réjouissances, dans le cadre où elles s'exécutent, ont un grand cachet d'originalité. La place de réunion, dénuée d'herbes, est balayée autour des cases ; derrière, le sommet de la palissade, les bananneraies, la frondaison des palmiers. Les enfants sont présents. Les danseurs se rangent en demi-cercle, par ordre de taille, les femmes d'abord, puis les hommes. Tous sont parés d'étoffes de différentes couleurs, tous ont le corps saupoudré de santal. Les hommes ont la tête ornée de peaux de bêtes, des couteaux luisants à la ceinture, des lances et des couteaux de bois en main. Les musiciens font face aux danseurs, frappant les tambours, soufflant dans des trompes d'ivoire et de buffle ; le meneur de la cacophonie chante, les danseurs mâles répondent en chœur. La troupe s'ébranle vers la droite, les femmes en tête ; elle fait une dizaine de pas et se retourne vers les spectateurs assis contre les cases. Les tambours résonnent, les cornes beuglent, les hommes poussent des cris sauvages ; par inter-

vales seulement, les femmes font entendre un cri plaintif, long et doux. La danse prend plus tard un mouvement saccadé et vif ; les hommes battent avec force les pieds sur le sol, les chevilles ornées de noix évidées ; celles-ci, en s'entrechoquant, produisent un son de crécelle ; les cris deviennent rauques, les tambours et trompes font un bruit assourdissant ; seule la plainte des femmes, soutenue, pareille à l'écho d'une souffrance, atténue la sauvagerie de ces danses.

Je vous envoie ci-inclus un croquis de mon itinéraire. Parti de Mocapé, distant d'une heure de la rive du Kassaï, le chemin suivi pendant tout le trajet se dirigeait sud-est sud-sud-est. De Mocapé à Kalembe, 6 heures de marche ; de Kalembe à Ka-Sumba, 4 heures ; de Ka-Sumba à Ka-Sanga, 4 heures et demie ; de Ka-Sanga à N'Fu-N'du, 5 heures. J'arrivai à une rivière appelée par les indigènes *Tembo* (c'est aussi le nom donné par les indigènes du Kassaï à la rivière Loange). La largeur de cette rivière, que je considère être le Lushiko, est de 200 mètres environ ; son courant est rapide, ses eaux rougeâtres, sa profondeur, à la rive, est de 4 ou 5 mètres. Cette rivière rappelle le Kuilu (Kwango), encaissée comme celle-ci entre de hautes rives boisées et tortueuses. On me dit que plus bas se jette le Loange, aux eaux nullement rougeâtres et que le Loange lui-même reçoit le Lubio, ce qui pourrait faire supposer que c'est le Tembo qui est la branche principale qui se déverse dans le Kassaï et non le Loange. Ce qui donnerait crédit à ces renseignements indigènes, c'est que l'eau de la rivière qui se jette devant Nonzadi est aussi rougeâtre.

Je voulais descendre la rivière, mais je n'ai pu le faire faute d'embarcation.

Bena-Bendi (Kassaï), le 19 juin 1895.

ARTHUR JANSSENS,  
agent de la Société du Haut-Congo.



Village au confluent de Kwango. (D'après une photographie de M. Demeuse.)



Transport à l'avancement des habitations du personnel européen. (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe)

## LES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER

ET

### LE SERVICE DE L'EXPLOITATION <sup>(1)</sup>

Nous recevons de Matadi les plus heureuses nouvelles concernant l'avancement des travaux de la ligne en construction, en même temps que sur le service et les résultats de l'exploitation de la première section (Matadi-Lufu).

Voici d'abord des extraits d'une lettre que nous adresse un des ingénieurs de la Compagnie :

« Matadi, 26 septembre 1895.

« Les terrassements sont attaqués jusqu'au kilomètre 140, la voie est au kilomètre 128; elle sera au 130 le 1<sup>er</sup> octobre, au 132 (col de Zolé) vers le 10 du même mois. Le pont en bois du Kwilu sera terminé vers le 15 novembre. Je pense que, si la saison des pluies ne nous entrave pas trop, la voie franchira le Kwilu (kilomètre 149) vers la fin décembre et pourra atteindre Kimpessé (kilomètre 160) fin février prochain.

« Jusqu'à présent, la Compagnie du chemin de fer n'a

encore pour le transport des charges que deux clients : l'État du Congo et la Société du Haut-Congo. Elle vient de traiter avec un troisième, la Baptist Missionary Society, qui a de nombreux établissements dans le haut fleuve. Nous avons déjà reçu d'elle en magasin, pour être transportées dans le courant d'octobre, 1,500 charges, c'est-à-dire environ 45 tonnes. »

Voici ensuite un extrait d'une dépêche adressée par le directeur à l'administration de la Compagnie, à Bruxelles :

« Matadi, 14 octobre 1895.

« La voie est au kilomètre 132. La recette de l'exploitation a atteint, en septembre, 72,500 francs. »

Pour apprécier l'importance de ce dernier chiffre, il faut savoir que dans le courant du mois de septembre, l'exploitation a été interrompue pendant dix jours pour les besoins de la construction. La recette totale du dernier trimestre (juillet-août-septembre) a été de près de 125,000 francs.

Nous apprenons que le major Thys, directeur général, est arrivé au Stanley-Pool le 23 septembre.

(1) Voir la carte publiée dans le volume de cette année, page 133.



Habitation pour les commis noirs du chemin de fer.

Factorerie anglaise Hatton et Cookson.

Factorerie Simpson en Bureau de poste. construction.

Factorerie Valle et Azevedo.

Habitation du commissaire de district.

Magasin. Maison en construction.

Pont reliant Matadi-Chemin de fer à Matadi-Etat.

Habitation pour les ouvriers blancs du chemin de fer.

Un coin de Matadi.

## LA FACTORERIE DE LA SOCIÉTÉ BELGE DU HAUT-CONGO PRÈS DE MATADI



LA factorerie de la Société belge du Haut-Congo, à Matadi, n'a pas toujours occupé l'emplacement actuel. A l'origine, cet établissement était situé près de la rive du Congo, à proximité du terre-plein de la gare.

En 1891, la Société, forcée par suite de l'accroissement de son trafic de donner un développement plus grand à ses installations et désireuse en même temps d'améliorer, au point de vue de l'hygiène, les locaux destinés à abriter ses agents, acquit le haut plateau représenté sur notre seconde gravure et qui se trouve à une altitude d'environ 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le morne que couronne ce plateau forme un promontoire contourné par le fleuve. Au sommet de la montagne,

on jouit d'un panorama magnifique.

L'aménagement de la nouvelle factorerie, commencé en novembre 1891, fut achevé en septembre 1892.

Le Congo (1), au pied de la montagne, atteint une largeur de 1,200 mètres. A la rive opposée (3), est situé Lodio-Tafi, siège de la factorerie hollandaise. En face (4) se dessine une île à proximité de laquelle se trouve le confluent de la Lua. Afin de faciliter le chargement et le déchargement de ses marchandises (5), la Société du Haut-Congo a fait établir le long des magasins une voie de garage (6) raccordée à la ligne du chemin de fer. Un sentier (2) relie les bâtiments à la rive du fleuve.

Les magasins (7, 9) voisins d'une habitation pour le personnel blanc (8) sont en fer et en tôles embouties; ils reposent sur des fondations en maçonnerie. Dans ces abris sont réunis les produits venant du haut fleuve, tels que l'ivoire et le caoutchouc ainsi que diverses autres marchandises et les vivres importés d'Europe pour servir aux échanges et au ravitaillement du personnel européen réparti dans les différentes factoreries que la Société possède dans le bas et dans le haut Congo. Construits dans les meilleures conditions de solidité, ces magasins sont en état de défier l'assaut des tornades et des rafales qui, dans cette région, sévissent avec une intensité particulière.

Jadis, c'est-à-dire avant que le chemin de fer fût ouvert à l'exploitation, la factorerie de Matadi recevait annuellement la visite de 8,000 à 9,000 porteurs amenant les produits recueillis dans les divers établissements de la Société; les mêmes porteurs s'en retournaient à Kinshassa chargés de marchandises d'échange et de vivres.

Aujourd'hui, cette opération s'effectue à la Lufu (kilomètre 80), point extrême atteint par l'exploitation régulière du railway. Mais, si la factorerie de Matadi ne reçoit plus la visite de cet important contingent de noirs, elle n'en a pas moins conservé une réelle utilité. En effet, chaque jour le chemin de fer y amène les produits expédiés de la Lufu et qui doivent être abrités et classés par catégorie dans les hangars, en attendant leur chargement sur les steamers en destination d'Anvers. C'est là également que s'effectue la répartition des vivres destinés aux différentes factoreries de la Société.

L'établissement de Matadi constitue enfin une station d'attente pour les agents qui rentrent en Europe après l'expiration de leur engagement et pour ceux qui viennent de débarquer au Congo.

A proximité des habitations s'élève le magasin contenant les vivres (10) réservés aux agents de la factorerie.

Derrière la case des noirs (11) qui couronne le plateau, se dresse le pic Léopold (12), situé sur la rive droite du fleuve; il fait face à un autre pic qui domine la rive gauche, mais que le champ de l'objectif n'a pu embrasser. Cette seconde montagne porte le nom du major Cambier, qui, lors de l'étude du tracé du chemin de fer, atteignit le premier son sommet.

Sur le plateau, à droite, sont situés les bureaux (13) et, à l'arrière-plan, en contre-bas de la case des noirs, s'élèvent les habitations (14, 17, 18) et la salle à manger (16) du personnel blanc attaché à la factorerie ou de passage à Matadi.

Le n° 15 indique Vivi à la côte opposée du fleuve. C'est à partir de cet endroit que le Congo cesse d'être navigable, à cause des cataractes qui s'étendent jusqu'au Stanley-Pool.

Vivi est la résidence de notre vieil ami Massala qui, pendant l'Exposition de 1885, fut l'hôte choyé des Anversois. Nos lecteurs qui se souviennent de ce chef nègre apprendront sans doute avec satisfaction qu'il a conservé un excellent souvenir de son séjour en Belgique. Depuis son retour au pays natal, il ne cesse d'entretenir avec ses amis les Mundelés (blancs), les relations les plus cordiales.

Pour notre part, nous avons toujours reçu chez lui un accueil des plus empressés. De son côté, Massala n'hésitait pas à traverser en pirogue les rapides du fleuve pour nous rendre chacune de nos visites et serrer la main de ses amis les blancs. Malheureusement, le pauvre homme, atteint d'une maladie de poitrine, mène actuellement une vie toute de douleurs. La dernière fois qu'il vint nous voir à Matadi, c'était le 3 août de cette année. Nous ne pouvions croire à une décrépitude aussi rapide. Nous ne retrouvions plus en lui le nègre solide et trappu que nous avons vu peu de temps auparavant, mais un être chétif et courbé qui, d'une voix faible et tremblotante, nous fit ses adieux. Au moment de nous quitter, il nous dit : « Mundelés, lumbu fioti mono kufua » (blancs, dans peu de jours je serai mort) (1).



Avant de terminer cette notice, il me reste à indiquer les sites qui, à la droite de la photographie, environnent la factorerie de Matadi.

Le n° 19 indique le col des plantations par où passe le chemin de fer en quittant la station de Matadi avant de se diriger vers le ravin Léopold (20). La voie ferrée, après avoir franchi le pont du ravin, serpente le long de la montagne et côtoie le fleuve jusqu'à l'embouchure de la M'Pozo.

C'est la première partie de cette admirable voie de communication qui est destinée à mettre en valeur toutes les régions du haut fleuve. Dès à présent, on peut juger de son utilité et de son avenir par les résultats que donne l'entrée en exploitation de la première section Matadi-Lufu. Que sera-ce lorsque la voie aura atteint Kimpesse!

GEORGES EYERS.

(1) La nouvelle du décès de Massala parvenait en Europe au moment même où nous écrivions ces lignes.



La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, près de Matadi.

## CHEZ LES BAKUBAS

PAR M. G. DE MACAR



Femme bakuba.  
(Kassai.)

**N**GALLIKOKO, ma résidence actuelle en attendant que je puisse prendre possession du poste de Luebo, est, comme cette dernière localité, situé dans le pays des Bakubas.

La station de Luebo fut créée par le b<sup>m</sup> von Wissmann. Lorsque le capitaine de Macar et le lieutenant P. Le Marinel fondèrent le poste de Luluabourg, dans le pays des Bachilanges, Luebo était occupé par les agents de la *Sandford exploring Expedition*, devenue depuis la *S. A. B.*, initiales qui servent encore aujourd'hui à désigner en Afrique la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo*.

Sous la direction de MM. Legat, Butscha et Engeringh, la station de Luebo ne tarda pas à acquérir une grande importance. Pendant la gestion de M. Engeringh, M. Stache, agent de la *S. A. B.*, entreprit à son tour de nombreux voyages à l'intérieur des terres. C'est à lui, et par conséquent aux sociétés commerciales belges, que revient le mérite d'avoir noué les premières relations amicales avec les Bakubas, indigènes considérés jusque-là comme essentiellement réfractaires à l'influence européenne.

D'après les cartes, les Bakubas sont établis entre le Kassai (à peu près au point terminus de sa navigation), la Lulua et le Sankuru; on en rencontre également au delà de la Lulua, au milieu d'autres tribus dont nous parlerons plus loin, ainsi que sur la rive gauche du Kassai, à partir du confluent du Sankuru. Le long de la rive méridionale de la Lulua, les tribus bakubas s'étendent jusqu'à Bena-Chiamba, où elles prennent le nom de Bena-Luidi. Ces indigènes ont gardé des Bakubas l'appréhension du blanc, mais ils semblent plus courageux que les premiers. On les reconnaît facilement à l'habitude qu'ils ont de s'épiler les paupières et la poitrine.

Les Bakubas proprement dits se divisent en deux groupes : ceux des bords du Sankuru, qui sont indépendants, et les autres, qui sont placés sous la domination de Lukenge. A la mort du chef précédent, la sœur de ce dernier, à la tête des mécontents, refusa de reconnaître l' élu de la majorité et constitua le groupe indépendant. C'est le fils de cette femme, un certain Itoson, qui est destiné à succéder à Lukenge.

Ainsi que nous le disions plus haut, les Bakubas eurent longtemps la réputation d'indigènes insociables et rebelles à toute civilisation. En réalité, ces noirs, comme la plupart des autres populations de l'État indépendant, sont essentiellement commerçants et ne demandent qu'à échanger leurs produits contre des objets de fabrication européenne.

C'est dans le pays placé sous la dépendance de Lukenge que M. Stache fonda les premiers postes commerciaux de la *S. A. B.* Voici la liste de ces différents établissements :

Bena-Luidi, au confluent de la Lulua et de Kassai; Kapungu, fondé en juin 1890, sur la Lulua, dans le pays des Bakétés; Ndombi, fondé en janvier 1891, sur la Lulua dans la région commune aux Bakubas, aux Balubas et aux Bakétés; Bendaundu, fondé en mars 1891, chez les Bakubas; Bena-Chiamba et Ngallikoko, fondés respectivement en juillet 1891 et en avril 1892, également dans le pays des Bakubas.

☆

A peine installé à Ngallikoko, j'appris que ce village avait refusé de payer à Lukenge le tribut réglementaire. C'était pour moi une magnifique occasion de me rendre agréable au grand chef. Je la saisis avec empressement, et, après avoir manœuvré de mon mieux, je réussis à faire rentrer les rebelles dans le devoir. J'obtins du chef et des notables du village qu'ils feraient leur soumission et je parvins même à les décider à envoyer une délégalation auprès de Lukenge.

Sans perdre une minute, j'organisaï moi-même la petite caravane. Celle-ci se composait d'un de mes Haoussas et de trois indigènes, porteurs de présents. Pour remplacer les lettres qui, en Europe, servent à accréditer les ambassadeurs auprès des puissances, j'avais stylé mes gens sur la façon de présenter les cadeaux au grand chef. En quittant la station, ils me dirent qu'ils seraient rentrés à Ngallikoko avant une semaine. Au lieu de cela, leur absence dura douze jours.

Déjà la nouvelle se répandait qu'ils avaient été dévalisés, torturés et mis à mort. En présence de ces bruits sinistres, je résolus de me porter à leur secours. Mais, le jour même où je me disposais à partir, nos délégués rentraient au village, enchantés des résultats de leur mission. Lukengé, touché de leur démarche, avait donné six journées de fêtes en leur honneur. Il les avait chargés de nous exprimer ses bonnes dispositions, et ce même homme qui, peu de temps auparavant, avait menacé de mort ceux de ses sujets qui auraient osé nous céder leur ivoire, avait spontanément décrété que le même sort serait réservé désormais à tout indigène qui se permettrait de vendre ses produits à d'autres que nous.

On le voit, le début de mes négociations était encourageant. Cependant, connaissant le caractère cupide et versatile du grand chef, je n'attachai qu'une valeur relative à ses belles promesses et, afin de m'assurer par moi-même de ses intentions, je résolus de me rendre un jour en personne à sa résidence, sans me faire annoncer au préalable.

En faisant mes préparatifs de départ, je fus frappé du petit nombre d'hommes dont je disposais : deux serviteurs, un boy et un cuisinier. Quant à mes porteurs, c'étaient tous des Zappo-Zap, ennemis-nés des Bakubas et grands batailleurs de leur nature. J'avais bien songé un instant à les emmener sans armes, afin d'éviter tout conflit avec les populations indigènes. Mais, connaissant leur caractère violent, je me dis qu'ils ne se prêteraient pas à cette combinaison et je dus recourir à un stratagème : je leur donnai à tous des armes et des munitions en quantité suffisante. Seulement, je m'arrangeai de façon à ce qu'ils ne pussent en faire usage sans mon intervention.

L'un portait mon fusil de chasse, calibre 12, avec des cartouches de 16; un autre, un Winchester avec des balles de revolver; le troisième, mon revolver à broche avec les cartouches du revolver à percussion centrale, etc.

Jamais caravane bien armée ne fut aussi confiante que la mienne. Quant à moi, je pouvais me mettre en route sans aucune appréhension; d'une part, j'étais garanti contre les conséquences d'un mouvement de colère de mes hommes et, d'autre part, il m'était toujours facile d'opérer les substitutions nécessaires en cas de besoin.

Restaient le mauvais vouloir et la résistance éventuelle des populations, deux difficultés que nous comptions bien éluder par la rapidité de notre marche. Comme je le prévoyais, la surprise que provoqua notre présence dans ces régions nouvelles fut énorme; nous ne rencontrâmes cependant aucune hostilité de la part des indigènes et d'ailleurs, avant que ceux-ci fussent revenus de leur étonnement, nous étions déjà arrivés à destination. Mon voyage s'était effectué à travers une vaste plaine sillonnée seulement par quelques cours d'eau peu importants et semée par-ci par-là de marécages salins. Les habitations, rares d'abord, deviennent de plus en plus nombreuses à mesure qu'on approche de Lukenge.

Après avoir parlé pendant une journée, j'envoie au chef quelques présents. Celui-ci m'en adresse d'autres en retour et me fait savoir qu'il est en deuil pour l'un de ses enfants mort il y a deux mois. A cause de cette circonstance, il lui sera impossible de me recevoir avec tout l'éclat qu'il aurait désiré, les fêtes de toute nature étant suspendues jusqu'à ce que son deuil ait pris fin. Toutefois, le messager de Lukenge ajoute que si je tiens absolument à m'entretenir avec son maître, celui-ci m'accordera audience du haut de la lucarne de son habitation. J'ai appris depuis que ce singulier cérémonial avait été inspiré au pauvre homme par la crainte où il se trouvait

d'être aperçu par un blanc, le sorcier lui ayant fait accroire qu'il était voué à une mort certaine s'il se laissait approcher par un Européen.

Ce détail m'importait d'ailleurs assez peu. Mon temps était compté, j'allai au rendez-vous.

Mes constatations au point de vue du portrait de Lukenge ne sont guère intéressantes. Pour autant que j'ai pu l'apercevoir, c'est le type du vieux despote ramolli. Quant à la conversation que j'eus avec

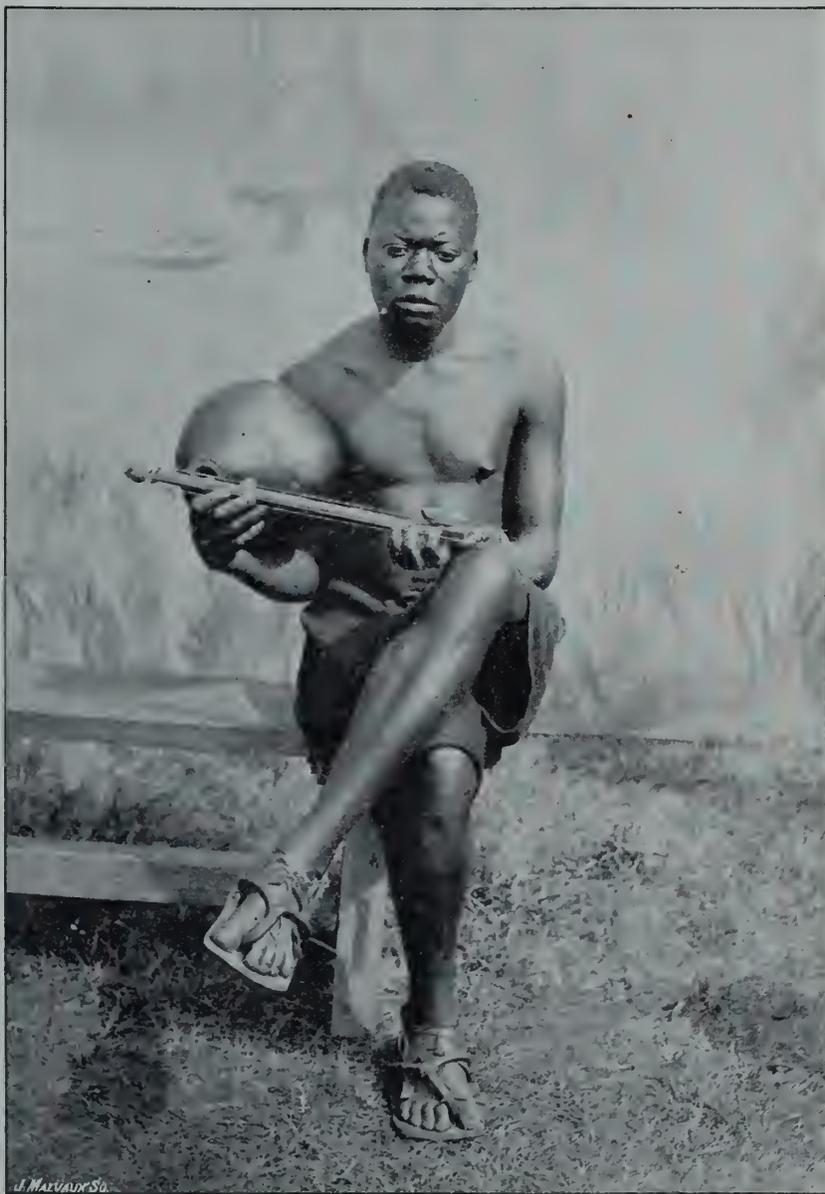
lui, elle roula naturellement sur les questions commerciales. Je fis remarquer à mon interlocuteur que je lui avais fait de fort beaux cadeaux et qu'il ne lui coûtait rien d'autoriser ses sujets à venir me vendre, à Ngallikoko, l'ivoire qu'ils avaient récolté.

Il promit sur-le-champ de satisfaire à mon désir, et, chose plus extraordinaire, il tint sa promesse. Si bien que, du 28 août au 3 septembre, je pus acheter plus de 327 kilogrammes d'ivoire.

La population groupée autour de la résidence de Lukenge peut être évaluée à 10,000 habitants. Tandis que je parcourais le village, les indigènes me considéraient avec curiosité et s'arrêtaient pour mieux me dévisager, absolument comme le font chez nous les badauds lorsqu'un malheureux noir se promène dans nos rues.

A un moment donné, j'eus la malencontreuse idée de distribuer par-ci par-là quelques cauries. Du coup, la crainte qui maintenait à distance mes hôtes indiscrets, s'évanouit comme par enchantement et ils devinrent tellement démonstratifs que je jugeai prudent de me soustraire à cette popularité gênante.

Mon voyage de retour s'effectua beaucoup plus lentement que mon voyage d'aller, car tous les naturels qui n'avaient pas eu le temps de se montrer hostiles lors de mon passage, étaient devenus maintenant presque obséquieux. Il semblait que, comme une trainée de poudre, la nouvelle que le grand chef m'avait pris en amitié se fût répandue dans toute la région



Musicien zappo-zap (Kassai). (D'après une photographie de M. Alexandre.)

et que chacun eût compris qu'il s'agissait de ne pas me manquer d'égards.

✽

Nos cotonnades, comme marchandises d'échange, ne sont pas très recherchées dans la région, les Bakubas fabriquant eux-mêmes, avec une habileté incontestable, de très belles étoffes en fibres de palmier. Au centre de presque tous les villages, il existe un vaste hangar où l'on tisse.

Pourquoi cette concentration du travail sur un point donné? Est-ce afin de pouvoir mieux diviser la main-d'œuvre ou d'obtenir la participation d'un plus grand nombre d'individus à la préparation des matières premières?



Indigènes zappo-zap. (D'après une phot. de M. Alexandre.)

Il m'est impossible de répondre à cette question, mais j'ai cru intéressant de signaler le fait parce que je ne l'ai jamais constaté ailleurs.

Les étoffes des Bakubas sont tissées d'abord en un canevas serré, puis rehaussées d'une sorte de broderie en relief rappelant assez bien le velours frappé.

Le principal commerce de la région est celui de l'ivoire. Malheureusement, les transactions avec les indigènes sont toujours extrêmement lentes. Grand palabreur de sa nature, mendiant, menteur et carottier comme pas un, le Bakuba pourrait rendre des points au plus retors de nos maquignons.

Voici un exemple des pourparlers auxquels donne lieu l'achat d'une défense d'éléphant.

Figurez-vous que vous vous trouviez au milieu d'une foire aux chevaux ou d'un marché au bétail et que vous ayez affaire à un groupe de quatre ou cinq farceurs qui s'entendent comme de vrais larrons en foire pour vous écorcher de leur mieux. Ils vous font subir d'abord l'histoire de la pointe d'ivoire, insistent sur ses qualités, sur celles de l'indigène qui a tué la bête, parfois même sur celles de l'éléphant qui portait la défense.

Cela dure au moins une heure et se termine par la fixation d'un prix quatre ou cinq fois trop élevé. Au bout de deux ou trois heures, l'accord se fait.

Vient alors le paiement. C'est cela qui est simple et pratique.

L'étalon monétaire, chez les Bakubas, est le caurie, sorte de petit coquillage marin de 1 à 1 1/2 centimètre de diamètre.

Dix mille cauries font un *chibumba*, unité de prix qui se subdivise en dixièmes.

La demande est généralement formulée au moyen de petites baguettes de dimensions différentes suivant la fraction de *chibumba* qu'elles représentent. C'est au moyen de ces mêmes baguettes, sectionnées au besoin, que l'on fait ses offres au vendeur. Le chiffre 100 s'énonce oralement.

La baguette qui correspond au *chibumba* a de 4 à 5 centimètres de longueur. Celle qui représente les dixièmes (c'est-à-dire la valeur de 100 cauries) mesure de 2 à 3 centimètres.

Chez nous, les maquignons se frappent dans la main pour marquer la conclusion d'un marché. Ici, chacun des contractants tient entre le pouce et l'index l'extrémité d'une branche sèche, qu'ils brisent par le milieu, d'un mouvement simultané. Cette opération terminée, l'affaire est conclue et l'acheteur peut tarder de payer le prix convenu, le vendeur peut retenir par devers lui la marchandise, le marché n'en subsiste pas moins. Par contre, si l'on a omis la formalité, le vendeur, même après livraison, peut, en restituant la somme payée, rentrer en possession de la marchandise. La prescription

existe comme chez nous, mais elle n'opère qu'après un très grand nombre de lunes et demeure sans effet si des arrhes ont été données.

En cas de contestation, c'est, comme dans toute l'Afrique, au jugement de Dieu que l'on se rapporte.

La palabre des cauries achevée, il reste la distribution des cadeaux. Au vendeur, on accorde généralement un lot de menus objets, tels que : une assiette, un gobelet, un couteau, une cuillère, un miroir, un mitako, une sonnette, cinq grelots, une brasse d'étoffe. Si la pointe est de qualité supérieure, on double la dose.

Au nègre qui a servi d'intermédiaire, on donne de 300 à 500 cauries en guise de gratification. Parfois aussi on rembourse au vendeur la redevance qui est due au chef du village où l'ivoire a séjourné.

Mais là ne s'arrêtent pas les exigences du marchand. Au moment où vous croyez qu'il va enfin se retirer avec son cortège de porteurs, il vous déclare qu'il meurt de faim ainsi que ses hommes. Malheureusement pour lui, vous avez faim aussi et, neuf fois sur dix, vous l'envoyez, lui et ses gens, se rassasier au diable.

Ces négociations simples, faciles et expéditives, durent la bagatelle d'une journée.

GUISLAIN DE MACMUR.



## LE CAOUTCHOUC



**M.** Alfred Dewèvre, docteur en sciences naturelles, actuellement en mission au Congo pour le gouvernement de l'État indépendant, fera paraître prochainement une étude très complète sur les caoutchoucs africains <sup>(1)</sup>. Nous empruntons à ce travail quelques passages particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire du caoutchouc et de la récolte de ce précieux produit dans les territoires de l'État indépendant :

### I

#### HISTORIQUE.

Cet important produit fut-il connu des anciens ? On l'ignore ; on ne commence à avoir des renseignements à son sujet qu'à partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, date à laquelle les Espagnols décrivent les balles, faites d'une substance particulière, qu'employaient les Indiens pour jouer à la paume. La première constatation de ce genre est due à Fernandez d'Oviedo. Herrera y Tordesillas confirma et compléta ces renseignements : lors du deuxième voyage de Christophe Colomb, il observa, en effet, que les habitants d'Haïti confectionnaient des balles à jouer au moyen de la gomme d'un arbre, balles qui étaient d'une grande légèreté et rebondissaient beaucoup mieux que celles de Castille, bien qu'elles fussent plus grosses.

Torquemada est encore plus précis : dans sa *Mouarquia Indiana*, publiée à Madrid en 1615, il donne une courte description d'un végétal nommé par les Indiens du Mexique *Ulequahuittl*, lequel fournit un suc blanc, très abondant, se transformant en gomme élastique par dessiccation.

Les Mexicains recueillaient ce suc dans des Calebasses et le coagulaient ensuite par l'eau chaude. Le végétal dont il s'agit ici est le *Castilloa elastica*, Cerv.

Cet auteur nous fait ensuite connaître les usages assez nombreux auxquels cette substance était employée. Il signale notamment son emploi par les Espagnols pour cirer leurs manteaux de chanvre contre la pluie.

L'attention ne fut cependant appelée d'une manière sérieuse sur le caoutchouc qu'à partir de 1751, date à laquelle La Condamine le fit connaître dans une note présentée à l'Académie des sciences de Paris. Ce savant, à la fois excellent mathématicien et naturaliste très observateur, envoyé en 1735 au Pérou

et au Brésil par le gouvernement français pour mesurer un degré du méridien, vit une substance dont les indigènes se servaient pour confectionner des récipients, des flambeaux, des tissus imperméables, et, en 1736, il en expédia un échantillon en France, le mentionnant comme étant connu à Quito sous le nom de *Cabuchu*, mot qui, écrivait-il, devait se prononcer *caoutchouc*. Peu de temps après (1761), l'ingénieur Fresneau découvrit un arbre à caoutchouc à la Guyane française et communiqua à La Condamine les observations qu'il avait faites à son sujet. A quelque temps de là, J. Howison fit connaître le caoutchouc asiatique produit par l'*Urceola elastica*, Roxb., et Roxburg indiqua ensuite le caoutchouc d'Assam, qui provient du *Ficus elastica*, Roxb.

Toutefois, pendant longtemps, cette matière fut un simple objet de curiosité que les collectionneurs d'histoire naturelle plaçaient parmi leurs minéraux ou leurs coquillages. Plus tard, elle servit surtout de gomme à effacer, ce qui la fit baptiser par les Anglais du nom d'*Indian Rubber* (effaceur indien).

Son utilisation en grand pour la fabrication d'objets divers ne prit un développement sérieux qu'après la découverte de sa solubilité dans certains liquides (Herissant, 1763), et surtout après que, en l'unissant au soufre, c'est-à-dire en le *vulcanisant*, l'Américain Ch. Goodyear <sup>(2)</sup> (1840 à 1842), puis l'Anglais Th. Hancock (1843) furent parvenus à le mettre à l'abri des variations de température.

Avant la connaissance de la vulcanisation, le physicien Charles l'avait employé pour rendre imperméable l'enveloppe du premier ballon à hydrogène (1785) ; en 1791, Grossart en avait fabriqué divers objets extensibles, tels que des ressorts, des ligatures et des tubes. Hancock et Macintosh firent les premiers imperméables en cousant à l'intérieur des vêtements, en guise de doublure, des feuilles minces de caoutchouc obtenues par l'évaporation de solutions de ce corps dans de l'essence de térébenthine. Dans la suite, Hancock trouva le découpage du caoutchouc en feuilles et inventa la machine qui porte le nom de *diable*. Nadler ayant indiqué, en 1820, un procédé permettant de le découper en fils, on put en confectionner par tissage des étoffes imperméables ; le laminage fut indiqué en 1836 par J. Pickersgill, et perfectionné la même année par C. Nikells. La fabrication des souliers vint ensuite.

Après la découverte de la vulcanisation, l'emploi de cette substance se généralisa de plus en plus, ses applications se multiplièrent au point qu'il serait difficile de les énumérer toutes aujourd'hui ; enfin, dans un avenir rapproché, cette matière, devenue indispensable, servira peut-être au pavage

<sup>(1)</sup> *Les caoutchoucs africains*. Monographie du caoutchouc. Les caoutchoucs africains. Les caoutchoucs du Congo. — Bruxelles, imprimerie Polleunis et Ceuterick.

<sup>(2)</sup> M. Chapel (*Le caoutchouc et la gutta-percha*) raconte longuement l'histoire du caoutchouc. On y trouve la vie de Goodyear, homme d'une grande énergie, qui, avant d'arriver à la découverte de la vulcanisation, passa par d'innombrables tribulations, et qui, ayant enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis si longtemps, eut le déplaisir de voir son procédé découvert peu de temps après par un concurrent et, finalement, mourut dans un état voisin de la misère.

des rues, à la fabrication de meubles, de planchers, etc., etc.

Le caoutchouc employé par l'industrie provint pendant fort longtemps, d'une part, de l'Amérique du Sud, d'autre part, de Java et de l'Inde.

En 1851, Balard, dans son rapport sur les caoutchoucs de l'exposition de Paris, ne parle point encore des gommes élastiques d'origine africaine; cependant, divers végétaux capables d'en donner étaient connus; je citerai : le *Landolphia (Vahca) gummifera*, Poir., signalé à Madagascar, en 1817, par Poiret, et indiqué par lui comme fournissant un bon caoutchouc, ce qui fut confirmé par Perrotet, en 1824, et par Bojer, en 1837; ce dernier dit même : « Ce végétal produit en grande quantité la véritable gomme élastique, aussi bonne que celle obtenue du *Siphonia elastica*. »

Le caoutchouc de cette plante n'entra dans le commerce qu'entre 1851 et 1868, ainsi que nous l'apprend G. Gérard dans son rapport sur l'exposition de 1868; voici d'ailleurs dans quels termes il s'exprime : « Une seule espèce vraiment nouvelle est parvenue en Europe depuis cette époque (1851); elle est originaire de Madagascar; sa qualité est bonne, mais de petites quantités seulement ont été expédiées, 10,000 à 15,000 kilogrammes, croyons-nous, et, malgré le bon accueil fait à cette nouvelle nature de caoutchouc, qui a été vendue 4 fr. 50 c., les envois n'ont pas continué, et à peine en a-t-on vu, depuis la première expédition, quelques rares apparitions dans les ports. »

Sur la côte occidentale d'Afrique, de nombreuses plantes à caoutchouc étaient connues, mais elles ne commencèrent à être exploitées que fort tard. Les caoutchoucs africains arrivaient en Europe par faibles quantités; ils étaient souvent de mauvaise qualité, de sorte qu'on ne les prenait point en considération.

Il semble que c'est au docteur Kirk <sup>(1)</sup>, ancien consul général d'Angleterre à Zanzibar, qu'il faille attribuer l'impulsion qui provoqua l'introduction en grand des caoutchoucs afri-

(1) En 1873, M. O'Neil indique cependant pour Mozambique une exportation de caoutchouc d'une valeur de 5,000 francs.

cains sur les marchés d'Europe. Dans une lettre envoyée à Kew, le 25 décembre 1868, il écrivait que de petites quantités de gomme élastique étaient récoltées dans les environs de Kilimane, et, vers cette époque, on expédia quelques tonnes de caoutchouc très impur en Amérique. Après qu'il eut pris connaissance de la plante productrice, il remarqua qu'elle était très répandue sur la côte est et dans les terres intérieures, ce qui lui donna l'idée de stimuler les indigènes à récolter le produit qu'elle fournit. Les naturels ayant suivi les conseils du docteur, celui-ci put, en 1880, en expédier 1,000 tonnes, provenant exclusivement du district de Mwango; la tonne en fut vendue de 140 à 250 liv. st.

C'est vers cette époque que l'on vit l'exploitation des plantes à caoutchouc africaines soit débiter, soit prendre plus d'extension, dans les diverses régions du continent mystérieux.

La date de la première sortie de gomme élastique du Congo est assez difficile à déterminer, de même d'ailleurs que pour les autres régions d'Afrique, par suite de ce fait que le commerce s'est trouvé entre les mains de sociétés, et aussi parce que les quantités de produits exportés étaient si faibles que les tarifs douaniers se bornaient à les renseigner sous une rubrique générale. Pour le Congo, nous pensons qu'on doit fixer l'année 1855 comme étant très voisine de la date de la première exportation; c'est à cette époque que la maison Regis et C<sup>ie</sup> fonda, à Banana, la première factorerie de cette région.

Tout d'abord, le bas Congo seul fournit la matière pour l'exportation, mais plus tard, à partir de 1888, je pense, le haut Congo s'y joignit; actuellement c'est ce dernier qui donne la plus grande partie du caoutchouc qui sort du territoire de l'État indépendant.

Ajoutons enfin que les caoutchoucs d'Afrique ne sont pas seulement fournis par les plantes indigènes, mais que de petites quantités proviennent aussi de plantes à caoutchouc étrangères introduites sur le sol africain, où elles poussent très bien : tel est le cas du *Manihot Glaziovii*, Muell. Arg., qui s'est acclimaté au Cameroun et au Congo français.

(A suivre.)

A. DEWÈVRE.





Femme chaikieh.

(D'après une phot. de M. R. Buchta.) (1)

## DÉCOUVERTE D'UN TABLEAU FLAMAND DANS L'AFRIQUE CENTRALE



Le sceau de Ménélik, négus d'Abyssinie.

Il y a un an, le commandant Van Gèle, président du Cercle africain, me fit l'honneur de me demander une conférence pour l'une des séances du samedi. Je lui envoyai pour titre de ma causerie celui imprimé en tête de cet article. Il intrigua quelque peu.

L'annonce du projet de loi d'annexion du Congo à la Bel-

gique, les travaux de propagande, les préoccupations multiples du moment renvoyèrent forcément les réunions habituelles du samedi à une époque plus calme et je n'eus pas l'occasion de m'expliquer.

Je le fais aujourd'hui en exprimant le regret de n'être pas à même de joindre à ma notice une reproduction du tableau gothique flamand trouvé en Afrique et dont je vais essayer de retracer l'histoire.

### I

Il y a quelques années, mon ami M. le chevalier de Steurs, ministre des Pays-Bas à Paris, sachant que je faisais des

recherches concernant Hans Memling, le célèbre peintre brugeois, me faisait savoir qu'une peinture que l'on croyait de ce maître avait été trouvée en Afrique et qu'elle était en la possession de M. Holmes, bibliothécaire de la reine d'Angleterre, au château de Windsor.

A mon premier voyage en Angleterre et après m'être muni d'une lettre d'introduction de M. Burton, directeur de la National Gallery, pour M. Holmes, je me rendis à Windsor afin de vérifier le curieux renseignement qui m'avait été donné.

Je trouvai, en effet, chez l'honorable bibliothécaire royal un petit panneau haut de 33 centimètres, long de 27 centimètres, sur lequel était représenté, en buste, un *Christ bénissant*. La peinture était intéressante et précieuse sans être toutefois de Memling. Elle était un peu postérieure et avait dû être exécutée par un artiste influencé par Quentin Metsys, le célèbre maître anversois dont les Musées de Bruxelles et d'Anvers conservent deux si merveilleux tryptiques exécutés en 1508 et en 1509.

Le Christ, en robe rouge, était représenté de face, sur fond vert, la main droite levée dans l'attitude de la bénédiction. Le coloris était résonnant, la facture, habile et minutieuse, le sentiment, pénétrant.

(1) Gravure extraite de la *Nouvelle géographie universelle* d'Élysée Reclus.

Sur le cadre du tableau, je lus :

MAGDALA. — 13 APRIL 1868.

M. Holmes m'expliqua que cette inscription était un souvenir, le tableau ayant, en effet, été trouvé dans le palais de Théodoros, négus d'Abyssinie, lors de la prise de Magdala par l'expédition anglaise, le 13 avril 1868.

M. Holmes, qui avait accompagné l'expédition chargé d'une mission scientifique par le British Museum, avait lui-même recueilli sur les lieux ce curieux morceau d'art et l'avait ramené à Windsor.

Un tableau religieux flamand, du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, conservé au milieu des montagnes sauvages des frontières du pays des Galla, à près de 3,000 mètres d'altitude, dans la citadelle du Négus d'Abyssinie, quelle surprise !

A quelle époque et comment était-il arrivé dans le pays ?

Qui l'y avait apporté ?

Quelle route avait-il suivie pour aller d'Anvers à Magdala ?

Triple question à laquelle il n'est peut-être pas impossible de trouver une réponse satisfaisante.

Mais au préalable, il convient, et il est d'actualité, de rappeler brièvement quelques points de l'histoire primitive de l'Abyssinie : la légende du Prêtre Jean, l'évangélisation du pays par saint Frumence, l'arrivée des premiers voyageurs Européens.

## II

La légende du Prêtre Jean est une des plus merveilleuses que nous ait léguées le moyen âge. Née au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, elle est parvenue à se maintenir jusque vers la fin du XVI<sup>e</sup>. Elle a occupé les voyageurs, les chroniqueurs, les cosmographes et les souverains de l'Europe entière, pendant plusieurs siècles. Elle a concouru à l'adoption de graves erreurs dans l'histoire du progrès des connaissances géographiques, comme aussi elle a été, en partie, le mobile de remarquables voyages, féconds en conséquences de toute nature.

Cette légende est une sorte de tradition populaire, de mythe accrédité et accepté par la crédulité de l'époque. Elle prit naissance parmi les nations chrétiennes nestoriennes de l'extrême Orient asiatique, que nul voyageur d'Occident n'avait encore visitées et qui n'étaient connues, en Europe, que par une suite de données tenant plus de la fable que de l'histoire.

D'après ces données, ce Jean était un souverain chrétien, en même temps prêtre et roi, et régnant sur un immense empire. Où était situé cet empire ? Personne ne le savait. Cette croyance prit rapidement de la consistance parmi les croisés, qui voyaient déjà dans le mystérieux souverain asiatique un allié futur contre les infidèles et, lorsqu'en 1159 l'existence du jeune royaume de Jérusalem fut subitement mise en jeu par la prise d'Edesse, les regards découragés des survivants de la première croisade se tournèrent vers cet allié imaginaire, dont chacun se plaisait à vanter la puissance et la foi. Dans le malheur, on se laisse souvent aller à transformer en réalité l'espérance la plus illusoire : chacun crut donc dans la venue prochaine de ce défenseur de la foi ; la nouvelle s'en répandit en Europe, où saint Bernard prêchait la deuxième croisade, et le mythe nestorien du Prêtre Jean fut admis comme une vérité par le pape, les princes, les écrivains et les cartographes.

On fait remonter la première information historique précise sur le Prêtre Jean à l'année 1145. Elle est transmise au pape Eugène III par l'évêque de Gabala, envoyé de l'Église d'Arménie, et nous est conservée par la chronique d'Othon, évêque de Fresingen.

On trouve la preuve de l'importance que ne tarde pas à acquérir en Europe cette histoire fabuleuse dans une curieuse épître envoyée par le « Prêtre Jean, roi des Indes », aux principaux souverains d'Europe. Albéric de Troisfontaines la mentionne dans sa chronique de 1165. C'est un résumé anonyme et fantaisiste de tous les contes fantastiques qui avaient cours non seulement sur ce roi merveilleux, mais aussi sur les contrées où prétendument il régnait.

La papauté chercha, sans tarder, à nouer des relations directes avec lui : Alexandre III lui adressa, le 27 septembre 1177, une lettre que son médecin Philippe fut chargé de porter aux Indes. L'ambassadeur partit, mais on n'entendit plus parler de lui.

Ce n'est pas le moment de nous étendre sur les investigations des voyageurs en Mongolie, qui tous recherchent le fameux prêtre. L'Italien Carpini (1245), le Flamand Ruysbroeck (1253), l'Italien Marco Polo (1271-95), l'Anglais Mandeville (1332-55), tous en parlent dans leurs relations de voyage, mais aucun d'eux ne l'a découvert.

Fort probablement donc, la légende allait tomber en discrédit, lorsque tout à coup, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, des nouvelles apportées d'Afrique vinrent lui donner une nouvelle vie.

Des trafiquants italiens en relations, par des caravanes de Syrie et d'Égypte, avec les ports de la mer Rouge et du golfe d'Aden (*Terra Aromata*), firent vaguement connaître à Venise et à Florence l'existence de populations chrétiennes, vivant loin vers le sud, dans le pays où le Nil a ses sources. Et, aussitôt, ce singulier personnage du Prêtre Jean, introuvable en Asie, mais que la crédulité du temps ne pouvait se décider à abandonner, fut transporté avec son empire imaginaire en Afrique, sur le trône des populations chrétiennes de l'Abyssinie. D'Avezac pense avec raison que la transition de l'Asie en Afrique dans la détermination de la position du pays du Prêtre Jean doit dater du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. J'en trouve la première indication cartographique dans la carte dite *Catalane*, de 1375, dont on voit une réduction dans l'atlas de Lelewel.

Ceci nous amène à rappeler l'apostolat de saint Frumence et les phases de la conversion des populations abyssines au christianisme.

## III

Soit par la voie du Nil, soit par les ports de la mer Rouge, plutôt par ceux-ci, les trafiquants italiens et levantins entretenaient des relations commerciales avec les populations de l'intérieur de l'Afrique, voisines des ports du détroit de Babel-Mandeb. Un de ces trafiquants, originaire de Tyr et nommé Méropius, emmena dans l'un de ces voyages lointains un jeune parent, du nom de Frumence.

Arrivé en Abyssinie, celui-ci gagna bientôt la confiance du roi du pays, qui le nomma son ministre. Il profita de sa situation et de son autorité pour propager le christianisme. En 331, il se rendit dans la basse Égypte, où saint Athanase, l'ardent patriarche métropolitain d'Alexandrie, lui conféra l'épiscopat. De retour en Abyssinie, Frumence continua avec

succès sa tâche évangélique; il se fixa à Axum, où il mourut vers 360.

C'est depuis cette époque lointaine que l'Abyssinie est chrétienne. Deux siècles plus tard, elle se sépara du culte romain orthodoxe, dans les circonstances que voici :

Au VI<sup>e</sup> siècle, Eutychès fit un schisme sur la question de la double nature divine de Jésus-Christ. Puis, en 544, à la suite du concile de Chalcédoine, les eutychéens s'étant disputés entre eux sur certaines matières religieuses, se divisèrent encore. L'une de leurs sectes se donna pour chef un moine nommé Jacques Baradée, qui fut évêque d'Edesse; c'est de lui que les chrétiens *jacobites* tirent leur nom. Les chrétiens de Perse, d'Arabie et d'Égypte entrèrent dans le nouveau schisme et l'Abyssinie, dont les prélats étaient nommés par le métropolitain d'Alexandrie, y adhéra également. Elle est demeurée jacobite.

Avec des fortunes diverses, elle résista aux entreprises conquérantes et religieuses des peuples voisins et plus spécialement aux assauts de l'Islam, et la nouvelle répandue dans le midi de l'Europe que des chrétiens, probablement ceux du fameux Prêtre Jean, vivaient dans le bassin du Nil, appela l'attention sur ces parages lointains.

A partir de ce moment, le nom du Prêtre Jean est mêlé à l'histoire de toutes les découvertes en Afrique. L'imagination des Portugais, des Espagnols et des Italiens en fait le souverain de l'Ophir, le pays légendaire d'où Salomon tirait de l'or et tant d'autres matières précieuses. Les Portugais le cherchent le long de la côte occidentale d'Afrique, les Espagnols en Amérique. Dès qu'un navigateur de Lisbonne remontait une nouvelle rivière africaine, c'était évidemment le *rio del oro*, le fleuve de l'or, et le pays, celui du Prêtre Jean. Christophe Colomb, en abordant, en 1492, à Cuba, se croyait arrivé chez lui et envoyait dans l'intérieur des terres une mission chargée de rechercher sa capitale et de saluer le puissant monarque chrétien, au nom des rois de Castille et d'Aragon.

Depuis le schisme des Jacobites, au VI<sup>e</sup> siècle, les relations religieuses avaient complètement cessé entre Rome et l'Abyssinie. Pendant près de mille ans, les communications directes entre l'Europe et l'Abyssinie restèrent interrompues. On avait même perdu la notion de l'existence des chrétiens éthiopiens. Comme nous venons de le dire, les trafiquants italiens les firent vaguement connaître, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, et quelques années plus tard, en 1444, des moines abyssins arrivèrent en Italie et prirent part au concile de Florence, sous le pontificat d'Eugène IV. C'est à eux que l'on doit, entre autres renseignements sur leur pays, les premières notions modernes concernant les sources du Nil (branche bleue).

Fra Mauro les a utilisées, en 1459, pour la construction de sa célèbre mappemonde, aujourd'hui au palais des Doges, à Venise. A la demande du roi Alphonse V de Portugal, le moine en exécuta un second exemplaire qui a longtemps été conservé au monastère d'Alcobaca, près de Lisbonne.

Dans la croyance que le pays fameux du Prêtre Jean était enfin trouvé, les navigations portugaises reprirent avec un magnifique élan, en même temps que des voyageurs essayaient de gagner l'Abyssinie par l'Orient. Déjà un moine éthiopien, nommé Marcos, était venu de ce pays à Jérusalem et de là à Lisbonne.

Ce sont Pedro Covilhão et Brancalione qui, en 1487, ouvrent la liste des voyageurs européens dans le pays du Prêtre Jean.

En 1520, partit de Lisbonne la première ambassade portugaise officielle, envoyée au souverain abyssin. Elle fut placée sous la direction de Rodriguez de Lima. Francisco Alvarès, chapelain de l'ambassadeur, nous a laissé la relation du voyage.

Rodriguez remit au roi éthiopien des présents du roi de Portugal. Il n'est pas défendu de supposer que, parmi ces présents destinés à un monarque chrétien, qui, dans l'esprit des Européens, était à la fois prêtre et roi, se trouvait une peinture d'autel représentant Jésus-Christ, produit précieux de cette célèbre école des Flandres.

#### IV

Comme nous l'avons dit au début de cet article, le tableau date, soit de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, soit des toutes premières années du XVI<sup>e</sup>.

A cette époque, les arts, en Portugal et en Espagne, étaient sous la domination exclusive des artistes flamands. Dès les premiers temps de la peinture à l'huile, ceux-ci avaient déjà fait pénétrer dans ces deux pays, par les voies du commerce, des spécimens de leur nouvelle manière. L'arrivée à Lisbonne, en 1428, de Jean Van Eyck, adjoint à la mission envoyée par Philippe le Bon au roi Jean I<sup>er</sup>, donna sans doute plus de vogue aux productions de l'école de Bruges. « Dès ce moment, dit dans un de ses ouvrages M. de Laborde, l'influence flamande est tellement prononcée, tellement exclusive dans toute la péninsule, qu'il faut admettre une émigration incessante des œuvres et des artistes des Pays-Bas dans l'Espagne et le Portugal. »

Le *Christ*, exécuté par un peintre de l'école de Quentin Metsys, vers l'année 1500, aura été expédié d'Anvers à Lisbonne, soit au roi, soit à quelque seigneur ou marchand; une mission portugaise, celle de Rodriguez de Lima, ou l'une de celles qui suivirent, l'emporta en Abyssinie, où la pieuse image, placée dans un palais ou un monastère, a été retrouvée trois siècles et demi plus tard, dans un état de conservation très satisfaisant.

Il m'a paru qu'une note à ce sujet ne serait pas sans intérêt et que la découverte et les pérégrinations de ce tableau flamand dans l'intérieur de l'Afrique méritaient d'être contées, à un moment surtout où l'attention de l'Europe est de nouveau appelée sur le pays du légendaire Prêtre Jean.

A.-J. WAUTERS.



Panoplie d'armes abyssines.



Pont du chemin de fer sur le ravin de la Mission.  
(D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

### LE SERVICE DES TRANSPORTS ENTRE MATADI ET ZOLE

**L**E service des transports est actuellement divisé en trois sections :

1° Matadi-Kenge, kilom. 0 à 40; 2° Kenge-Lufu, kilom. 40 à 82; 3° Lufu-Zole, kilom. 82 à 132.

Trois trains partent de Matadi chaque jour, dans la matinée : l'un à 7 heures, l'autre à 9 h. 40 m., le troisième à

trains par jour : à 8 h. 30 m., à 9 h. 20 m. et à 1 h. 30 m., attelés de machines à trois essieux, remorquant chacune quatre wagons de 10 tonnes. Le premier train ne circule généralement qu'un jour sur quatre. De Lufu à Zole, section non encore mise en exploitation publique, les transports pour le service de la construction se font, pour le moment, au moyen de locomotives légères, type de travaux, à deux essieux.

Le trajet entre Matadi et Zole s'effectue en onze heures, y compris environ deux heures d'arrêt dans les gares, pour les besoins du service. La vitesse de marche est de 15 kilomètres à l'heure; elle est réduite à une moyenne de 12 kilomètres, si l'on tient compte des arrêts.

D'ici à quelque temps, la 3<sup>e</sup> section, Lufu-Zole, sera ouverte à l'exploitation régulière publique.



10 h. 30 m. Le service se fait, entre Matadi et Kenge, par des machines à quatre essieux, remorquant chacune trois wagons de 10 tonnes. De Kenge à Lufu partent également trois





Paysage du haut Congo. (D'après un dessin du lieut. Masui.)

## LES ZÈBRES

### I

Tous les voyageurs qui ont parcouru les régions sud-est du continent africain se sont plu, dans leurs récits de chasse, à décrire le pittoresque spectacle qu'offre un troupeau de zèbres galopant à travers la plaine.

Dans son ouvrage : *Exploration du Zambèze et de ses affluents*, Livingstone raconte comment, après avoir visité les mines de Zumbo, il se trouva un jour en présence d'un groupe important de ces élégants animaux.

« Je m'étais dirigé, dit-il, vers un étang. Deux éléphants se trouvaient au bord de l'eau. Derrière ces monarques de la solitude se tenaient, à distance respectueuse, une troupe de zèbres et un certain nombre de waterbucks. Dès qu'ils nous eurent aperçus, les éléphants prirent la fuite; les zèbres,

au contraire, se laissèrent approcher jusqu'à une distance de 50 mètres. Vieux et jeunes prirent alors le petit galop et s'éloignèrent en bondissant.

« La curiosité du zèbre lui est souvent fatale. Loin de ressembler à l'antilope plongeuse qui, dès qu'elle a vu le danger, part comme un trait sans regarder derrière elle, le zèbre a l'habitude d'examiner avec soin le chasseur. C'est ainsi que,

très souvent, le plus beau mâle de la troupe est tué par nos hommes qui, depuis quelque temps, se sont épris de la chair de cet animal et nous déclarent que cette viande est supérieure à toutes les autres. »

Le même voyageur, dans son livre : *Exploration à l'intérieur de l'Afrique australe*, signale la présence des zèbres au pays des Bechuanas et des Balondas :

« Dans cette dernière région, dit le Dr Livingstone, il faut suivre leur piste pendant plusieurs milles avant de les rencontrer. Poussés par la faim, nous sommes restés toute la journée sur la trace d'une petite bande de zèbres que nous avons fini par découvrir au milieu d'un bois épais.

« C'est une chose curieuse que d'observer l'intelligence des animaux sauvages. Dans les contrées où on les chasse avec des armes à feu, ils se tiennent dans les endroits les plus découverts du pays, afin d'apercevoir le chasseur du plus loin qu'il est possible. Ici, où ils n'ont à craindre que les flèches des Balondas, ils demeurent pendant le jour au fond des forêts les plus épaisses, où le tir de l'arc est beaucoup plus difficile. Peut-être le font-ils pour s'abriter du soleil, qui est d'une chaleur excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'ils choisissent dans cette région les bois les plus couverts, tandis qu'ils les évitent dans les contrées du sud; et je les ai trouvés, par un temps nuageux, au plus épais du hallier, comme aujourd'hui, par exemple, alors que ce n'est certes pas le besoin d'ombre qui a pu les y conduire. »

Au cours de ses chasses dans le sud-est de l'Afrique, Baldwin a rencontré fréquemment des zèbres couaggas vivant en compagnie de harrisbucks.

Dans toute la région qui s'étend entre la côte de Zanzibar et le Tanganika, le zèbre abonde. Le Dr Paul Reichard, qui se



Le zèbre (d'après une photographie).

trouve actuellement à Bruxelles et qui a bien voulu nous fournir quelques renseignements intéressants à ce sujet, nous disait que dès le cinquième jour après avoir quitté Zanzibar, il rencontrait déjà des troupes de zèbres.

Le major Cambier fait la même remarque. Il ajoute que ces animaux sont nombreux dans l'Ugogo et que, le long de la rive orientale du Tanganika, leurs troupes atteignent parfois le chiffre de 80 à 100 individus.

Burton, dans son ouvrage : *Voyage aux grands lacs*, signale à son tour, la présence du zèbre et du couagga dans l'Unyamwezi, où ces animaux parcourent le fond des plaines. Leur chair est très appréciée des indigènes, qui la boucanent ou la font sécher au soleil, ce qui lui conserve tout son fumet.

Emin-Pacha, dans ses notes zoo-géographiques, renseigne l'*Equus zebra* et l'*Equus Burchellii* comme existant dans la

visité les régions sud-est du continent africain. Dans le bassin du Congo, leur habitat paraît circonscrit à la région de savanes des hauts plateaux au sud-est de la chaîne des Mitumbas et à l'est du Tanganika.

‡

On n'est pas fixé exactement sur l'époque à laquelle le premier spécimen de ces animaux fut amené en Europe. Il semble, cependant, que le zèbre ait été connu des anciens. Un auteur latin rapporte, en effet, qu'en l'an 211 après Jésus-Christ, Caracalla fit paraître dans l'arène de Rome un cheval tigré qu'il tua de sa propre main.

Les premières notions positives sur le zèbre nous viennent des Portugais et remontent à l'époque où ceux-ci fondèrent des établissements à la côte orientale d'Afrique.

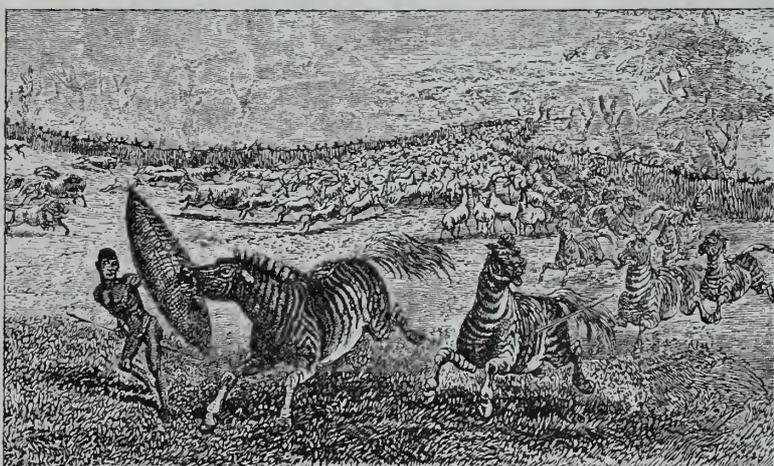
‡

On distingue trois espèces de zèbres : le couagga (*Hippotigris Quagga*), qui ne se trouve que dans les plaines de l'Afrique australe; le dauw (*Hippotigris Burchellii*), qui habite également les plaines, mais remonte plus au nord, probablement jusque dans les steppes comprises entre l'équateur et le 40° ou 42° de latitude nord; le zèbre proprement dit (*Hippotigris zebra*), qui vit uniquement dans les montagnes du sud et de l'est de l'Afrique, depuis le Cap jusqu'en Abyssinie.

Brehm donne les caractères distinctifs de ces différentes espèces de zèbres.

Le couagga, dit-il, est l'espèce dont la robe est la moins rayée. Il a plutôt le port du cheval que celui de l'âne. Sa tête est de grosseur moyenne, élégante; ses oreilles sont petites. Sa queue est poilue sur toute son étendue, plus longue que celle de ses congénères, mais plus courte que celle du cheval. Il a le poil ras et lisse, la tête d'un brun foncé; le dos, le sacrum, les flancs d'un brun clair; le ventre, la face interne des jambes et la queue blancs; la tête, le cou et les épaules marqués de raies d'un gris clair, tirant sur le roux; celles du front et des tempes sont serrées et longitudinales; celles des joues sont transversales et écartées, et dessinent un triangle entre l'œil et la bouche. Sur le cou, on compte dix bandes transversales qui partagent aussi la crinière; quatre bandes courent sur les épaules; le torse en porte quelques-unes plus courtes, plus pâles et plus écartées l'une de l'autre. Tout le long du dos, jusqu'à la queue, s'étend une ligne d'un brun foncé, marquée des deux côtés d'un liséré gris-roux. Les oreilles sont garnies de poils blancs en dedans, de poils d'un gris blanchâtre en dehors, et ont leurs bords d'un brun foncé. Les deux sexes sont semblables; seulement la femelle est plus petite et sa queue est plus courte. Le mâle adulte a 2 mètres de long, ou 2<sup>m</sup>80, y compris la queue; sa hauteur, au garrot, est de 1<sup>m</sup>30.

Le dauw, ou zèbre de Burchell, est intermédiaire au couagga et au zèbre proprement dit; il ressemble assez à ce dernier pour qu'on l'ait souvent confondu avec lui. Il est à peine un peu plus petit que le couagga; sa longueur totale est de 2<sup>m</sup>60 sur 1<sup>m</sup>30. Il a le corps arrondi, la nuque très bombée, les jambes fortes, la crinière dressée, haute de



Chasse aux zèbres.

région qui s'étend à l'est du Nil. Il a vu des zèbres près de Lado, dans le pays des Latuka.

En ce qui concerne l'État indépendant du Congo, Livingstone, dans son *Dernier journal*, déclare que les forêts du Manyema sont pleines d'éléphants, de buffles, de zèbres et d'antilopes. Le Dr Reichard nous dit qu'au Katanga, il a rencontré, dans le cours d'une seule journée, jusqu'à dix troupes de 20 à 30 zèbres chacun. La viande de cet animal a, paraît-il, un goût qui rappelle plus ou moins celle du cheval.

Enfin, nous trouvons dans le rapport du Dr Cornet, qui a accompagné l'expédition Bia-Francoqui, le passage suivant :

« Un des traits les plus caractéristiques du Katanga, c'est l'extrême abondance du gros gibier, notamment des antilopes, du buffle et du zèbre. Ce dernier animal est incontestablement le plus gracieux, le plus élégant de la région. On le rencontre en bandes nombreuses. Mais dans ces parages, sa limite occidentale paraît être le Lualaba. Le voyageur n'a observé aucun spécimen sur la rive gauche du cours supérieur de cette rivière.

« Bien que ses caractères zoologiques le rapprochent de l'âne, le zèbre, ajoute le Dr Cornet, a cependant plutôt l'aspect et les allures du cheval. Ses formes arrondies et ramassées le font ressembler à notre cheval ardennais. Sa chair est excellente, elle rappelle assez bien celle du veau. »

On le voit par les extraits que nous venons de citer, les zèbres sont signalés par la plupart des voyageurs qui ont

14 centimètres; la queue poilue presque jusqu'à la racine comme celle du couagga et du cheval; les oreilles minees, de moyenne longueur; son poil est mou, couché, couleur isabelle au-dessus, avec le ventre blanc. Quatorze raies noires et minees partent des naseaux, sept se dirigent en haut et se confondent avec d'autres qui ont un trajet descendant; les autres vont obliquement sur les joues et se réunissent à celles de la mâchoire inférieure; une entoure l'œil. Le long du dos est une bande noire bordée de blanc; le cou porte dix raies transversales noires, larges, souvent divisées; entre elles s'intéalaient des raies brunes, plus étroites. La dernière raie se divise inférieurement et en reçoit trois ou quatre dans son épaisseur; ces bandes ne se prolongent pas jusque sur les jambes; celles-ci sont d'un blanc uniforme.

Le zèbre proprement dit a, à peu près, la même taille que le dauw, mais tout son corps est rayé. Il ressemble moins au cheval qu'à l'âne et surtout à l'hémione. Son corps est plein et vigoureux, sa tête courte, son museau épais, ses jambes sont minces et bien prises; sa queue, de moyenne longueur, est une véritable queue d'âne, en ce sens qu'elle est couverte de poils courts dans presque toute son étendue, sauf à l'extrémité qui porte des crins longs; sa crinière est épaisse, mais très courte. La couleur fondamentale de sa robe est le blanc ou le jaune clair; du museau jusqu'aux sabots courent des bandes transversales d'un noir brillant ou d'un roux-brun; la partie postérieure du ventre et la face interne des jambes de devant en sont seules dépourvues. Une bande longitudinale, d'un noir brun foncé, occupe le milieu du dos; une bande semblable règne sur le milieu du ventre. Il est probable que c'est cette espèce que les Européens ont connue la première.



Ces trois animaux forment des troupeaux assez nombreux. Les voyageurs les ont rencontrés en bandes de 10, 20, 30 individus. Chaque troupeau n'est jamais composé que d'individus

d'une même espèce. Et pourtant ils ne craignent pas les autres animaux, puisqu'on les voit le plus souvent réunis à des gazelles, des antilopes, des gnous et des autruches.

Les zèbres ont les sens assez subtils; ils sont agiles, sobres, courageux et sauvages. Très turbulents de leur naturel, ils se taquent constamment et se mordent entre eux. Lorsqu'ils sont réunis dans la plaine, on remarque souvent au haut d'une tertre ou d'une éminence quelconque un mâle isolé qui semble faire l'office de sentinelle. Si les zèbres viennent à être attaqués par des carnassiers, ils se défendent vaillamment à coups de pied et à coups de dents.

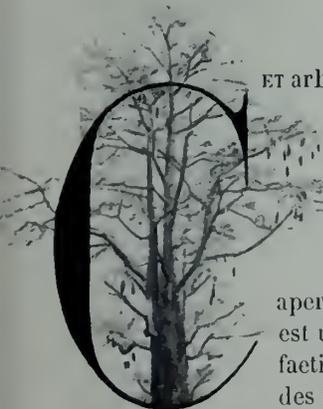
D'après les observations de M. Weinland, les zèbres supportent parfaitement la captivité et même se reproduisent en Europe. De plus, leurs croisements avec d'autres solipèdes sont féconds. Lord Clive croisa une femelle de zèbre avec un âne étalon zébré. Plus tard, on obtint d'un âne d'Espagne et d'une femelle de zèbre un mulet. En Italie, on croisa, en 1801, le zèbre et l'âne. Plus tard, on a étendu ces croisements et l'on a obtenu des métis de : zèbre et ânesse, âne et zèbre, hémione et zèbre femelle, hémione et couagga, métis de zèbre et d'ânesse avec poney, métis d'âne et de zèbre avec poney. Les métis ressemblaient généralement au père; quelques-uns, cependant, étaient zébrés.

Un étalon de dauw et de couagga saillit, en Angleterre, une jument arabe d'un brun châtain. Elle mit bas une métisse femelle brune, ressemblant plus à sa mère qu'à son père, ayant une queue touffue, intermédiaire à celle du cheval et à celle du couagga; elle avait aussi quelques bandes transversales au cou, au garrot et sur les jambes. Cette métisse fut saillie par un étalon arabe; son poulain avait encore la crinière dressée et quelques raies de son grand-père. Plus tard, on fit saillir trois fois la jument arabe par un étalon noir, et tous les poulains furent plus ou moins rayés. La première fécondation par un animal étranger faisait encore sentir son influence.

Dans un second article, nous examinerons l'intéressante question de la domestication du zèbre. (A continuer.)



## LE BAOBAB <sup>(1)</sup>



Cet arbre est l'un des plus remarquables qui soient en Afrique; non pas qu'il plaise par ses proportions harmonieuses, par l'élégance de sa structure, par ses fruits délicieux ou ses fleurs d'une odeur suave. Au contraire, le sentiment que l'on éprouve lorsqu'on aperçoit pour la première fois un baobab est un sentiment d'étonnement, de stupéfaction devant l'énormité et la discordance des formes qu'affecte cet arbre étrange.

Habitué au pittoresque de nos forêts, aux troncs élevés des hêtres et des peupliers, au jet vigoureux et régulier des pins, des mélèzes, l'œil de l'Européen ne voit la masse du baobab

qu'avec une profonde surprise et même avec une certaine désillusion. Tout est lourd et massif dans ce monstre végétal; le tronc énorme, rugueux, bossué, qui semble ramassé sur lui-même, plissé et replié sous son poids; les branches qui prennent des aspects fantastiques, bizarres, et dont le développement ne semble nullement guidé par une loi naturelle; les fruits qui se balancent si singulièrement au bout d'une longue tige, et que les vents de la saison sèche font s'écraser sur le sol avec le bruit sourd d'une détonation lointaine.

À la saison sèche, lorsqu'il est dépouillé de feuilles et de fleurs, l'arbre paraît engourdi. Avec son tronc écrasé et ridé, de teinte grisâtre, d'où jaillissent des branches tortues, il

(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 90.

prend un aspect étrange et tourmenté, et ressemble à une immense pieuvre attachée au sol par quelque lien mystérieux et dressant en l'air ses puissantes tentacules, dans l'attente d'une proie gigantesque.

Lorsque viennent les pluies, l'aspect du baobab se modifie complètement; les feuilles naissent, couvrent les branches, dissimulant en partie les disgracieuses proportions de la ramure. Peu à peu éclosent les fleurs, suspendues au bout d'une longue tige verticale. Ainsi paré, le baobab n'est plus le même arbre. Sa fleur, très grande et un peu massive, ressemble beaucoup à celle de nos Malvacées, et n'en diffère que par certains détails. Le

calice verdâtre, recouvert intérieurement d'un velours grossier de couleur blanche, recroqueville ses cinq divisions au bord d'une cupule solide, épaisse de 1 1/2 centimètre. Cinq pétales de peluche blanche s'insèrent sur ce réceptacle et s'étalent largement comme une jupe de danseuse. Les étamines réunissent leurs filets en une colonne creuse, qui s'épanouit en un chapiteau globuleux couronné de jaune par les anthères. Par la colonne creuse passe le pistil, long de 10 centimètres au moins, et dont le style est formé de lobes échanerés bordés d'une garniture velue de peluche blanche.

Suspendue à l'extrémité d'une longue tige droite, tombant verticalement, la fleur, que sa lourdeur empêche de se redresser, semble jouer un rôle inverse à celui de toutes les autres fleurs qui aspirent à l'air et à la lumière. Cet inconvénient est heureusement atténué par l'instinct des étamines et du pistil, qui se coudent fortement au sommet de la colonne, se redressent vers le haut, tandis que les divisions du calice et celles de la corolle se recroquevillent ou se contournent de façon à découvrir les organes de la fleur, autant qu'il est possible.

Revêtu de sa parure blanche, le baobab produit de loin l'effet d'un énorme bouquet; mais celui-ci ne peut être admiré qu'à distance, car les fleurs ont une odeur très désagréable; une fois cueillies, elles perdent rapidement leur velouté et

leur éclat; les pétales se ternissent et se rouillent. Dès que la fleur se dessèche, le baobab redevient terne et perd le seul aspect sous lequel on puisse aimer à le voir.

5

L'utilité du baobab a été fort contestée; d'aucuns ont gravement déclaré que le tronc peut fournir des canots aux indigènes; c'est là une profonde erreur, presque incompréhensible; le bois mou, poreux, spongieux du baobab ne se prête nullement à un tel usage, comme il ne peut convenir à aucun

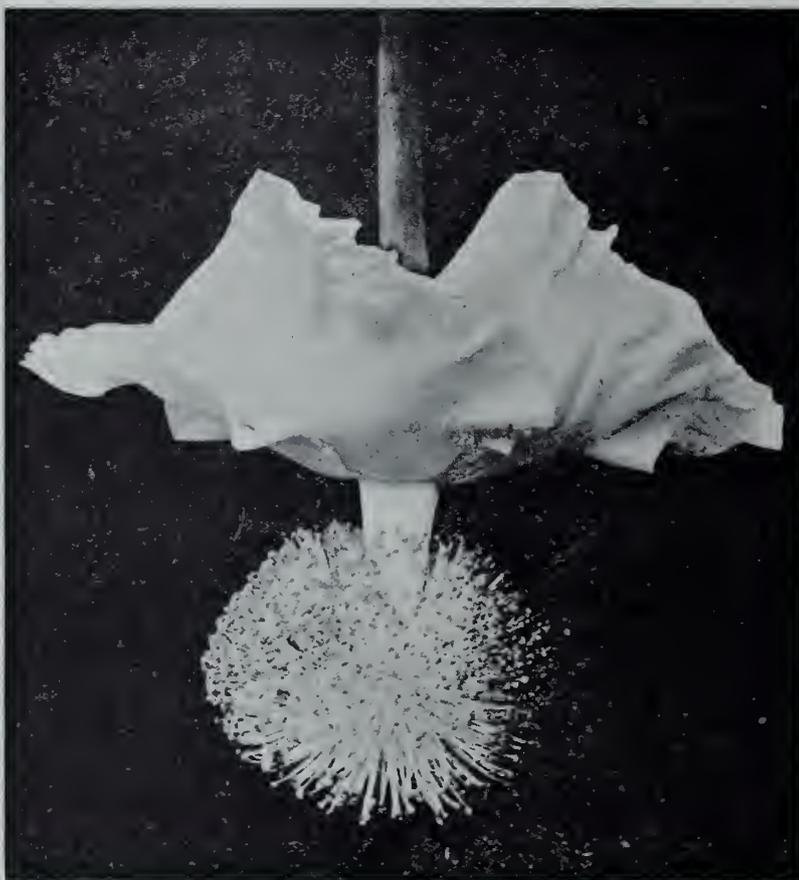
travail de charpente ou de menuiserie quelque simple qu'il soit. Indépendamment de la difficulté que l'on éprouve à utiliser une essence aussi molle et élastique, le bois du baobab pourrit très vite. En un mot, il n'est bon à aucun usage et ne constitue presque qu'une inutilité. Son bois ne convient même pas pour le chauffage, et le profit qu'on en retire au Stanley-Pool vient uniquement du fruit, qui brûle très lentement et sert d'amadou; lorsque le fruit est jeune, sa pulpe acidulée a un goût assez agréable.

La patrie du baobab est la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Mossamédès; mais il n'est peut-être pas une localité dans toute son aire de dispersion qui

le montre dans un état aussi florissant qu'à Kinshassa; les baobabs de Kinshassa sont célèbres.

Dans le haut fleuve, il est peu connu et ne s'étend pas au-dessus de Bolobo dans le Congo, ni de la Mfini dans le Kassaï. Il est, dans les pays montagneux, remplacé par un arbre de même aspect, moins formidable de proportions, cependant, dont on retrouve des exemplaires sur la route des caravanes. Juncker a décrit et dessiné cet arbre qu'il appelle le *Kigelia pinnata*. Le *Kigelia* est connu au Tanganika sous le nom de saucissonnier, les Portugais le désignent sous le nom de baobab ou arbre à singes, et les Français le mentionnent sous le nom de faux baobab.

D<sup>r</sup> PAUL BRIART.



Fleur de baobab.



## LE CAPITAINE JOHN TAGGENBROCK

Né à Hambourg, le 2 mai 1857. — Au service de la maison Woermann et C<sup>e</sup> depuis 1877.  
Capitaine du steamer *Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo, à Anvers.

DEPUIS le mois de février de cette année, les malles qui font mensuellement la traversée entre Anvers et le Congo naviguent sous pavillon belge. Le service est fait par trois bateaux qui quittent Anvers le 6 de chaque mois : le *Léopoldville* et le *Coomassie*, de la Compagnie maritime belge du Congo, et l'*Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo. En même temps qu'une amélioration considérable a été apportée dans les installations et le confort des steamers qui desservent la ligne, un autre progrès non moins important est à enregistrer sous le rapport de la durée du voyage. Au lieu de 40 jours de mer que demandait la traversée, il y a quelques années à peine, celle-ci se fait actuellement en 25 jours maximum. Le *Léopoldville* et l'*Eduard Bohlen* l'ont même effectuée déjà en 18 jours et quelques heures.

Nous sommes certain de faire plaisir à bon nombre de passagers de la ligne Anvers-Matadi, en illustrant cette page du portrait du capitaine Taggenbrock, commandant de l'*Eduard Bohlen*.

Après avoir accompli son terme de service militaire dans la marine allemande, le capitaine Taggenbrock voyagea comme simple marin à bord d'un voilier de la maison Woermann, de Hambourg. Il visita la côte occidentale d'Afrique la première fois en 1877. Huit années plus tard, la même maison lui confiait l'un de ses bateaux; il n'avait que 28 ans.

Depuis bientôt vingt ans qu'il navigue d'une façon presque constante le long des côtes d'Afrique, réputées si dangereuses à cause des récifs et des courants, le capitaine Taggenbrock n'a pas connu l'apparence d'un danger réel. Mais aussi, il

serait difficile de rencontrer un marin plus prudent et, lorsqu'il le faut, plus énergique. Il inspire à son personnel et à ses passagers pleine et complète confiance. Par son tact, son affabilité et son caractère sympathique, il a conquis, en outre, l'affection de tous ceux qui ont eu le plaisir de se trouver à son bord. Ce qui prouve combien est grande l'estime dont il jouit, c'est que quantité d'agents devancent ou retardent leur départ pour avoir l'occasion de voyager à bord du steamer qu'il commande avec tant de distinction et de sûreté.

Comme fret, il a déjà ramené du Congo d'importantes cargaisons de marchandises diverses, surtout de l'ivoire, dont l'Afrique centrale semble posséder un stock inépuisable. A quelqu'un qui lui demandait, à son dernier retour d'Afrique, quelle était approximativement la quantité d'ivoire ramenée par lui du Congo en ces dernières années, il répondit : « Cinq cents tonnes, je pense », ce qui représente, comme valeur, la somme respectable d'environ dix millions de francs.

Dans le fascicule 21 de l'année 1893 de notre publication, nous avons donné le portrait du capitaine Murray, de Liverpool, qui, en juin 1889, avec le steamer *Lualaba*, remonta, le premier, le Congo de Boma à Matadi. A peine un mois après lui, le capitaine Taggenbrock, arrivait à son tour avec son bateau à Matadi, achevant de démontrer — contrairement à l'opinion qu'on s'était efforcé d'accréditer — que le bas Congo est, en toute saison, facilement accessible aux steamers de mer et qu'à Bruxelles on ne s'était pas trompé en choisissant Matadi comme port d'attache du chemin de fer des cataractes.





Indigènes bangalas. (D'après une photographie de M. Alexandre.)

## DANS LA MONGALA

LE *Mouvement géographique* de dimanche dernier a publié une correspondance du P. J. De Wilde, relatant une excursion que ce missionnaire a faite dans la Mongala, au mois de mai de cette année. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après le *Bulletin des Missions de Scheut*, une lettre que le même voyageur adresse à son supérieur, le P. Van Aertselaer, et qui renferme de curieuses indications sur les habitants de la région qu'il a visitée.

« Un agent de l'État devait se rendre sur les rives de la Mongala; il me proposa de l'accompagner, assurant qu'au cours du voyage, il me serait facile de racheter de nombreux enfants, et de me procurer à très bon compte les vivres nécessaires à notre colonie. J'acceptai.

Mon hôte emmenait une flottille de pirogues montées par des soldats noirs.

Après nous être arrêtés à Mbindja, nous atteignîmes la station de Bokoula.

Le 23 mai, nous arrivèrent deux agents destinés à deux postes situés l'un sur l'*Eau blanche*, l'autre sur l'*Eau noire*. Voici la raison de cette dénomination : à huit heures de pirogue au-dessus de Bokoula, la Mongala, dont les eaux sont en amont d'un brun très foncé, comme provenant d'un marais,

reçoit un affluent qui témoigne par ses eaux très blanches d'un parcours à travers un terrain calcaire pulvérulent.

Les habitants de ces parages fabriquent et vendent à bas prix de très belles pirogues. Désirant m'en procurer une, je partis avec ces messieurs, et nous allâmes loger à Bocapo, village situé non loin de la jonction des deux rivières.

Je pus me procurer là, pour 4,000 mitakos (fragment de fil de cuivre) une pirogue plus grande et plus belle que celle des Bangalas, dont le prix est de 5,000. Les denrées alimentaires sont également d'un bas prix fabuleux, pourvu qu'on ne s'adresse pas à la riche tribu des Banzas. Ceux-ci ne recherchent nullement nos étoffes. Chez eux, les femmes et les enfants ne sont pas vêtus, tandis que les hommes ont un pagne fabriqué par eux-mêmes en fibres très fines tirées d'une écorce.

J'eus l'occasion d'interroger quelques-uns de ces Banzas sur leurs croyances religieuses. J'en obtins la légende suivante, transmise de père en fils, depuis un temps immémorial. Un jour descendirent du ciel un homme et une femme. A ce moment, les gens de Bocapo se rendaient au travail des champs. L'un d'eux rencontra les deux célestes, fut saisi d'épouvante et prit la fuite. Les gens du ciel le rappelèrent en lui disant : « Ne crains rien : en venant du ciel nous n'avions

d'autre but que de voir les gens de la terre. » Le Banza resta; les gens du ciel le regardèrent à loisir, puis retournèrent à leur céleste demeure. — Le ciel, les Banzas l'invoquent sous le nom de « Nzako », lui demandant de les protéger à la guerre. Mais ils ne paraissent pas avoir une conception bien définie d'un Dieu personnel, non plus que d'une récompense ou d'un châtement après la mort.

En dehors des idées religieuses, ces gens ont, par rapport à nous, une croyance singulière. L'Européen, c'est un de leurs ancêtres noirs, dont l'esprit s'est rendu jadis au pays des blancs, pour revenir, incarné maintenant dans un corps blanc, au pays des noirs. Je fus plus d'une fois interrogé très sérieusement sur cette grave question, sans doute à cause de la longue barbe qui me donne, pour ceux qui ne me connaissent pas, un air ancestral. Toutefois, si j'avais escompté la naïveté de mes Banzas, si, me fondant sur mon titre d'aïeul, j'avais réclamé 100 chèvres ou 500 poules, je pense que l'épreuve l'eût emporté sur la foi.

Ces indigènes ont un article très curieux à leur code pénal. Supposons qu'un nègre possède un chien. Ce chien voit un poisson cuit à point par un autre nègre, s'en empare prestement et va s'échapper, quand le cuisinier le saisit par la queue. Dès lors se pose pour les nègres la question légale : à qui le chien désormais? Et d'après la jurisprudence admise par tous, la bête passe au propriétaire du poisson confisqué. Cette disposition n'est pas si saugrenue qu'elle en a l'air; celui qui ne veut pas perdre son chien doit veiller sur ses agissements!

Ces données m'avaient inspiré grand désir de voir chez eux ces singuliers Banzas. Mais, à moins d'être invité par un de leurs chefs, un blanc paraissant inopinément dans leurs villages en ferait fuir immédiatement tous les habitants. Un chef des Mongwandis me mit en rapport avec un chef des Banzas, et s'offrit à me conduire chez ce dernier.

Celui-ci séjournait dans les bois, à trois lieues de Bocapo. La forêt que l'on traverse par un sentier tortueux ne ressemble en rien à nos bois de Nouvelle-Anvers, où les ronces et les épines font, sous des arbres tortueux et rabougris, un inextricable fouillis. Ici, des arbres magnifiques s'élancent bien haut, empêchant par leur ombrage serré la croissance des broussailles. En certains endroits plus ouverts, les habitants grattent l'humus fertile formé par les feuilles décomposées, et récoltent presque sans travail du manioc et du maïs.

En route, mon guide me fit remarquer dans des arbres tombés de vétusté des excavations servant de retraite à des léopards. Inspection faite, il se trouva qu'une de ces horribles bêtes avait laissé tout récemment, dans l'un de ces creux, des reliefs de son festin.

Après trois heures de marche, nous atteignîmes une première barricade, puis une seconde défendant l'entrée même du village. Et le chef Banza d'accourir à notre rencontre. Il bégaie terriblement, de même que plusieurs de ses sujets. Est-ce une infirmité propre à la tribu, ou bien n'est-ce chez les sujets qu'une courtoisie raffinée? Je l'ignore. Le bègue royal passe son bras sous le mien, criant à ses gens de ne pas s'épouvanter, de ne pas fuir. Mais déjà les femmes et les enfants ont gagné la forêt.

Voici l'habitation royale : trois huttes que je décrirai tout

à l'heure; puis un hangar ouvert, sous lequel je m'installe, entouré bientôt par un cercle de curieux. On procède aussitôt à la distribution des cadeaux, vente simulée où l'on solde en faisant soi-même des présents. Je reçois de la sorte quatre chèvres et deux poules. Et tandis que la conversation va son train, je fais occire et préparer les deux poules, que je mange en la compagnie du chef et de quelques-uns de ses amis.

Le bonhomme, ravi de cet honneur, me propose une promenade dans le village. En une clairière, large au plus de 200 mètres, se suivent à la file, sur un espace de plus de 5 lieues, des hameaux défendus par de fortes palissades, tandis que sur de grands arbres sont disposées des guérites d'où l'on peut surveiller de loin l'approche de l'ennemi. On voit qu'on est chez un peuple où la guerre est perpétuelle, où tel qui mangeait hier son prisonnier sera mis demain à la broche.

Les huttes, ou chimbeks, sont avec celles des Mongwandis de Bocapo les plus belles que j'aie vues sur tout le cours du grand fleuve et de ses affluents. Chez les Mongwandis, ces demeures, cylindriques à la base, sont surmontées d'un toit conique très pointu. La partie ronde, constituant en quelque sorte les murs, est faite d'écorces très résistantes attachées sur des pieux; une herbe très dure sert à composer la toiture.

Le chimbek des Banzas est encore mieux conçu : il est spacieux — la largeur moyenne est de 6 mètres; les murs de soutien plus élevés, ainsi que la forme du toit, permettent de s'y tenir debout. Qu'on se représente une ruche en paille, c'est à-dire un dôme hémisphérique reposant sur un cylindre, ayant l'un et l'autre à peu près la même hauteur. Une flèche en paille surmonte le dôme, artistement couvert de longues herbes. L'entrée surtout est remarquable, parce qu'elle s'ouvre sous un toit spécial très aigu qui ressort de la toiture du dôme, à peu près comme les lucarnes que l'on voit au sommet de nos édifices gothiques. Quant aux matériaux de construction, ils sont les mêmes que chez les Mongwandis.

Ainsi que je l'ai dit, le costume proprement dit est à peu près nul chez les Banzas; en revanche, ils surchargent leur tête d'ornements divers. Les hommes comme les femmes raffolent de perles rouges dont ils entourent les multiples tresses de leurs cheveux crépus; des anneaux, de formes variées, traversent la lèvre supérieure et la cloison médiane du nez; le lobe des oreilles est distendu de la manière la plus difforme par le poids de pièces de cuivre faisant office de pendants; un dandy se pavanait, portant dans le trou suspenseur la douille vide d'une cartouche de chasse...

J'aurais dû noter précédemment la manière de se saluer chez les Banzas; elle est très remarquable. Supposons, très révérend supérieur, que vous et moi nous appartenions à cette peuplade, et que nous venions à nous rencontrer après une longue absence. En ma qualité d'inférieur, c'est à moi de commencer l'opération. Je pose les mains sur vos épaules, vous faites de même à mon égard; vous tendez successivement la joue droite et la joue gauche : j'en profite pour souffler fortement dans vos oreilles, et vous me rendez aussitôt la même politesse; une forte tape que nous nous donnons réciproquement sur les bras termine la cérémonie. C'est fait, et je signe respectueusement

J. DE WILDE, missionnaire.





Troupeau de bétail sur les bords du Kwango. (D'après une phot. du Rév. Georges Grenfell.)

## DANS LA VALLÉE DU KWANGO



**D**EPUIS quelques années, l'État du Congo dirige une partie de ses efforts vers le bassin du Kwango, dont la région orientale a été constituée en un district spécial à la suite de l'arrangement conclu avec le gouvernement de Lisbonne en 1891.

La rivière, malheureusement, n'est pas navigable, coupée qu'elle est par plusieurs séries de rapides et de chutes. Le Kwango naît à l'altitude d'environ 600 mètres; sa vallée se déploie en une courbe très

allongée qui suit la base orientale des montagnes bordières de l'occident. Il y a une chute de 50 mètres de hauteur à Kaparanga; d'autres moins élevées en aval et en amont. Le dernier rapide, celui de Kingunshi, plonge à peine de 1 mètre. En amont, sur un parcours de 325 kilomètres, le fleuve est ouvert à la navigation des steamers.

Les premiers explorateurs du Kwango sont : Livingstone, von Mechow, Capello et Ivens, Buttner, Grenfell et le Dr Mense. Les cartes de von Mechow, Buttner et Mense sont des documents importants. Dans ces dernières années, le cours de la rivière et celui de ses affluents supérieurs de droite ont fait l'objet d'une exploration attentive du commandant Dhanis, qui fonda Popocabaca, le chef-lieu du district (1890), et de MM. Grenfell et Gorin, qui représentèrent l'État dans le travail de délimitation avec le gouvernement portugais (janvier-mai 1893).

✽

Les rives du fleuve et de ses affluents sont constituées par des savanes entrecoupées de bouquets d'arbres et de forêts en galeries. La nature de ces savanes a fait naître l'idée que le pays pourrait convenir à l'élevage du gros bétail.

Les Portugais et, plus tard, l'État indépendant du Congo ont déjà introduit dans la région un certain nombre d'animaux originaires de Mossamédès; mais cette race, de petite taille et trop faible pour résister aux fatigues et aux privations du voyage, a eu beaucoup de peine à s'acclimater.

A un moment donné, cependant, les Holos, peuplade originaire du territoire portugais et qui s'est établie en partie sur la rive droite du Kwango, possédaient d'assez importants troupeaux de bêtes à cornes. C'est ainsi qu'il y a quelques années, le chef de Kiniangwe avait un kraal qui comptait de 125 à 150 animaux. Malheureusement, à la suite de guerres intestines, ce chef perdit un grand nombre de ses bestiaux et aujourd'hui, c'est à peine s'il lui reste encore 15 ou 20 bêtes.

La rive gauche du Kwango est mieux partagée sous ce rapport. Néanmoins, comme nous le disions plus haut, la race de Mossamédès est trop peu résistante.

Pour obtenir dans l'élevage des résultats appréciables, il faudrait donc que l'on pût introduire dans le pays une race plus forte et déjà acclimatée comme celle de Mateba, par exemple, qui donne des produits magnifiques.

Mais cela ne sera possible que lorsque les voies de communication permettront le transport plus pratique et plus rapide des animaux destinés à constituer le noyau des troupeaux à venir.

✽

A propos du bétail, rappelons une catégorie d'animaux auxquels nous avons déjà consacré une notice spéciale et qui sont appelés à rendre dans ces parages, aux voyageurs et aux résidents, d'importants services; nous voulons parler des bœufs de selle.

Lorsque le missionnaire Georges Grenfell fut chargé par l'État du Congo de régler, conjointement avec le délégué du gouvernement portugais, la question de délimitation du territoire du Lunda, il emmena avec lui plusieurs bêtes à cornes, dont un certain nombre de bœufs de selle. Le bœuf con-

stitue, pour les voyageurs africains, une monture inestimable. Il est sobre, endurant et n'exige pas tous les soins que réclame le cheval. De plus, il se comporte admirablement dans les contrées coupées de marais et de rivières.

Or, la région que devait parcourir l'expédition Grenfell est précisément sillonnée par de nombreux cours d'eau, et il était

très important que les voyageurs pussent compter sur la docilité de leurs bêtes de somme pour franchir les rivières lorsque les circonstances l'exigeaient.

Ils ne furent pas déçus dans leur attente, car pendant tout le temps que dura l'expédition, leurs montures firent preuve d'un courage, d'une endurance et d'une sobriété



Bœuf de selle. (D'après une photographie du Rév. Georges Grenfell.)

au-dessus de toute appréciation. En route, lorsqu'on n'avait pas de fourrage à leur donner, elles se contentaient des herbes ou des feuilles qu'elles trouvaient sur leur chemin.

Quatre d'entre elles — celles qui avaient servi à M. et M<sup>me</sup> Grenfell, à M. Gorin et à M. Fromont — furent ramenées à Boma. Mais, épuisées par les privations et la fatigue, suite des longues et pénibles marches à travers un pays marécageux dépourvu de routes et de chemins, elles moururent peu de temps après leur arrivée dans le bas Congo.

—

Le mouvement incessant de migration qui pousse vers le nord les Boers de l'Afrique australe, a suggéré l'idée que l'on trouverait peut être dans ces populations d'origine néerlandaise des éléments colonisateurs propres à mettre en valeur les districts voisins du Koango. Déjà un certain nombre de

familles boers ont quitté leurs anciens territoires pour venir s'établir dans le district portugais de Mossamédès. Le missionnaire Neethling vient de faire savoir que le groupe de ces émigrants se monte à environ cent quarante familles qui ont formé quatre établissements.

Il y a quelque temps déjà, il a été annoncé que certains de ces Boers établis à Humpata, à l'est de Mossamédès, se proposaient d'émigrer dans le bassin du Koango et que des pourparlers avaient été entamés avec l'État du Congo, qui leur offrirait des avantages particuliers et leur concéderait des terrains.

Jusqu'à présent, on en est toujours aux négociations préliminaires et les deux délégués des Boers d'Humpata, qui doivent, avant toute décision, aller faire une reconnaissance au Congo, n'étaient pas encore arrivés à Boma au moment du départ du dernier courrier.

## LE CAOUTCHOUC

### II

#### LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO

L'IMMENSE territoire de l'État indépendant du Congo, situé dans la partie la plus centrale de l'Afrique, parcouru par le plus grand des fleuves africains, le Congo, est couvert sur toute sa surface de végétaux fournissant en abondance du caoutchouc.

Ce produit provient principalement de plantes du genre *Landolphia*; d'autres, qui pourraient être exploitées, y existent sans doute, mais elles ne sont que fort peu connus. Les récits des voyageurs rendent à peu près certaine la

présence de *Ficus*, de *Tabernaemontana*, et autres végétaux à caoutchouc.

Les voyageurs nous ont rapporté quelques détails sur les procédés de récolte employés par les indigènes dans les divers districts de l'État; nous allons les passer en revue.

Le bas Congo a probablement été jadis riche en végétaux à caoutchouc; actuellement, l'on n'en rencontre plus que çà et là, et encore sont-ils peu ou point exploités.

L'une des contrées où l'on en trouve le plus est le Mayombe, région forestière d'un accès difficile.

Jadis les nègres du Mayombe exploitaient le caoutchouc de leurs forêts, mais actuellement ils ont à peu près abandonné ce commerce. Ce n'est pas pourtant par suite du manque de végétaux producteurs : dans un rapport récent, M. Fuchs, inspecteur d'État, disait que partout, dans le Mayombe, il avait constaté l'existence des lianes Voochi (*L. owariensis*, P. de Beauv.) et Malumbo (*L. owariensis*, var. nov. ou sp. nov. affinis), dont le latex peut être employé utilement. Les régions les plus riches se trouvent entre la Lukula et le Loango, et surtout à l'est des chutes de ces rivières, ainsi que de celles de la Lubuzi; on en trouve aussi assez abondamment dans les forêts qui couvrent les monts Ziuli-Kai.

Sous l'influence d'une maison anglaise établie à l'embouchure du Lualy, laquelle cherche à monopoliser le commerce de ce produit, les indigènes du nord en reprennent peu à peu la récolte, mais ils demandent un prix si exorbitant que les transactions sont fort difficiles. La gomme élastique du

Mayombe vaut, paraît-il, de 4 francs à 4 fr. 25 c. le kilogramme à Liverpool.

Elle résulte ordinairement du mélange des latex de Voochi et de Malumbo, ce qui fournit un caoutchouc renfermant beaucoup d'eau et d'une altération facile.

M. Fuchs termine en disant qu'il ne doute pas qu'il ne soit possible de ramener les indigènes à récolter du caoutchouc et à le vendre à des prix raisonnables.

Le délaissement de ce commerce par les indigènes proviendrait surtout de ce qu'ils attribuent à cette substance une valeur telle qu'ils ne se considèrent jamais comme suffisamment rémunérés du travail que sa récolte leur occasionne.

Le district de Matadi présente çà et là des lianes, mais elles ne sont pas exploitées.

Dans les districts des Cataractes et du Stanley-Pool, il y a beaucoup de végétaux fournissant du caoutchouc; ils sont exploités sur une plus ou moins grande échelle.

Nous possédons des renseignements assez complets, grâce à un rapport du lieutenant Gorin, sur le district du Kwango oriental, où les caoutchoutiers sont exploités depuis très longtemps par les habitants.

Toute la population qui habite entre Luvituku et N'Tumba-Mani, dans le district des Cataractes, est occupée, en dehors du transport des charges, à la récolte du caoutchouc. Les indigènes de cette région préparent ce produit soit par putréfaction des racines ou des tiges, ainsi qu'il a été expliqué précédemment, soit par le battage des racines séchées, afin d'en enlever l'écorce et de recueillir la gomme élastique qui se trouve entre elle et le bois.

Ces modes de préparation ont le désavantage de fournir un caoutchouc très impur, contenant toujours de nombreux fragments végétaux (jusqu'à 50 p. c.); aussi a-t-on songé à les extraire sur place, afin d'éviter le transport des corps inutiles. A cet effet, une machine spéciale, d'un mécanisme très simple, a été étudiée à l'État indépendant du Congo et a donné entière satisfaction; elle sera utilisée par les indigènes.

La plante qui produit ce caoutchouc est encore inconnue des botanistes; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies.

Ce végétal, poussant sur les plateaux arides et secs, pourra facilement être introduit dans d'autres régions. L'exploitation de ce caoutchouc est facile et pourrait se faire en grand et par des procédés très simples.

Dans le Kwango, plus que partout ailleurs, le commerce du caoutchouc est très développé, et l'on peut dire que ce produit y est le pivot de toutes les transactions commerciales; dans tous les échanges, cette matière entre en jeu. Chose curieuse, cette substance, divisée en petits cubes, y sert de monnaie, et, pour acheter aux indigènes, les caravanes sont



obligées de se rendre chez un changeur de l'endroit où elles troquent leurs étoffes contre les petits cubes en question.

Les affaires sont entre les mains des Bassombos, qui se rencontrent en grand nombre dans les villages et dont quelques-uns habitent même à demeure dans certaines localités. Ce sont eux qui tiennent les marchés et qui, moyennant de la gomme élastique, fournissent aux indigènes tout ce dont ces derniers ont besoin, étoffes, couteaux, poudre, perles, etc.

Sur le territoire de Kiamvo, depuis Wamba jusqu'aux environs de Tenduri, au nord, et de Damba, au sud, le commerce du caoutchouc est effectué par les Bassombos. Le lieutenant

Gorin s'exprime ainsi : « Ils se rendent à domicile pour traiter de l'achat; ils épargnent ainsi à l'indigène les longues marches vers les marchés. Après avoir recueilli les charges préparées (celles-ci atteignent presque toujours 60 kilogrammes par porteur), ils s'enquièreent auprès des populations des besoins futurs et, lors d'un prochain voyage, amènent les objets demandés en échange du stock de caoutchouc préparé en leur absence. »

La plus grande partie de la gomme élastique du Kwango est exportée par le Congo portugais.

(A continuer.)

A. DEWEYRE.



## LES SAUTERELLES

### II



Fig. 5.

Nous terminions notre précédent article (1) en parlant des Mantes, les rapaces des Orthoptères. Notre figure 8 représente la *Pseudocreobotra ocellata*, Pal. A la famille des Mantes se rattachent, par une sorte de parallélisme de forme, les Phasmes qui, eux, sont des phytophages.

C'est parmi les Phasmes que l'on trouve les plus grands insectes connus en longueur. Leur corps est en forme de baguette, très allongé et cylindrique, avec ou sans ailes. Leurs pattes sont presque toujours prismatiques, à arêtes vives, très longues. Les antérieures sont les plus grandes et se trouvent toujours plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures. Leurs mouvements sont lents et l'extrême gracilité de leur corps et de leurs membres rend leur marche pénible. Ils peuvent demeurer des heures immobiles, les pattes antérieures étendues en avant et cachant la tête et les antennes, les autres pattes repliées en arrière; quand ces insectes se dressent sur leurs pattes, ils prennent des positions bizarres. Ce sont ces attitudes étranges, en même temps que les formes grêles de beaucoup d'espèces, qui leur ont valu la dénomination de *fantômes*, *spectres* et *diabes*. D'autre part, leur ressemblance avec des morceaux de bois mort a inspiré les noms de *bâton animé* ou de *bâton ambulante* qui leur sont également donnés.

On a reçu, jusqu'à présent, peu de Phasmes du Congo, et presque toutes les espèces recueillies par les voyageurs constituent des nouveautés pour la science.

Cette rareté s'explique par la difficulté que l'on éprouve à découvrir ces insectes dans des régions peu riches en végétaux. Une autre raison réside dans la faculté que possèdent les Phasmes d'imiter le milieu où ils vivent.

J'ai vu cependant des exemplaires venant du Kassaï, de l'Uelle, de la région boisée du Mayombe.

Les îles chaudes et humides de l'archipel indien, avec leur végétation luxuriante, semblent être le pays de prédilection des Phasmiens. Nous pouvons donc espérer en trouver égale-

ment de nombreuses espèces dans les grandes forêts du Congo.

Les mœurs et les métamorphoses de ces insectes sont encore assez peu connues et offriront certes une série d'observations aussi utiles qu'intéressantes.

Nous avons figuré dans la première partie de cette étude une espèce venant du Congo (1) et qui, jusqu'à présent, n'a pas été décrite.

Avec les GRYLLIDES, nous commençons la série des Orthoptères *sauteurs*, qui sont caractérisés par leurs pattes antérieures organisées pour le saut, en raison surtout de la longueur et de l'épaisseur des cuisses.

Les Gryllides se divisent en deux groupes, suivant la structure des pattes antérieures. Les uns, *Grylliens fouisseurs*, ont certains articles de ces pattes élargis pour construire avec le sable ou pour fouir la terre. Tels les *Gryllotalpa* ou courtillières, répandus dans le monde entier et dont l'espèce belge jouit d'une triste réputation à cause de ses ravages. Cet insecte s'appelle encore *taupe-grillon* en raison de ses mœurs et de la ressemblance grossière de ses pattes antérieures avec les mains de la taupe, et destinées, comme ces dernières, à creuser des galeries souterraines.

La courtillière habite de préférence les régions sèches ou sablonneuses, les jardins potagers, les pépinières et les champs de blé. Elle est à la fois carnassière et phytophage, se nourrissant aussi bien de petits insectes que de pommes de terre et des racines de certains végétaux.

La figure 5 nous montre la courtillière congolaise, proche parente de celle de notre pays, n'en différant que par des caractères spécifiques peu importants. Il est à présumer que les potagers des stations congolaises feront la connaissance désagréable de cet animal. On reconnaît sa présence à la couleur des végétaux, qui prennent un aspect jaune et flétri, et aux petits tas de terre formés autour du tuyau d'entrée.

Verser de l'huile dans ces tuyaux paraît être le meilleur remède, car l'animal, en sortant le soir, bouche ses stigmates en passant sur la terre graissée et meurt bientôt étouffé.

(1) Voir p. 143.

(1) Voir fig. 4, p. 144.

Les Grylliens, à pattes antérieures simples, paraissent peu répandus en Afrique, ce qui provient peut-être des recherches restreintes dont ils ont été l'objet. Nous avons en Belgique les *grillons champêtre* et *domestique*, trop connus pour devoir être esquissés, et qui forment un excellent type pour reconnaître ce genre de sauterelles au Congo.

Les LOCUSTES se rapprochent beaucoup des Grylliens, mais leurs antennes ténues, de la longueur du corps ou plus longues, leurs grandes ailes, souvent d'un beau vert tendre, les font reconnaître avec facilité. Qui ne se rappelle avoir eu un mouvement d'effroi à l'aspect inattendu de la grande sauterelle verte, si commune dans notre pays, se détachant brusquement de la feuille sous laquelle elle se cachait ?

La figure 6 nous montre une espèce du Congo, dont les ailes supérieures sont d'un jaune-brun tacheté de noir qui donnent à l'animal l'aspect d'une écorce.



Fig. 6.

La nourriture la plus ordinaire des Locustes paraît être végétale ; ils mangent les tiges des plantes, les feuilles, les fleurs. Ces insectes peuvent être carnassiers cependant par moments. L'abondance des espèces est moins grande que pour les Acridiens, et l'Afrique, en particulier, semble privilégiée sous ce rapport.

Nous terminons cette rapide étude des sauterelles par les ACRIDIENS, les mieux armés de tous pour la lutte pour la vie, en raison de leur facilité de locomotion. Ils offrent, comme caractéristique, des antennes plus courtes que la moitié du corps et des pattes postérieures robustes propres au saut.

Les Acridiens sont essentiellement herbivores ; les feuilles de tout genre, en commençant par celles des céréales, des légumes, des plantes basses, puis des arbustes et des arbres, sont l'aliment premier des espèces dévastatrices, qui attaquent ensuite, à défaut d'autre chose, les tiges et même le bois.

Le point le plus important dans l'étude de ces insectes est, sans contredit, le fait des migrations en nombre immense et au loin de certaines espèces. Toutes les parties du globe ont subi leurs ravages, mais l'ancien monde y paraît beaucoup plus sujet que le nouveau.

L'Afrique australe et l'Afrique boréale surtout ont eu à souffrir de leurs déprédations ; il semble cependant que le fléau s'attaque principalement aux pays où l'on pratique des cultures uniformes sur des étendues considérables. Là où l'homme ne fait produire au sol que ce qui est nécessaire à ses propres besoins, et où le morcellement des cultures est

assez grand, les invasions d'insectes nuisibles sont rares et peu importantes. Il n'en est pas de même pour les pays où une même espèce de plante couvre des milliers d'hectares d'un seul tenant. Rien alors n'arrête le développement du mal et il se passe un temps très long avant que l'équilibre naturel soit rétabli entre l'insecte destructeur et ses ennemis.

Il serait donc prudent d'étudier jusqu'à quel point il faut pousser au Congo le morcellement et la variation dans les cultures à venir, afin de tenir éloigné de ces riches contrées un fléau aussi redouté que celui des criquets et qui pourrait entraîner la ruine des plus belles espérances.

Les migrations de criquets ne se produisent pas à des périodes déterminées comme celles des oiseaux.

Elles semblent être le résultat d'une véritable volonté qui s'accuse chez ces animaux lorsque toute nourriture vient à leur manquer.

L'invasion des criquets est une calamité publique, car il s'ensuit aussitôt une dévastation complète de toutes les moissons et plantations de la contrée, et quand il ne reste plus ni herbes, ni feuilles, ces terribles insectes s'attaquent même à l'écorce des arbres et dévorent jusqu'aux toits de chaume des habitations. Leur nombre devient alors incalculable et on les récolte par centaines de mille kilogrammes, sans voir diminuer notablement leurs fatales nuées.

En 1866 et années suivantes, l'invasion des criquets fut particulièrement néfaste en Algérie. Elle entraîna une hideuse famine, amena des morts nombreuses et provoqua partout la ruine et la désolation. Tout récemment encore, les Français ont dépensé des millions pour combattre et limiter ces dévastations, mais ils n'ont obtenu qu'un résultat douteux.

Les Acridiens sont les plus nombreux des Orthoptères en espèces, et certaines de celles-ci partagent avec les diptères (moustiques, cousins, etc.), le funeste privilège de former d'incroyables multitudes d'individus. L'Europe possède avec les portions arides de l'Afrique une grande variété d'Acridiens ; et le Congo, à en juger par la diversité des espèces recueillies jusqu'ici, doit en renfermer également beaucoup.

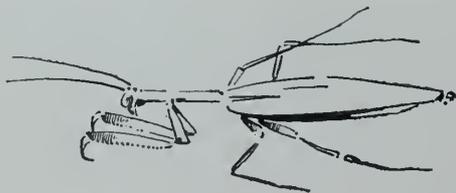
M. Rolin en a offert plusieurs spécimens au Musée d'histoire naturelle provenant du Mayombe et capturés notamment, lors de l'incendie des herbes, quand ils venaient se réfugier dans la partie indemne entourant le campement. Notre figure 7 montre une espèce africaine représentée au vol.

G. SEVERIN.

G. SEVERIN.



Fig. 8.





Le major Thys,  
administrateur-directeur général  
de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Type des locomotives de l'exploitation.

Le major Thys<sup>(1)</sup>, administrateur-directeur général de la Compagnie, vient de revenir du Congo, où il a procédé à une inspection générale de la ligne et de ses installations. Il a parcouru également le tracé de la voie

à l'avancement des travaux que ceux concernant les recettes de l'exploitation publique, ont déjà fait bonne justice de ces attaques. Les rapports qui ne tarderont pas à être publiés achèveront de faire la lumière sur l'entreprise.

Nous publions en tête de cette notice le portrait de M. le major Thys, l'un des promoteurs et le directeur général de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Il nous eût été agréable de pouvoir écrire et d'ajouter à ce portrait une page de biographie, comme nous l'avons fait pour les autres hommes du Congo dont nous avons publié l'effigie. Mais chacun comprendra les sentiments de réserve et de délicatesse qui nous sont imposés en présence de la personnalité qui administre les entreprises dont cette revue est un des organes.

✻

Depuis que l'on est sorti de la région difficile comprise entre Matadi et Kenge, une impulsion très grande a pu être donnée à l'avancement des travaux du chemin de fer.

A l'heure actuelle, les études définitives sont terminées

depuis Kimpesse jusqu'au Stanley-Pool.

En même temps que lui, sont revenus en Belgique les membres de la commission d'enquête envoyée au Congo pour faire rapport sur l'état du chemin de fer et l'avenir de l'entreprise.

Ceux qui étaient à même, par leurs études et par leurs renseignements, de se rendre compte exactement de la marche, des progrès et de l'avenir de l'œuvre, n'ont jamais été sérieusement émus des attaques exagérées dont celle-ci a été l'objet, attaques injustes et passionnées qui ont eu leur écho jusqu'au Parlement.

Les résultats de ces derniers mois, aussi bien ceux relatifs

(1) Albert Thys, né à Dalhem (Liège), le 28 novembre 1849, major d'état-major (à la réserve), officier d'ordonnance du Roi, administrateur-directeur général des Compagnies belges du Congo.

Attaché au secrétariat de l'Association internationale africaine (1878), du Comité d'étude du Haut-Congo (1879), du gouvernement de l'État indépendant du Congo (1885), Fondateur de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (1888).

1<sup>er</sup> voyage au Congo. Visite la région des chutes. Va jusqu'à Bangala et à Luébo (1887-88). Fonde les sociétés des Magasins généraux et du Haut-Congo (1888). Fonde les compagnies du Chemin de fer du Congo et des Produits (1889). — 2<sup>e</sup> voyage au Congo (1890). Fonde la Compagnie du Katanga (1890). — 3<sup>e</sup> voyage au Congo (1892). — 4<sup>e</sup> voyage au Congo (1893). — 5<sup>e</sup> voyage au Congo. Se rend jusqu'à l'Équateur (1895).

jusqu'au kilomètre 214, point qui correspond à peu près au kilomètre 260 de l'ancien tracé. Le service des études ayant une telle avance sur celui de la construction, on a pu le supprimer momentanément. Il sera réorganisé d'ici à quelques mois et sérieusement outillé de façon à recommencer ses travaux au delà du kilomètre 214, jusqu'au Stanley-Pool.

La configuration du sol dans les régions que traverse le railway à partir du kilomètre 80 — sauf en ce qui concerne la crête de partage des eaux de la Lufu de celle des tributaires de l'Unionzo — étant beaucoup moins accidentée qu'en deçà, il

a été permis d'améliorer sensiblement les conditions de la ligne au point de vue de son exploitation. En effet, à partir de cet endroit, les rampes maximums de 45 millimètres ont été réduites à 40 millimètres et les courbes de 50 mètres de rayon transformées en courbes de 60 mètres.

A la date du 1<sup>er</sup> novembre, les terrassements étaient terminés jusqu'au kilomètre 142 et la voie était établie jusqu'au kilomètre 134. Quant aux ouvrages d'art, ils étaient complètement achevés jusqu'au kilomètre 81. Au delà, et jusque vers le kilomètre 137, toutes les estacades étaient terminées. Construites avec le plus grand soin, elles présentaient toutes



Les travaux du chemin de fer à l'avancement. (D'après une phot. de M. le capitaine Weyns.)

les garanties de solidité désirables pour livrer passage aux trains d'exploitation. Les ouvrages définitifs qui doivent les remplacer pourront être édifiés par la suite, sans apporter aucune gêne au trafic commercial de la ligne.

La rivière Kwilu (kilom. 149) nécessitera un pont de 80 mètres d'ouverture. Afin d'éviter tout retard dans la pose de la voie, la direction a fait entreprendre à l'avance l'exécution de l'estacade, de façon que celle-ci soit terminée au moment de l'arrivée de la plate forme en ce point. D'après les prévisions, cette estacade doit être achevée depuis le 15 du mois dernier.

On estime pouvoir atteindre Kimpesse, qui est situé à proximité du kilomètre 160, dans le courant de février. Au delà de ce point et jusqu'au kilomètre 214, le tracé se présente dans

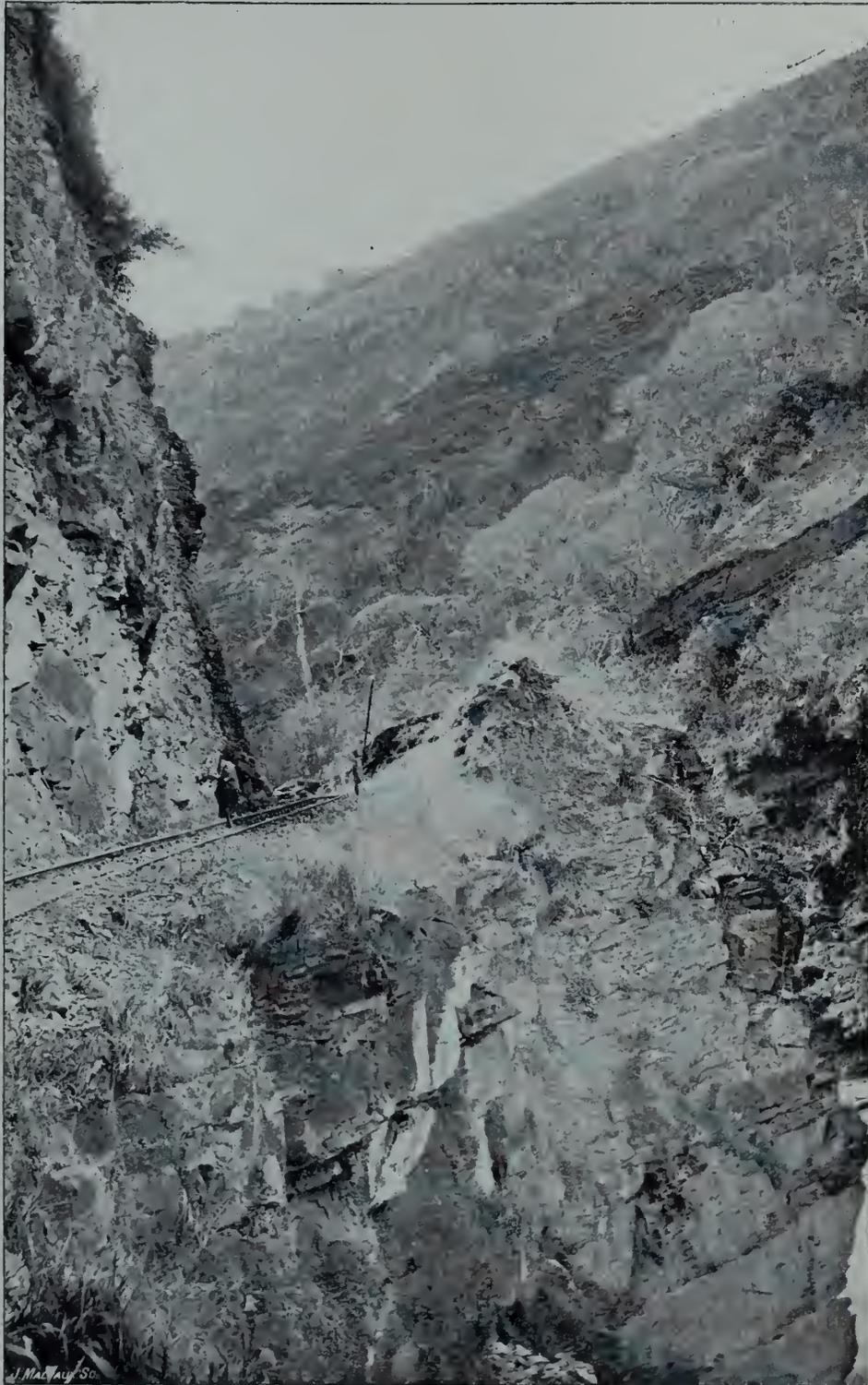
les mêmes conditions d'exécution facile, de sorte que l'avancement actuel pourra se maintenir.

Le matériel roulant présente actuellement une importance déjà sérieuse. Il se compose de 24 locomotives, y compris celles qui restent à livrer, dont 11 grosses locomotives d'exploitation et 13 de travaux ; 135 wagons dont 105 d'exploitation, parmi lesquels 3 voitures et 6 wagons couverts. 30 wagons de terrassements.

Enfin, au point de vue du personnel noir, la dernière situation accusait la présence sur les chantiers de 3,000 hommes. Par suite de l'arrivée de nouveaux contingents, ce chiffre doit encore avoir été augmenté de 500 travailleurs environ, ce qui fait, au total, 3,500 hommes de couleur.

Le personnel blanc se compose de 170 agents.





La voie le long de la Mpozo. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

## LA BIBLIOGRAPHIE DU CONGO <sup>(1)</sup>



Femme bangala.  
(D'après une phot. de M. Alexandre)

travaux relatifs au Congo et publiés dans ces quinze dernières années seulement, renferme déjà près de quatre mille titres. C'est ce catalogue, méthodiquement présenté, que vient de publier notre rédacteur en chef.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction historique : la chronologie des principaux faits de l'histoire du Congo depuis sa découverte, au xv<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce jour.

La bibliographie est divisée en vingt-trois chapitres, précédés chacun d'un avant-propos synthétisant l'histoire de la matière cataloguée. Chacun des ouvrages cités renseigne, chaque fois que cela a été possible, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, brochure, notice ou carte, le format, le nombre de pages, le nom de l'éditeur, le lieu et la date de l'édition et, le cas échéant, la publication savante où le travail a été publié.

Voici les titres des vingt-trois chapitres :

1. Périodiques. — 2. Généralités. — 3. Histoire — 4. Explorations et découvertes. — 5. Orographie et hydrographie. — 6. Climatologie et météorologie. — 7. Hygiène, médecine, pathologie et acclimatement. — 8. Géologie et minéralogie. — 9. Flore. — 10. Faune. — 11. Anthropologie et ethnographie. — 12. Linguistique. — 13. Traité des nègres. — 14. Question arabe. — 15. Missions religieuses. — 16. Moyens

de transport et de communication. — 17. Entreprises commerciales et agricoles des Européens. — 18. Colonisation. — 19. Organisation et administration. — 20. Cartes générales d'Afrique. — 21. Cartes de l'Afrique centrale. — 22. Cartes du bassin du Congo et de l'État indépendant du Congo. — 23. Cartes partielles de l'État indépendant du Congo.

de transport et de communication. — 17. Entreprises commerciales et agricoles des Européens. — 18. Colonisation. — 19. Organisation et administration. — 20. Cartes générales d'Afrique. — 21. Cartes de l'Afrique centrale. — 22. Cartes du bassin du Congo et de l'État indépendant du Congo. — 23. Cartes partielles de l'État indépendant du Congo.

Bien que le volume soit limité par les années 1880 et 1895, l'auteur n'a pas cru devoir en exclure un certain nombre d'ouvrages publiés avant 1880 et qui sont, en quelque sorte, devenus classiques, comme ceux de Tuckey, Burton, Livingstone, Schweinfurth, Cameron, Bastian; aussi divers travaux anciens concernant les missions religieuses; d'autres, plus généraux, indispensables à tous ceux qu'intéressent les questions coloniales. Il a également pensé qu'il pouvait être utile d'annexer au chapitre concernant l'histoire, l'indication des séances dans lesquelles la question du Congo a été discutée à la Chambre et au Sénat de Belgique.

Le volume se termine par un *Index alphabétique* renfermant 1,315 noms de voyageurs et d'auteurs avec renvoi aux pages où leurs travaux — explorations, actes politiques, livres et cartes — ont été catalogués. Dans chaque chapitre on trouve l'ensemble des publications concernant une même matière; dans l'index, le renvoi détaillé aux travaux d'un même auteur.

Voici l'avant-propos de l'introduction relative à l'histoire du Congo pendant le xix<sup>e</sup> siècle :

de transport et de communication. — 17. Entreprises commerciales et agricoles des Européens. — 18. Colonisation. — 19. Organisation et administration. — 20. Cartes générales d'Afrique. — 21. Cartes de l'Afrique centrale. — 22. Cartes du bassin du Congo et de l'État indépendant du Congo. — 23. Cartes partielles de l'État indépendant du Congo.

Bien que le volume soit limité par les années 1880 et 1895, l'auteur n'a pas cru devoir en exclure un certain nombre d'ouvrages publiés avant 1880 et qui sont, en quelque sorte, devenus classiques, comme ceux de Tuckey, Burton, Livingstone, Schweinfurth, Cameron, Bastian; aussi divers travaux anciens concernant les missions religieuses; d'autres, plus généraux, indispensables à tous ceux qu'intéressent les questions coloniales. Il a également pensé qu'il pouvait être utile d'annexer au chapitre concernant l'histoire, l'indication des séances dans lesquelles la question du Congo a été discutée à la Chambre et au Sénat de Belgique.

Le volume se termine par un *Index alphabétique* renfermant 1,315 noms de voyageurs et d'auteurs avec renvoi aux pages où leurs travaux — explorations, actes politiques, livres et cartes — ont été catalogués. Dans chaque chapitre on trouve l'ensemble des publications concernant une même matière; dans l'index, le renvoi détaillé aux travaux d'un même auteur.

Voici l'avant-propos de l'introduction relative à l'histoire du Congo pendant le xix<sup>e</sup> siècle :

### RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DU CONGO de 1485 à 1800.

Des caravelles portugaises commandées par Diego Cam et à bord desquelles se trouvait le célèbre cosmographe allemand Martin Behaim, découvrirent l'embouchure du Congo, en 1485. Le globe exécuté par Behaim, en 1492, et rendant compte du voyage en quelques notes succinctes, est conservé au Musée germanique, à Nuremberg.

Cinq années après le retour de Cam et de Behaim, une nouvelle expédition portugaise quitta Lisbonne pour le Congo, où elle débarqua, le 21 mars 1491, dans l'anse de Sogno (San-Antonio), sous la direction de Ruiz de Souza, envoyé en ambassade auprès du chef d'Ambassi (San-Salvador).

San-Antonio et San-Salvador paraissent avoir été, pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle, les seuls points du bassin du Congo qui

(1) **Bibliographie du Congo 1880-1895.** — Catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, études et cartes relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo, par A.-J. WAUTERS, rédacteur en chef du *Mouvement géographique*, secrétaire général des Compagnies belges du

Congo. Avec la collaboration de M. AD. BUYL. Un volume grand in-8° de 409 pages, imprimé sur beau papier et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Prix : fr. 7-50 par volume broché et 9 francs par volume relié (le port en sus). En vente au bureau du journal, 13, rue Bréderode, Bruxelles.

aient été occupés. Quelques Portugais s'y établirent et y nouèrent des relations commerciales; des missionnaires y élevèrent des chapelles et entreprirent l'évangélisation de la région. On ne sait presque rien de cette époque reculée. Le seul document un peu détaillé est la *Relatione del Reame di Congo*, imprimée à Rome, en 1598, et rédigée par l'Italien Pigafetta, d'après des renseignements fournis par le Portugais Edouard Lopez, qui résida à San-Salvador et dans l'Angola, de 1578 à 1591.

En 1597, le pape Clément VIII érigea le Congo en évêché spécial, mais, dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, des signes de décadence se manifestèrent dans l'occupation du pays, en même temps que l'œuvre d'évangélisation ne marquait plus aucun progrès. Aussi, dès 1608, le siège épiscopal de San-Salvador fut-il abandonné et transporté à Saint-Paul de Loanda. Quant à l'occupation politique des districts de Sogno et de San-Salvador, elle prit fin en 1627. Elle avait duré 137 ans.

La deuxième période de l'histoire ancienne du Congo traite exclusivement des travaux des missionnaires italiens. Le pape Urbain VIII fit reprendre, par les soins directs de la Propagande, l'œuvre abandonnée par les missionnaires portugais. En 1640, il érigea le Congo en préfecture apostolique relevant directement de Rome et il confia la mission aux capucins italiens. Les premiers arrivèrent à Sogno et San-Salvador en 1644. Cette période d'évangélisation fut très active. Elle se prolongea jusqu'en 1717. Les relations des Pères Cavazzi (1687), Merolla (1692) et Zucchelli (1712) sont les

meilleures qui aient été publiées. Elles n'ont rapport qu'aux régions voisines du bas fleuve.

Quant à l'exploration du Congo et de son bassin central, il ne paraît pas qu'elle ait été entreprise avant l'époque contemporaine. On n'a conservé, en tout cas, le souvenir d'aucune tentative ayant dépassé les premières chutes, et dans l'Angola, le Kwango semble avoir été une limite qui n'a pas été dépassée. Toute la cartographie relative au bassin intérieur du Congo n'est, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, que le produit de l'imagination des cartographes qui, pour suppléer au manque absolu de renseignements sur le centre du continent, n'ont pas hésité à utiliser, d'une part, les hypothèses de Ptolémée quant aux origines du Nil, d'autre part, les indications de Fra Mauro sur l'Abyssinie, et à remplir, ensuite, les vides de leurs cartes en dilatant vers l'est les données sommaires se rapportant à la zone côtière et au cours inférieur du fleuve, en aval des chutes.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Congo n'a plus d'histoire. Comme faits intéressants, il n'y a guère à citer que l'essai de propagande religieuse des abbés français Belgarde et Proyard, à Loango, en 1766, et le voyage du docteur portugais Lacerda, dans le bassin du lac Bangwelo, en 1798. Lacerda est le premier explorateur qui pénétra dans le bassin du Congo par l'est.

L'ère des grandes explorations scientifiques est venue. Elle s'ouvre, au XIX<sup>e</sup> siècle, par l'expédition anglaise du capitaine Tuckey.

A.-I. W.



A Bangala.

(D'après une photographie de M. Michel.)



M. Wulff et ses quatre zèbres. (D'après une photographie.)

## LES ZÈBRES

### II

#### DOMESTICATION

PENDANT très longtemps, le zèbre a été considéré comme un animal indomptable dont on ne pouvait attendre aucun service. Mais cette opinion, qui était due surtout à ce que l'on n'avait pu étudier que très imparfaitement le zèbre dans son pays d'origine, s'est sensiblement modifiée depuis le jour où les explorateurs africains sont entrés en contact avec lui.

Le Dr Reichard, qui, au cours de ses voyages, a rencontré cet animal à l'état sauvage et l'a vu également à l'état domestique, le considère comme susceptible de rendre les plus grands services en Afrique, surtout au point de vue des transports.

« Le zèbre, nous disait-il, est sobre, courageux, vif, résistant à la fatigue et insensible à la chaleur comme au froid. Je lui ai vu supporter, sans paraître incommodé le moins du monde, des températures inférieures à 0°. A Zanzibar, il y en avait un qui servait de monture à un Arabe et obéissait comme un cheval. »

D'autre part, le major Cambier, pendant son séjour à Karema, était parvenu à apprivoiser un jeune zèbre dont la mère avait été tuée en chasse. Ne pouvant lui donner du lait à boire, il le nourrissait au moyen de farine délayée dans de l'eau tiède. Au bout de très peu de temps, le petit animal suivait comme un chien.



Parmi les différentes espèces de zèbres que nous avons décrites dans notre précédent numéro, ce sont les couaggas qui s'apprivoisent le plus facilement, surtout lorsqu'on les prend jeunes. Au Cap, on les mêle aux autres solipèdes qu'ils défendent contre les hyènes. Dans la même colonie, on les emploie également comme bêtes de somme et de trait.

Dans un article publié par la *Deutsche Kolonialzeitung*, le voyageur allemand von Uechtritz raconte qu'en 1893, il vit

à Capetown un convoi du marchand de bêtes Reiche, sur son voyage de retour. Il y avait là trente-quatre couaggas qui avaient tous été pris au lasso dans l'espace de six mois et dont quelques-uns étaient déjà si bien apprivoisés qu'ils s'approchaient en toute confiance pour se laisser caresser quand leur gardien entraînait dans leur enclos.

Pendant son séjour au Namaqualand, en 1891, le même explorateur vit un commerçant qui se servait d'un couagga domestique et le montait, sellé comme un cheval.

L'emploi pratique de l'*Equus Burchelli* aurait, déclare M. von Uechtritz, une très grande importance dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest, car là, tout Européen qui voyage et toute personne qui s'occupe de l'élevage du bétail doivent forcément avoir une monture. Or, toute la contrée, à l'exception des déserts qui s'étendent sur la côte Namique, est affectée chaque année, durant la saison des pluies, par une maladie qui attaque les chevaux avec plus ou moins de violence et qui fait disparaître plus de la moitié de ces animaux. Il serait donc très utile de pouvoir employer, comme montures et comme bêtes de somme, des animaux sur lesquels l'épizootie n'a pas prise.

Faute de pouvoir se procurer des zèbres en nombre suffisant et à des prix raisonnables, M. von Uechtritz propose d'acheter, dans le Damaraland, un certain nombre de chevaux sud-africains et de les faire saillir par des étalons couaggas.

Les avantages d'un tel croisement seraient multiples : la solidité des membres du père jointe à la qualité de ceux de la mère, donnera sûrement au produit une résistance et une endurance très grandes. De plus, le zèbre est absolument réfractaire à la maladie. Le cheval couagga, — comme M. von Uechtritz propose d'appeler le nouveau produit — le sera donc aussi ou du moins aura fort peu à souffrir de l'épizootie.

On le voit, loin de considérer le zèbre comme un animal réfractaire à toute tentative de domestication, M. von Uechtritz regrette que le prix élevé des couaggas ne permette pas d'en acheter de grandes quantités. Il a la conviction qu'ils rendraient en Afrique les plus appréciables services.

On a d'ailleurs beaucoup exagéré les défauts de ces animaux. Le voyageur allemand Otto Ehlers est d'avis qu'il est possible de dresser un zèbre à la selle en quatre heures de temps. M. Hagenbeck, de Hambourg, qui fait un grand commerce d'animaux sauvages et a reçu de nombreux zèbres dans son établissement, déclare que ceux-ci s'apprivoisent rapidement.

En Angleterre, le shérif Parkins en avait une paire qu'il attelait à une petite voiture. En 1761, il y en avait deux à la ménagerie de Versailles qui se laissaient très bien monter. Le roi de Portugal en avait quatre qu'il faisait parfois atteler à son carrosse. Enfin, dans le n° 3 de la *Deutsche Kolonialzeitung* de 1895, le Dr Lang Kavel cite plusieurs exemples de zèbres ayant été si bien apprivoisés que l'on s'en servait pour la traction dans les rues de Hambourg.

Des résultats plus concluants encore ont été obtenus par certains propriétaires de cirques. Seulement, il est à remarquer que les animaux dressés par eux appartenaient presque tous à l'espèce couagga, celle que nous avons figurée en tête de notre précédent article, et qui est la moins farouche de toutes.

Quant aux zèbres proprement dits, ils sont d'un naturel beaucoup plus sauvage que les couaggas. On les distingue de ces derniers en ce qu'ils ont les jambes entièrement rayées de noir, tandis que les couaggas ont les quatre membres d'un gris uniforme.

Les premiers zèbres que l'on soit parvenu à dresser sont ceux qui se trouvent actuellement à Bruxelles, au cirque Wulff. Ces animaux, au nombre de quatre, ont été achetés pour 10,000 francs au jardin zoologique d'Aix-la-Chapelle, où ils arrivaient d'Afrique, en droite ligne. Un fait intéressant à

noter, c'est qu'ils ont été pris à l'état sauvage et ne sont pas nés en captivité. Leur éducation fut longue et laborieuse; elle dura un an et demi. Mais, aujourd'hui, ils sont complètement apprivoisés et l'on peut dire qu'ils n'ont plus rien à envier aux chevaux les mieux dressés : ils se laissent atteler sans difficulté, évoluent dans l'arène avec une docilité parfaite, franchissent des obstacles et obéissent à la parole du maître sans que celui-ci doive employer la chambrière.



Les zèbres du cirque Wulff. (D'après une photographie.)

Lorsque nous avons vu ces animaux à l'œuvre, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer la patience qu'il a fallu déployer pour arriver à les dresser d'une manière aussi parfaite. Mais, en même temps, nous nous disions que le jour n'est peut-être pas si éloigné où l'on pourra, comme l'indique M. von Uechtritz, employer, d'une façon pratique, les nombreux zèbres qui peuplent toute la région sud-est du continent africain.

---

## LE CAOUTCHOUC

---

### III

#### LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO



Les Bachilangues exploitent les caoutchoucs qui croissent en très grande abondance sur leur territoire; malheureusement, le produit est centralisé par les Kiokos, noirs des possessions portugaises, qui apprennent aux Bachilangues à préparer la précieuse substance. Les Kiokos transportent la récolte à Malange (Congo portugais).

Le district du Kassai est excessivement riche en plantes à caoutchouc, et, depuis longtemps, les indigènes les soignent pour préparer une gomme élastique qu'ils vendent aux

Européens. Ces gommes sont obtenues par étirage, et proba-

blement aussi à l'aide d'agents chimiques. M. l'inspecteur d'État Paul Le Marinel a désigné sous le nom de *Sauda* un arbre de cette région qui, paraît-il, fournit du caoutchouc.

Les renseignements que m'a donnés M. le lieutenant Lemaire me permettent de dire quelques mots sur le caoutchouc du district de l'Équateur, où les lianes à caoutchouc sont en abondance. M. Lemaire a vu dans la Boussira un arbre (*Ficus?*) qui, pense-t-il, pourrait être exploité pour son latex caoutchoutifère. Les naturels de ce district préparent cette substance, soit en coagulant le latex à l'aide du suc extrait par compression du fruit charnu d'un *Amomum*, soit en barbouillant leur corps de ce latex; ils forment ensuite des boules, en recueillant les pellicules de caoutchouc obtenues.

Caoutchouc du Kassai.

Européens. Ces gommes sont obtenues par étirage, et proba-

A l'heure actuelle, le district du Lualaba ne fournit encore du caoutchouc qu'en faible quantité, à cause de son éloignement.

Le capitaine Stairs disait, à propos de la Luapula, que « lorsque le caoutchouc deviendrait plus rare à la côte, ce serait un endroit privilégié pour s'en procurer ».



Caoutchouc du haut Ubangi.



Caoutchouc du Djuma-Kwilu.

En parlant des berges du Lufunzo, le même voyageur écrivait qu'on y rencontre beaucoup de végétaux à caoutchouc, aussi bien en arbres qu'en lianes.

M. Ernest Dewèvre, qui fonda le poste de Yanga, sur le Lomami, dans le district des Stanley-Falls, rapporte que les lianes à caoutchouc y croissent en grande abondance et sont exploitées. Le procédé d'extraction qu'il signale est des plus primitifs : les naturels coupent les lianes, recueillent dans le creux de leur main le suc qui s'en découle, puis s'en enduisent le corps ; à leur retour au village, ils enlèvent la pellicule formée et en forment des boules.

Stanley et plus récemment le baron Dhanis ont révélé l'existence de nom-

breuses lianes à caoutchouc dans la grande forêt du Manyema.

Dans le Katanga, les lianes à caoutchouc ne sont nombreuses que du côté de la Lunda ; c'est probablement d'elles que le lieutenant Lemaire parle, lorsqu'il y signale une exploitation déjà ancienne des végétaux à caoutchouc. M. Briart pense que le procédé d'extraction des indigènes consiste à inciser la liane et à laisser écouler le produit sur le sol.

Le district de l'Oubangi-Ouelle est particulièrement riche en plantes à caoutchouc. M. le lieutenant de la Kéthulle de Ryhove, qui y a longtemps séjourné et qui a eu l'occasion de le parcourir, m'a donné d'intéressants détails à ce sujet.

La gomme élastique que ces régions pourraient fournir en grande quantité n'est pas encore exportée ; les naturels la récoltent et la portent aux stations ; des stocks considérables se trouvent à l'heure actuelle prêts à être expédiés sur les marchés d'Europe dès que cela sera possible.

Avant l'arrivée des blancs dans ces régions, les indigènes récoltaient peu de caoutchouc ; ils s'en servaient pour la fabrication des tambours.

M. de la Kéthulle a remarqué deux sortes de plantes fournissant du caoutchouc : des arbres, qui sont probablement des *Ficus*, et des lianes qui, d'après les détails que m'a donnés cet explorateur, doivent être des *Landolphia*.

L'extraction est effectuée par incisions ; les noirs taillaient les plantes, recueillent le suc laiteux dans leur main et se le frottent sur la poitrine, ou bien ils le récoltent dans des calebasses et l'y laissent se solidifier sans rien y ajouter ni sans faire intervenir la chaleur.

Les indigènes présentent le caoutchouc sous trois formes :

sous forme de cordons enroulés autour d'un bâton, sous forme de cylindres et, enfin, sous forme de boules.

Dans le district de l'Aruwimi, le caoutchouc est fourni par diverses lianes du genre *Landolphia*.

« Il n'y a guère que trois ans, dit M. le capitaine Chaltin, que les peuplades de l'Aruwimi, comme la plupart des autres, du reste, exploitent régulièrement le caoutchouc pour en faire un article de commerce. Autrefois, ils en recueillaient juste la quantité nécessaire pour leur usage.

« Je ne crois pas qu'il y ait à craindre de voir s'épuiser un jour la production du caoutchouc au Congo. Il y en a tellement que, lorsque nous étions obligés de nous frayer un chemin à la hache dans les forêts de l'Aruwimi, le sol était couvert de latex partout où nous passions, les lianes à caoutchouc n'ayant pas pu être épargnées plus que les autres. »

La récolte de la gomme élastique s'y fait en recueillant le latex qui s'écoule à la suite d'incisions et en l'étendant ensuite sur la poitrine, les bras et les jambes. Lorsque le produit a atteint la consistance voulue, l'indigène l'enlève et le roule en boule.

Quant au district du Tanganika, il contient, lui aussi, des lianes à caoutchouc, ainsi que me l'ont appris MM. le commandant Storms, le capitaine Jacques et le R. P. Coulbois. Ce dernier, ayant habité dix ans cette partie de l'Afrique, a pu me donner des renseignements assez complets. Il a rencontré, à Kibanga, des lianes à caoutchouc dont le tronc avait à la base un diamètre de 7 à 8 centimètres.

Les indigènes ignorent complètement la valeur du caoutchouc ; ils en extraient cependant de petites quantités en pratiquant des incisions, et utilisent leur récolte pour la fabrication de mailloches de tambour et de balles à jouer.

Là, comme partout ailleurs, les naturels mangent la pulpe grisâtre, gélatineuse, à saveur acide, qui entoure les graines dans un péricarpe de la taille d'un abricot.

Le capitaine Jacques a rencontré de grandes quantités de lianes à caoutchouc dans tout l'Ouroua ; il a vu les naturels le récolter en brisant simplement les branches et en recueillant le liquide qui s'en écoulait. Enfin, le commandant Storms assure y avoir vu des arbres à caoutchouc (*Ficus?*). A. DEWÈVRE.

*Post-scriptum.* — Dans son article, qui a paru page 190, M. Dewèvre disait :

« La plante qui produit ce caoutchouc (le caoutchouc du Kwango) est encore inconnue des botanistes ; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies. »

Notre ami, le lieutenant Lemaire, rentré depuis quelques jours du Congo, où il a passé quatre mois, a eu l'occasion d'étudier cette plante au cours de son voyage, et il nous en apporte une description complète, avec dessins. Nous publions cet article ainsi que les gravures qui l'accompagnent dans le prochain numéro du *Mouvement géographique*.



Caoutchouc de la région des cataractes.



La rivière Djuma-Kwilu. (D'après une phot. du révérend Grenfell.)

## AUX LECTEURS

**A** partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le *Congo illustré* et le *Mouvement géographique* fusionnent sous un titre unique, le *Mouvement géographique* devenant hebdomadaire.

Le *Congo illustré* a été créé, il y a quatre ans, pour mieux faire connaître et vulgariser par l'illustration l'œuvre coloniale poursuivie par les Belges au Congo. Depuis quinze ans, de nombreux de nos compatriotes, tant en Belgique qu'en Afrique, avaient collaboré de la manière la plus active et la plus honorable à la vaste entreprise due à l'initiative du Roi. Nous avons rendu hommage à un grand nombre d'entre eux, rappelant ce qu'ils avaient fait.

Nous avons également publié un certain nombre de relations de voyages inédites et suivi presque pas à pas les progrès de la construction du chemin de fer.

Enfin, grâce à une active collaboration de quelques résidents au Congo qui ont bien voulu nous communiquer leurs clichés photographiques, nous avons été à même de remplir artistement nos promesses sous le rapport de l'illustration.

Les quatre volumes de la publication n'auront donc pas, pensons-nous, été une œuvre vaine, et, tels qu'ils sont, en dépit d'inévitables lacunes, ils constituent un ensemble qui sera à la fois un hommage reconnaissant envers ceux à qui nous devons une des belles pages de l'histoire de Belgique et une étude approfondie de l'œuvre due à leur initiative et à leur vaillance.

Mais les situations se modifient et chacune d'elles a ses

exigences. Le chemin de fer qui s'achève annonce une ère nouvelle, précisément à un moment où la Belgique va avoir à se prononcer définitivement sur la question coloniale qui lui est soumise. Le moment n'est pas aux coups d'œil rétrospectifs. Le public demande des informations nouvelles, rapides, précises et sincères. Le *Mouvement géographique*, qui s'est assuré dans ce but de nouveaux et précieux concours, les leur portera désormais chaque dimanche, plus abondantes que jamais. Les douze premières années de sa publication disent suffisamment comment il entend continuer à remplir son programme.

Il subira quelques transformations. Chacun de ses numéros sera illustré. Il publiera dans le texte des portraits et des cartes d'actualité. Fondé il y a douze ans, déjà dans le but de soutenir l'œuvre du Congo, il continuera avec plus d'ardeur que jamais son œuvre de propagande scientifique, avec d'autant plus de facilité et d'intérêt que son mode de publication se sera élargi. Nous espérons que les lecteurs du *Congo illustré* voudront bien continuer leurs sympathies au *Mouvement géographique* transformé.

Nous remercions bien cordialement tous ceux qui nous ont secondé dans notre tentative, et nous devons, sous ce rapport, une mention spéciale à quatre amis dont l'obligeance a été inépuisable et dont le concours n'a jamais été sollicité en vain : MM. Briart, Cornet, Lemaire et Weyns. Nous avons reçu d'eux l'assurance que leur collaboration nous sera continuée pour le *Mouvement géographique*. A.-J. WALTERS.



L'ingénieur Espanet (1).



L'ingénieur Goffin (2).

Directeurs de la construction du chemin de fer du Congo.

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Une rue de Matadi.  
(Extrait d'une phot. de M. Bourdeau.)

Les brigades d'avancement de la Compagnie du chemin de fer, sous la direction de l'ingénieur Paulissen, campent à Kimpesse depuis quinze jours (kilomètre 158). Le rail a atteint le kilomètre 140. Il y a un an, à pareille date, il était au kilomètre 78.

Les résultats de l'année 1895 dépassent donc sérieusement les prévisions formulées il y a un an. Il est probable que la prochaine campagne sera plus fructueuse encore : plus rien ne s'oppose, en effet, à un avancement annuel moyen

d'une centaine de kilomètres. C'est à cette allure qu'a marché la construction pendant les derniers mois de la saison sèche.

Au point de vue de la construction, il ne subsiste plus ni aléa ni incertitude d'aucun ordre. L'achèvement de la ligne n'est plus qu'une question de temps et d'argent, pouvant faire l'objet d'évaluations aussi précises que toute autre entreprise

de voie ferrée. Les dépenses de construction descendent de plus en plus, se rapprochant constamment des chiffres des devis.

La réalisation de ces importants progrès ne dépend pas seulement de la transformation du pays dans lequel on opère actuellement; ils sont dus, en grande partie, au personnel d'élite qui dirige et encadre l'important personnel noir de l'entreprise. Aussi, n'avons-nous pas voulu laisser se terminer ce volume sans publier le portrait des deux ingénieurs de talent qui, en ce moment, sont à la tête de la construction, MM. Espanet et Goffin.

Maintenant que la locomotive va atteindre Kimpessé, centre des recrutements de porteurs et point de bifurcation des routes conduisant vers le Pool et vers le Kwango, toute la clientèle sur laquelle le chemin de fer peut actuellement compter lui sera acquise. Déjà, d'ailleurs, la majorité des transports lui est confiée. Les chiffres que nous avons précédemment publiés constatent une marche ascendante des transports et des recettes dans de telles proportions que l'avenir apparaît sous un aspect que l'on n'eût jamais osé espérer. Ainsi, le tableau des recettes montre, pendant les mois de juillet, août et septembre, une recette moyenne de 72,000 francs, soit 10,800 francs par an et par kilomètre. Celle du mois d'octobre est de 94,000 francs, correspondant à près de 14,000 francs de recette kilométrique annuelle.

(1) GEORGES ESPANET, né à Clâteauroux le 2 octobre 1858, ancien lieutenant de vaisseau de la marine française, ancien ingénieur de la Compagnie du Panama, s'embarque pour la première fois pour le Congo, le 5 juin 1892, en qualité de directeur de la construction. Deux séjours.

(2) LOUIS GOFFIN, né à Bruxelles le 18 mai 1861, ancien ingénieur de l'État belge. S'embarque pour la première fois pour le Congo le 1<sup>er</sup> décembre 1889, en qualité d'ingénieur chef de service. Remplit les fonctions de secrétaire général. Nommé directeur de la construction au mois d'août 1894. Trois séjours.

## PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

### II. — LE « LISSOCHILUS GIGANTEUS »

DANS notre numéro du 6 octobre, nous avons consacré un premier article aux plantes ornementales du Congo.

Sous ce titre, nous avons publié la description d'une magnifique Amaryllidée, l'*Hæmanthus Lindenii*. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après un dessin du *Gardeners Chronicle*, une splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, qui, elle aussi, est originaire de l'Afrique tropicale.

Cette plante, dit M. Ém. Rodigas, dans l'*Illustration horticole*, a été récoltée par M. Auguste Linden, sur les rives du Congo inférieur. En septembre 1887, deux exemplaires passèrent dans la collection de sir Trevor Lawrence, président de la Société royale d'horticulture de Londres; un de ces exemplaires déploya sa gigantesque inflorescence au printemps suivant et fut exposé, le 17 mai 1888, au Temple Show, où il excita une vive admiration. La hampe florale de la plante, dont notre gravure représente le sommet, avait une longueur de 2<sup>m</sup>50 environ; elle était entièrement garnie de grandes fleurs aux pétales d'un beau rose vif, à labelle pourpre marquée de lignes hiéroglyphiques plus foncées.

Habitué plus que d'autres aux merveilleuses fleurs que présente la famille des Orchidées, le professeur Reichenbach, à la vue de ce *Lissochilus*, n'a pu s'empêcher de le signaler comme « une des plantes les plus extraordinaires du règne végétal... une de nos plus admirables Orchidées n'ayant pas de rivale digne d'elle! »

M. H. Johnston, dans son ouvrage *The River Congo*, en parle avec un égal enthousiasme :

« Dans les endroits marécageux, dit-il, le long du fleuve, se dressent des masses de cette splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, espèce terrestre qui s'élève souvent à 5 mètres au-dessus du sol. Cette plante porte de gigantesques inflorescences, mauve-rouge et or, parfumées, et telles qu'à peine une fleur au monde puisse les égaler en beauté et en délicatesse de forme. Ces Orchidées, avec leurs feuilles vert clair en forme de lance et leurs hautes tiges florales qui se balancent dans les airs, croissent réunies par groupes de quarante à cinquante, se reflétant souvent dans les flaques peu profondes d'eau stagnante qui entoure leurs pieds et répandant sur l'avant-plan des hautes forêts vert-pourpre des flots de couleur rose tendre... Des touffes d'un

palmier nain, le *Phoenix spinosa*, qui donne une maigre datte tout au plus mangeable, entourent comme d'une haie ces belles Orchidées, les protègent contre l'irruption des eaux du fleuve et marquent l'étiage au-dessus duquel les crues s'élèvent rarement, ce qui n'empêche pas l'eau de suinter à travers cette barrière de végétaux et de boue.

« A l'intérieur de ce cercle de palmiers nains, se forment de nombreuses et tranquilles petites lagunes qui ne sont pas nécessairement insalubres, puisque chaque nouvelle crue en purifie et remue les eaux. »

Dans la patrie de la plante, le pédoncule atteint jusque 5 mètres de hauteur. Le racème est assez lâche. Les bractées, très en évidence, sont oblongues, apiculées, plus courtes que les ovaires; elles ont au moins 2 1/2 centimètres de long. Les sépales sont ligulés apiculés, verdâtres et retournés; deux larges pétales oblongs recouvrent le labelle comme d'une coiffe; ils sont lilas avec des veines plus foncées. Le labelle a un éperon ouvert en forme de goître, il est apiculé au sommet et a une lame trilobée. La lacinie antérieure a un bord pourpre. Trois carènes jaunes se projettent de son centre, deux au-dessus de la partie de l'éperon, sous la colonne avec deux lignes de couleur mauve de chaque côté. La colonne est verte avec du jaune à la base à l'intérieur. L'anthère a deux apicules.

L'espèce fut découverte par le Dr Fr. Welwitsch, vers 1862, dans le district de Golungo Alto, territoire d'Angola, où elle est répandue dans les bois des marécages à sol spongieux. Elle croît à une altitude de près de 300 à 700 mètres. M. et M<sup>me</sup> Monteiro la trouvèrent plus au nord, à l'embouchure du Congo, sur les rives, dans la vase où elle était recouverte par l'eau lors des grandes crues.

Le Dr Reichenbach ajoute, à la description et aux détails d'origine précités, que le Dr Welwitsch lui a dit que ce *Lissochilus*, parfois submergé, est ensuite grillé dans un sol aussi dur que la brique.

Cette circonstance avait inspiré au savant orchidographe la crainte de ne jamais voir la plante fleurir en Europe. Aussi la rapide floraison obtenue dans les serres de sir Trevor Lawrence est-elle saluée par lui comme un des plus grands succès signalés en horticulture.



# LISTE CHRONOLOGIQUE

## DES

# HOMMES DU CONGO

dont les portraits ont été publiés dans les quatre volumes du CONGO ILLUSTRÉ

Les chiffres romains indiquent le volume. — Les chiffres arabes renvoient à la page.

Le roi Léopold II . . . . .	Septembre	1876	I	Frontispice.	Le lieutenant Francqui . . . . .	Août	1885	II	65
Le baron Lambermont . . . . .	—	—	I	9	Émile De Keyser . . . . .	Octobre	—	II	97
Émile Banning . . . . .	—	—	III	177	Le Dr Oscar Baumann . . . . .	—	—	II	89
Le commandant Cameron . . . . .	—	—	III	49	Le capitaine Roget . . . . .	Avril	1886	I	105
Sir William Mackinnon . . . . .	—	—	I	41	Le capitaine Schagerström . . . . .	—	—	I	81
Le général Sanford . . . . .	Juin	1877	I	193	Walford . . . . .	—	—	I	201
Le capitaine Crespel . . . . .	Octobre	—	II	17	Le lieutenant Le Clément de				
Le major Cambier . . . . .	—	—	I	17	Saint-Marcq. . . . .	Juillet	—	II	169
Le major Thys . . . . .	—	1878	IV	193	Léonard Baudoin . . . . .	Mai	1887	I	65
Le général Strauch . . . . .	Novembre	—	II	41	L'ingénieur Charmanne . . . . .	Juin	—	I	137
Stanley . . . . .	Février	1879	II	Frontispice.	Edouard Dupont . . . . .	—	—	II	209
Le capitaine Popelin . . . . .	Mai	—	II	129	Reginald Heyn . . . . .	Février	1888	II	116
Le Rév. Grenfell . . . . .	—	—	I	113	Le vice-gouverneur Ledeganck . . . . .	—	—	II	177
Le Rév. Bentley . . . . .	Août	—	II	105	Le lieutenant Carton . . . . .	—	—	I	185
L'ingénieur Nève . . . . .	Juillet	1880	I	25	Le capitaine Weyns . . . . .	—	—	II	137
Le capitaine Ramaeckers . . . . .	Décembre	—	I	89	Le Dr Étienne . . . . .	—	—	II	121
Le capitaine Van de Velde . . . . .	Octobre	1881	I	72	Le Dr Bourguignon . . . . .	Mai	—	I	177
Le capitaine Hanssens . . . . .	Janvier	1882	I	4	Le lieutenant Milz . . . . .	Juin	—	III	129
Le capitaine Van Gèle . . . . .	Mai	—	I	33	Le Dr Dupont . . . . .	Septembre	—	II	9
Le capitaine Ilaneuse . . . . .	Septembre	—	III	113	L'ingénieur Van den Bogaerde . . . . .	Novembre	—	I	133
Le lieutenant Legat . . . . .	—	—	I	49	L'inspecteur d'État Gondry . . . . .	Janvier	1889	I	57
Le Dr Allart . . . . .	—	—	III	25	Le capitaine Murray . . . . .	—	—	II	161
Le Dr Junker . . . . .	—	—	I	209	Le capitaine Taggenbrock . . . . .	—	—	IV	185
Le major von Wissmann . . . . .	—	1883	I	145	Le lieutenant Lemaire . . . . .	Novembre	—	III	81
Hodister . . . . .	Février	—	I	129	L'ingénieur Goffin . . . . .	Décembre	—	IV	202
Le major Parminter . . . . .	Juin	—	III	65	Camille Delcommune . . . . .	Mars	1890	II	33
Gordon-Pacha . . . . .	Janvier	1884	II	49	Le capitaine Delporte . . . . .	Juin	—	II	193
Le capitaine G. Le Marinel . . . . .	Août	—	I	167	Le Dr Briart . . . . .	—	—	III	9
Le lieutenant Dubois . . . . .	Octobre	—	II	81	L'ingénieur Glaesener . . . . .	—	—	I	161
Le commandant Dhanis . . . . .	—	—	III	153	Le capitaine Stairs . . . . .	Juillet	—	II	25
Le prince de Bismarek . . . . .	Novembre	—	III	Frontispice.	Le Dr Dryepont . . . . .	Octobre	—	IV	113
Alexandre Delcommune . . . . .	—	—	I	121	Le lieut. de la Kéthulle de Ryhove . . . . .	Décembre	—	IV	65
Ulf . . . . .	Janvier	1885	III	41	Le capitaine Chaltin . . . . .	Janvier	1891	II	113
Le Dr Mense . . . . .	Mai	—	III	145	Le gouverneur général Wahis . . . . .	Mars	—	IV	129
Hubert Van Neuss . . . . .	—	—	II	73	Jules Cornet . . . . .	Mai	—	II	153
Adolphe de Roubaix . . . . .	Juin	—	I	95	L'ingénieur Espanet . . . . .	Juin	1892	IV	202
Le gouverneur général Janssen . . . . .	Août	—	II	4	Le comte de Mérode-Westerloo . . . . .	Janvier	1895	IV	81



# TABLE

## COLLABORATEURS

**TEXTE** de MM. le commandant BALAT — Le docteur BRIART — Le capitaine CHALTIN — JELES CORNET

Le lieutenant DE LA KÉTHULLE DE RYHOVE — G. DE MACAR — A. DEWÈVRE

J. DE WILDE — Le commandant DHANIS — Le docteur DRYEPONDY — G. EYERS — Le capitaine FIÉVEZ

A. GUSTIN — A. JANSSENS — Le lieutenant LEMAIRE — G. SEVERIN — Le P. VAN DAMME

VEREYCKEN — Le lieutenant WILVERTH — A. WOLTERS. — A.-J. WAUTERS

**DESSINS** de MM. le docteur BRIART — Le lieutenant MASUI

**PHOTOGRAPHIES** de MM. ALEXANDRE — Le révérend BANKS — R. BUCHTA

C. DE GUIDE — E. DELCOMMUNE — DEMEUSE — L'abbé D'HOOGHE — Le docteur ÉTIENNE

Le révérend W. FORFEITT — Le révérend G. GRENFELL

Le révérend D.-G. GUINNESS — Le lieutenant LEMERY — Le commandant DE MACAR. — MICHEL

SANDERS — SHANU — Le capitaine WEYNS — A. WOLTERS.

## PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

Comte de Mérode-Westerloo, 81. — Gouverneur général Docteur Dryepondt, 113. — Capitaine Taggenbrock, 185 — Wahis, 129. — Lieutenant de la Kéthulle de Ryhove, 65. — Major Thys, 193. — Les ingénieurs Espanet et Goffin, 202.

## RELATIONS DE VOYAGES

Dans la Mongala, par J. De Wilde, 186. — Chez les Bakubas, par G. de Macar, 172.

## LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les installations du chemin de fer du Congo, 121. — La construction des ponts, 161. — Les travaux du chemin de fer et le service d'exploitation, 169. — Le service des transports entre Matadi et Zole, 180. — Coup d'œil rétrospectif, 132. — Le chemin de fer du Congo, 36, 57, 76, 89, 100, 118, 140, 153, 193, 202.

## LE PAYS ET SES HABITANTS

La région des cataractes, 130, 137, 145. — Le district de l'Équateur, 73, 84, 92, 97. — Le district de l'Aruwimi-Uelle. Aperçu économique, 108, 114, 122. — Le sultanat de Rapaï, 149. — Les Sakaras et leur sultan Bangasso, 154. — Le pays des Bachiilé, 167. — Le climat du Congo, 44, 52, 58, 66. — Les fortifications indigènes au Congo, 12, 22, 28. — Les habitations indigènes des Bangalas, des Upotos et Mogwandis, 141. — L'esclavage et le cannibalisme, 157. — Comment les nègres transportent, 126. — Le travail du cuivre, 7. — Coutumes congolaises, 151. — La taille des cheveux au Congo, 143.

## FLORE

Les plantes alimentaires du Congo : IV. Les céréales : 1° le sorgho, 47; 2° le millet et l'éleusine, 63; 3° le maïs et le riz, 70. — Les plantes médicinales du Congo. I. L'*Abrus precatorius*, 80. II. Le *Caesalpinia bonducella*, 104. III. Les *Muena*, 119. IV. Le *Nylopia Aethiopica*, 135. V. Le *Coix lachryma*, 152. — Plantes ornementales du Congo. I. L'*Hæmanthus lindeni*, 160. II. Le *Lissochilus giganteus*, 203. — L'ambatch, 7. — Le baobab, 183. — Le caoutchouc, 175, 190, 199.

## FAUNE

Les abeilles, 16, 32, 39, 55. — Le lamentin, 87, 96. — La djique, 110. — Les sauterelles, 143, 191. — Les zèbres, 181, 198.

## ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Les communications entre la Belgique et le Congo, 9, 20, 30, 37. — Le service des transports dans la région des chutes, 4. — Les ports du bas Congo, 101. — Le service des postes, 124. — Le service des secours médicaux, 82, 91. — Organisation de la force publique, 105. — Organisation de la police, 15. — La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, près de Matadi, 170. — La culture du café, 127. — La campagne arabe du Manyema, 25, 33, 41, 53, 60, 68, 77.

## DIVERS

La reprise du Congo par la Belgique, 1. — Pourquoi il nous faut une vaste colonie, 49. — Athènes et ses colonies, 17. — Correspondance. Lettre de M. De Lantsheere, 90. — La bibliographie du Congo, 196. — Découverte d'un tableau flamand dans l'Afrique centrale, 177. — Résumé de l'histoire de la découverte du Congo, 196. — Aux lecteurs, 201.

## CARTES

La campagne arabe du Manyema (1892-1893). Carte de la région entre Luluabourg et le Tanganika (hors texte), n° 4. — La Méditerranée, avec l'indication des principales colonies grecques (vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), 18. — Chemin de fer du Congo. La section en construction, 133.



Dans le delta du Lubefu (Sankuru).  
(D'après une phot. du capitaine de Macar.)

# INDEX

- A-Barambos** (les), 16.  
**Abeilles** (les), 16, 52, 59, 53.  
**Acacias** (les), 7, 8, 14.  
**Ada** (l'), 65.  
**Agriculture**, 92, 109, 157, 145.  
*African Steamship Company*, 11.  
**Aï** (l'), 52.  
**Akas** (les), 59.  
**Albertville**, 25.  
**Aleool** (l') au Congo, 52.  
**Alexandre**, 85, 85, 98, 108, 114, 174, 186.  
**Alima** (l'), 50.  
**Aliments indigènes**, 86, 87, 146.  
**Allart** (D<sup>r</sup>), 82.  
**Ambateh** (l'), 7, 8.  
**Amerlinek** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Amici**, 54, 79.  
**Amitié** (témoignages d'), 138.  
**Andries** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Annexion du Congo** 1, 19, 81, 90.  
**Apiculture** (l'), 16, 52, 59, 40.  
**Arabes** (les), 25, 71, 112.  
 — (la campagne), 25, 55, 41, 55, 60, 68, 77.  
**Arachides** (les), 57, 58.  
**Architecture indigène**, 12, 22, 28, 35, 141.  
**Armes indigènes**, 86, 159.  
**Arnould** (Victor), 2.  
**Aruwimi** (l'), 50, 200.  
**Aruwimi-Uelle** (le district de l'), 108, 114, 122.  
**Athènes et ses colonies**, 17.  
**Attaro**, 52.  
**Augustin** (le lieutenant), 70, 77.  
**A-Zandés** (les), 16, 149, 150, 154, 155.  
**Ayugu** (village d'), 22, 25.  
  
**Ba-Buendes** (les), 150.  
**Bachilanges** (chefs), 29, 199.  
**Bachilé** (les), 167.  
**Badjandés** (les), 116.  
**Baeyens**, 85.  
**Bakubas** (les), 172.  
**Balat** (commandant), 156.  
**Balessi** (villages), 25.  
**Bali** (le), 65.  
**Balomotoas** (les), 15.  
**Bahibas** (les), 47, 79.  
**Banana**, 91, 124.  
 — (bureau de poste de), 124.  
 — (la pointe de), 9.  
 — (le port de), 102.  
 — (station de), 59.  
  
**Bandjias** (les), 149.  
**Bangala**, 45, 67, 92, 197.  
 — (les), 29, 50, 47, 69, 79, 141, 151, 157, 186.  
**Bangasso** (le sultan), 154.  
**Bangwelo** (le), 47.  
**Banks** (le R.), 75.  
**Banzas** (les), 186.  
**Banzville**, 49.  
**Baobab** (le), 185.  
**Bara** (Jules), 105.  
**Baris** (les), 55.  
**Bas-Congos** (les), 150.  
**Bassombos** (les), 191.  
**Batékés** (les), 50, 47.  
**Batetelas** (les), 47.  
**Batétéla Mukenjé**, 25.  
**Batubenge**, 26.  
**Bayanzi** (les), 51.  
**Bazoko**, 92.  
 — (les), 65, 108, 116, 122, 125.  
**Behaim**, 196.  
**Belgarde**, 197.  
**Belière** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Bembesi** (la tranchée de), 140.  
**Berghe-Sainte-Marie**, 56.  
**Beri-beri** (le), 52.  
**Bétail** (le), 41, 188.  
**Bibliographie du Congo**, 196.  
**Bière indigène**, 48, 64.  
**Bilieuse hématurique** (la), 67.  
**Blé** (le), 72.  
**Boers** (les), 189.  
**Boeufs de selle** (les), 188.  
**Boissons indigènes**, 48.  
**Bokotes** (les), 74.  
**Bolobo**, 84, 106.  
**Boma**, 40, 44, 91, 92, 124.  
 — (le port de), 11, 102.  
**Bomas indigènes**, 12, 15, 14, 22, 28.  
**Bomokandi** (le), 52.  
**Bongos** (les), 65.  
**Bonla-Matari**, 99.  
**Bourdeau**, 202.  
**Bouree**, 2.  
**Bourguignon** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Boyé** (le capitaine), 101.  
**Bracelets**, 7.  
**Bracknan** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Brandel**, 85.  
**Brengelmans** (le sergent), 77.  
**Briart** (D<sup>r</sup> P.), 8, 12, 15, 14, 22, 28, 48, 64, 72, 82, 184, 200.  
  
*British South African Steam Navigation Company*, 11.  
**Buchta** (R.), 177.  
**Bullot**, 85.  
**Bumba**, 157.  
**Bunga** (la), 114.  
**Bussera** (la), 28, 29.  
**Butseha**, 172.  
**Bwana Kassongo**, 54.  
  
**Caesalpinia bonducella** (la), 104.  
**Café** (culture du), 59, 127.  
**Calamus** (les), 7.  
**Cam** (Diego), 196.  
**Cambier** (le major), 100, 198.  
**Cambier** (G.-P.), n° 4, carte hors texte.  
**Camps d'instruction**, 106.  
**Cannibalisme** (le), 157.  
**Canots indigènes**, 8.  
 — de transport, 11.  
**Caoutchouc** (le), 21, 110, 157, 150, 175, 190, 199.  
**Caravane**, 60.  
**Carré** (D<sup>r</sup>), 85.  
**Casman**, 158.  
**Cassart** (le lieutenant), 54, 55, 41, 42.  
**Cataractes** (la région des), 150, 157, 145, 190.  
**Cauderlier**, 56.  
**Cavazzi** (P.), 197.  
**Cazembe**, 12, 14.  
**Cerekel** (le sergent), 26, 55, 55.  
**Cereueils**, 94.  
**Céréales** (les), 47, 65.  
**Chaltin**, 55, 108, 114, 122, 200.  
**Charbonnier** (D<sup>r</sup>), 85.  
*Chargeurs Réunis* (les), 12.  
**Charmanne**, 100.  
**Chasse** (la), 122, 145.  
**Chef indigène**, 4.  
**Chemin de fer du Congo**, 5, 21, 56, 57, 76, 89, 117, 121, 152, 161, 169, 180, 195, 202.  
**Chemin de fer dans le Mayombe**, 57.  
**Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis**, 57.  
**Chemins de fer possibles au Congo**, 57, 58.  
**Chikwangne** (la), 92, 146.  
**Chilloncks** (les), 8.  
**Claes** (l'ingénieur), 119.  
**Clément VII**, 197.  
**Climat** (le), 44, 52, 58, 66, 115.  
**Coiffures**, 86, 159, 156.  
*Coix lachryma arundinacea* (le), 152.  
**Collet** (le sergent), 60, 79.

- Colliers (les), 86.  
 Collignon (le capitaine), 70, 77.  
 Colonies d'Athènes, 17.  
 Colonisation, 57, 38, 59, 49.  
 Commerce (le), 115.  
   — de la Belgique, 49, 51.  
   — du Congo, 51, 50, 102, 105, 157, 174, 190.  
 Communications entre la Belgique et le Congo, 9, 50, 57.  
*Compagnie belge maritime du Congo*, 12.  
   — du Congo pour le commerce et l'industrie, 153.  
   — *gantoise de navigation*, 12.  
   — de navigation, 11, 12.  
 Congo (le fleuve), 50, 401.  
 Coquilhat, 105.  
 Coquilhatville, 95.  
 Cornet (J.), n° 4, carte hors texte, 88, 96.  
 Costumes, 139, 149, 187.  
 Coulbois (le R. P.), 200.  
 Coutumes, 116, 151, 155.  
 Croix-Rouge (Association de la), 85, 91.  
 Croyances religieuses, 94, 150, 155, 186.  
 Cuivre (le travail du), 7.  
 Cuisine indigène (la), 86.  
 Culte des morts, 94, 147, 155.  
 Culture du café, 127.  
 Cultures indigènes, 157, 156.  
  
**De Bruyne**, 27, 55, 54.  
**De Corte** (Dr), 85.  
   — (le sergent), 55.  
 Découverte du Congo, 196.  
 Dehuisseaux, 5, 119, 121.  
**De Greny** (Dr), 85.  
**Dehérain**, 111.  
 de Heusch (le lieutenant), 26, 69.  
 de Lantsheere, 81, 90.  
 Delcommune (A.), n° 4 (carte hors texte) 59.  
   — (Em.), 9.  
 de Macar (le capitaine), 172.  
**Demagnet** (Dr), 85.  
**Demarais** (Dr), 85.  
**Demarbaix** (Dr), 92.  
**Demblon**, 121.  
 de Mérode-Westerloo (le comte), 81.  
**Demeuse**, 29, 167, 168.  
 de Roubaix, 155.  
**Derviches** (les), 56.  
**Descamps** (le capitaine), 25, 78.  
**Desmet** (Dr), 85.  
**Destrail** (le sergent), 70, 77.  
**Deuil** (le), 94, 147.  
**De Wèvre** (A.), 120, 175, 190, 191, 199.  
**Dewèvre** (E.), 200.  
**De Wilde** (J.), 186.  
**De Guide**, 97.  
**Dhanis** (le commandant), 25, n° 4 (hors texte), 55, 41, 55, 60, 68, 77, 188, 200.  
**D'Hooghe** (l'abbé), 66, 76, 77, 89, 101, 152, 154, 157, 158, 140, 145, 155, 165, 169, 180, 195.  
**Debuc**, 27, 54.  
**Dinkas** (les), 50, 55.  
**Djabbir**, 92.  
  
**Djique** (la), 110.  
**Djuma** (le), 50, 201.  
**Docteurs au Congo**, 82, 85.  
**Doorme** (le lieutenant), 55, 54, 60, 68, 69, 78.  
**Droogmans**, 59.  
**Dryepontd** (le Dr), 44, 52, 58, 66, 82, 91, 111.  
**Duchesne** (le lieutenant), 26, 27, 83.  
**Duizi** (la), 76.  
**Dungu**, 41.  
   — (Combat de), 54.  
**Dupont** (Dr), 82, 111.  
**Dutrieux** (Dr), 82.  
**Dysenterie** (la), 67.  
  
**Echange du sang** (l'), 115, 151.  
**Éléphant** (chasse à l'), 122.  
**Éleusine** (l'), 48, 65.  
**Elmina** (l'), 4.  
**Emin-Pacha**, 56.  
*Empresa nacional*, 12.  
**Enfants arabes**, 42.  
**Engeringh**, 172.  
**Enquête sur la situation du Congo**, 5.  
**Épargne** (l'), 151.  
**Équateur**, 106.  
   — (district de l'), 75, 84, 92, 97.  
**Équateurville**, 75.  
**Esclavage**, 155, 157.  
**Espanet**, 119, 202.  
**Essences** (les), 157.  
**Établissements belges au Congo**, 50.  
**Étienne** (Dr), 5, 56, 82, 117, 161.  
**Euphorbes** (les), 8, 14.  
**Européens** (ce que les indigènes pensent des), 98, 148.  
**Exportations du Congo**, 51.  
**Eyers** (G.), 171.  
**Eymar** (l'ingénieur), 6.  
  
**Fadgelous** (les), 55.  
**Famille** (la), 85, 151.  
**Fer** (le), 157.  
**Fétichisme** (le), 95, 97, 147, 150, 151, 158.  
**Feu** (le), 87, 146.  
**Fiançailles** (les), 84.  
**Fiévez** (capitaine), 75, 84, 87, 92, 97.  
**Flore**, 108, 156.  
**Flottille du haut Congo**, 50, 57.  
**Force publique**, 77, 105.  
**Forêt de l'Aruwimi**, 25.  
**Forfeitt** (Rév. W.), 141, 142.  
**Forges indigènes**, 7.  
**Fortifications indigènes** (les), 12, 14, 22, 28, 142.  
**Fourmis blanches** (les), 40.  
**Fra Mauro**, 197.  
**Francko** (l'ingénieur), 119.  
**Francoqui** (le lieutenant), n° 4 (carte hors texte), 54.  
**Franken** (le lieutenant), 70.  
**Frees** (le sergent monroviens), 54.  
**Froid** (le), 67.  
**Fuchs**, 155, 190.  
**Fundi**, 26.  
**Funérailles** (les), 95, 147, 155, 157.  
  
**Gandu**, 26, 55.  
**Garanganze** (le), 14.  
**Gardiner** (Dr), 85.  
**Ghattas** (les), 65.  
**Gillain** (le lieutenant), 25, 55, 54, 77.  
**Glave**, 158.  
**Goffin**, 119, 202.  
**Goïo**, 55.  
**Goïo Kapapa**, 55, 41.  
**Goïo Muiassa**, 27.  
**Goko** (le), 50.  
**Gombes** (les), 74, 84, 192.  
**Gongo-Lutété**, 25, 27, 28, 55, 54, 55, 41, 42, 55.  
**Gordon-Pacha**, 56.  
**Gorin**, 188.  
**Grenfell** (G.), 188, 189, 201.  
**Guérin**, 88.  
**Guerre** (la), 92, 145, 167.  
**Guerriers**, 154, 155.  
**Guinness** (Rév. Dr G.), 75.  
**Gustin** (A.), 16, 52, 40, 56.  
**Gutkind** (Dr), 83.  
**Grand** (Dr), 85.  
  
**Habillements indigènes**, 187.  
**Habitation de la Force publique à Bangala**, 45.  
   — indigènes, 12, 15, 22, 141, 187.  
*Haemanthus lindenii* (l'), 160.  
**Hambursin** (le lieutenant), 60, 79.  
**Hanquet** (le capitaine), 55.  
**Henry** (le sous-lieut.), 55, 78.  
*Herminiera Elaphroxylon* (l'), 7.  
**Heylen** (Dr), 85.  
**Hinde** (le Dr), 25, 26, 54, 45, 54, 85.  
**Histoire de la découverte du Congo**, 196.  
**Hodister**, 41, 45, 55.  
**Hospitalité indigène** (l'), 75, 138.  
**Hôpital militaire de Boma**, 44.  
**Hôpitaux**, 44, 66, 67, 92.  
**Hoste** (Rév.), 85.  
**Houssa** (le), 4.  
**Huet** (l'ingénieur), 119.  
**Huttes indigènes**, 141, 146, 187.  
**Hygiène** (l'), 66, 111.  
  
**Ibenga** (l'), 50.  
**Ikeré**, 27.  
**Importations au Congo**, 50.  
**Incendie des herbes**, 16, 146.  
**Industries indigènes**, 64, 109, 110, 157, 150, 155, 174.  
**Installations du chemin de fer du Congo**, 121.  
**Institut bactériologique**, 92.  
**Instruments de musique**, 86, 148, 149.  
**Irebu**, 52.  
**Ivoire** (l'), 150.  
  
**Jacques** (le capit.), 200.  
**Janssen** (Arthur), 168.  
**Jeannest** (Ch.), 10.  
**Jolly** (lieut. général), 85.  
**Johnston**, 205.

- Jullien (Dr), 85.  
Justice indigène, 149, 154, 187.
- K**  
Kabamba, 54.  
Kabambare, 78, 106.  
Kakwaks (les), 55.  
Kassai (le), 50.  
Kassongo, 27, 55, 54, 70, 106.  
— (maréché de), 26.  
Katako, 25.  
Katambwe, 26, 27.  
Katanga (le), 29, 65, 70, 200.  
— (communie. avec le), 58  
Kenge, 152.  
Kéthulle (le lieut. de la), 65, 150, 200.  
Kia-Guiméa (village de), 15, 22.  
Kibali (le), 40.  
Kibonge, 53, 60, 62.  
Kilemba (la), 15.  
— Musseya, 25.  
Kimbassa, 106.  
Kimeza (le), 89.  
Kinkanda, 66, 92.  
Kiokos (les), 199.  
Kirundu, 53, 60.  
Kisima-Sauri, 26.  
Kolomani, 27, 55.  
Kotto (le), 65.  
Kötz (Dr), 85.  
Kuilu (le), 168, 201.  
Kwana Ukwanga, 60.  
Kwango (le), 50, 188.  
— (région du), 190.  
Kwangu (le), 50.
- L**  
Lae N'toumba (le), 58.  
Lae Léopold II (le), 50, 58.  
Lacerda, 197.  
Lado, 56  
Lahure (le colonel baron), 85.  
Lamantin (le), 87, 96.  
Lange (le lieutenant), 60, 62, 79.  
Langues indigènes, 156.  
La Romée, 106.  
Laurent (Dr), 85.  
Lefeni (le), 50.  
Legat, 72, 172.  
Legros (Dr), 85.  
Lemaire (le lieutenant), 4, 9, 12, 20, 21, 50,  
59, 80, 104, 112, 120, 156, 152, 199.  
Le Marinel (Paul), 25, 70, 172, 199.  
Le Marinel (G.), 154.  
Lemery (le lieutenant), 25, 27, 55, 41, 42,  
55, 54, 57, 60, 61, 68, 77, 78.  
Léopoldville, 59.  
Leslie (Dr), 82.  
Lianes (les), 110.  
Lignes de navigation, 11.  
Likuala (la), 50.  
Linden (Aug.), 160, 205.  
Lippens, 55, 54.  
Lissochilus gigantens (le), 205.  
Loange (la), 168.  
Lobaï (le), 50.  
Logos (les), 40, 155.  
Lomami (le), 50, 114, 125.
- Longwarets (les), 55.  
Lopez, 197.  
Lopori (le), 50.  
Lothaire (le commandant), 55, 78.  
Lours (les), 55.  
Lowa (la), 55.  
Lualaba (le), 58.  
Luapula (le), 200.  
Lubefu (le), 50, 266.  
Lubi (le), 50.  
Lubudi (le), 24.  
Lubukuie, 60.  
Lubutu (le), 55.  
Luebo, 172.  
Lufunzo (le), 200.  
Lukumbe (la), 114.  
Lukungu, 85.  
Lulindi (le), 60.  
Lufonga (la), 50.  
Lulu (la), 114.  
Lulua (la), 50.  
Lufuabourg, 172.  
Lunda (le), 14, 22, 200.  
Lupaka, 25.  
Lupungu, 26, 55  
Lurindi (le), 27.  
Lusambo, 27.  
Lushiko (le), 168.  
Lussuna, 54.
- M**  
Mabendjas (les), 109, 110, 116, 122, 125.  
Maear (de), 172.  
Maes (Dr), 82.  
Magery (Dr), 85.  
Mais (le), 70.  
Makanga (le), 95.  
Maladies des indigènes, 95.  
Maleka, 26, 55.  
Mambare (le), 50.  
Mandibas, 26.  
Manioe (le), 92, 122.  
Mantes (les), 144.  
Manyéma (le), 25, 48, 50, 200.  
Mapi (le), 52.  
Marchés, 26, 55, 55, 68, 115, 157, 174.  
Masui (le lieut.), 58, 156, 146, 147, 148, 181.  
Matadi, 59, 101, 105, 118, 124, 170, 202.  
Mateba, 59.  
Maton (l'intendant en chef), 85.  
Mayogots (les), 16, 56.  
Mayombe (le), 57.  
Médecine (la), 80, 82, 85, 95, 104, 111, 115,  
119, 155, 152.  
Mémet (le), 59.  
Mense (Dr), 85.  
Mérode (le comte de), 90.  
Merolla, 197.  
Menle indigène, 64.  
Meurtrières, 28.  
Mfini-Lukengy (le), 50.  
Michaux (le lieutenant), 25, 26, 55, 54, 55,  
41, 45.  
Michaux (Dr), 85.  
Michel, 4, 11, 20, 28, 52, 57, 45, 49, 56,  
67, 84, 95, 94, 105, 107, 109, 122, 124,  
125, 154, 155, 157, 197.
- Middagh (le sous-lieutenant), 70.  
Miel (le), 16, 52, 59, 55.  
Millet (le), 48, 65.  
Mimique des premiers nombres, 74.  
Mimosées (les), 7.  
Minerais, 110.  
Minerai de fer, 108.  
Missions, 50, 52, 56, 59, 85, 84, 190, 197.  
Mitakos (les), 7.  
Mobali (le), 142.  
Moberg (Dr), 85.  
Modos (les), 40, 55.  
Moero (le), 47  
Mœurs et coutumes, 116, 149, 155.  
Mogwands (les), 142, 151.  
Mohomadi, 54, 42, 62.  
Mohun, n° 4 (carte, hors texte), 77, 78.  
Moloney (Dr), 85.  
Mols (Robert), 125.  
Momboyo (le), 50.  
Mombuttus (les), 16, 50, 65.  
Momvus (les), 16, 52.  
Mona Kialo, 26.  
Mondonga (les), 159.  
Mongala (la), 50, 186.  
Mongos (les), 75, 74, 85, 86, 92, 94, 97.  
Monnaies indigènes, 115, 158, 174.  
Montangie (Dr), 85.  
Monteirs, 205.  
Mortalité (la), 56, 52, 58.  
Mortier indigène (un), 65.  
Moukande (le), 158.  
Moyens de communication, 114.  
Mpafu, 26.  
Mpala, 25.  
Mpozo (la), 195.  
Mrumbi, 25.  
*Mucuna* (les), 119.  
Munie-Mohara, 27, 54, 41, 55.  
Munie Pembe, 55, 41.  
Murray (John), 101.  
Musique (instruments de), 148, 149.  
Mutendi, 25.  
Mwana Kimwamba, 26.
- N**  
Nains (les), 59.  
Naissances (les), 85.  
Navigabilité du bas Congo, 101, 185.  
Navigabilité du réseau du Congo, 50.  
Navigation entre Anvers et le Congo, 185.  
Ngandu (les), 15.  
Ngiri (le), 50.  
Ngombés (les), 7.  
Ngongi-Muranda, 28.  
Niams-Niams (les), 65.  
Nil (le), 56.  
— (jonction du Nil au Congo), 59.  
Nourriture indigène, 47, 71, 86, 146.  
Nserera, 54, 79.  
Ntenka (les), 15.  
Ntenké, 29.  
Numération (la), 74.  
Nyongo, 106.  
Nyangwe, 55, 55, 41, 45, 55.  
Nyassaland (colonisation du) 59.

- Ogoue (l'), 24.  
 Organisation politique et sociale, 150.  
 — — — et militaire, 149.  
 Ouvriers indigènes, 57.
- Pactes d'amitié**, 75.  
 Pallaballa (le massif de), 56.  
 Palmiers (les), 110.  
 Paludisme (le), 58.  
 Pania-Mutembe, 25, 27, 28, 55.  
 Papilionacées (les), 7.  
 Paternotte (Dr), 82.  
 Paulius, 85.  
 Pavillons de la Croix-Rouge, 91.  
 Pêche (la), 125, 145.  
 Pêcheries indigènes, 20.  
 Perfectibilité des nègres, 59.  
 Pergameni, 17.  
 Petit (Dr), 85.  
 Pharmaciens au Congo, 85.  
 Phasmes (les), 144.  
 Piani Kolomani, 54.  
 Pier de-Matadi, 105.  
 Pigafetta, 197.  
 Pirogues du haut Congo, 51, 51.  
 Pirotte (le sergent), 77.  
 Plantations, 106, 109.  
 Plantes alimentaires (les), 47.  
 Plantes médicinales (les), 104, 109, 119, 155, 152.  
 Plantes ornementales du Congo, 160, 205.  
 Pleurésie (la), 95.  
 Police (la), 15.  
 Politesse indigène, 151.  
 Polygamie (la), 84, 159, 155.  
 Pombe, 48.  
 Pondene (pont provisoire de), 5.  
 Ponthier (commandant), 54, 60, 62.  
 Pont provisoire de Pondene, 5.  
 — de service (un), 56, 161.  
 Ponts du chemin de fer, 161.  
 — en fer, 76, 89, 180.  
 Population, 150, 154, 175.  
 — du district de l'Équateur, 75.  
 Portage (le), 4, 20, 126.  
 Porteurs du bas Congo, 4, 20, 21.  
 Port de Boma (mouvement du), 11.  
 Portraits, 204.  
 Ports du bas Congo (les), 101.  
 Portugais (les), 111.  
 Poskin (Dr), 85.  
 Postes (le service des), 124.  
 — de l'État, 145.  
 Pratiques religieuses, 94, 147.  
 Prégaldien (le sergent), 26, 27.  
*Prince Line* (la), 12.  
 Productions naturelles, 150.  
 Proyard, 197.  
 Ptolémée, 197.  
 Puce pénétrante (la), 110.
- Races indigènes**, 74.  
 Rachid, 55, 62, 79.  
 Rafai (le sultanat de), 149.  
 Rats (chasse aux), 146.  
 Recrutement de la force publique, 105.
- Reichard (Dr), 198.  
 Reichenbach, 205.  
 Religion indigène, 94, 147, 150, 155, 186.  
 Repas (les), 86, 146.  
 Réseau navigable du haut Congo, 50.  
 Reusens (Dr), 85.  
 Reytter (Dr), 82, 91.  
 — (M<sup>me</sup>), 91.  
 Riba-Riba, 54.  
 Riz (le), 70.  
 Rodigas, 205.  
 Rolin (l'ingénieur), 57.  
 Rom (le capitaine), 70.  
 Rotangs (les), 7.  
 Route Stephenson (la), 58.  
 Ruamba, 25.  
 Rubi (le), 50, 114.  
 Ruches (les), 40, 55.  
 Ruki (le), 50.  
 Rumaliza, 60, 68, 77.
- Saïd-ben-Abédi, 62.  
 Sakaras (les), 154.  
 Salutations, 74, 158, 187.  
 Samba (le), 26, 45, 55.  
 San-Antonio, 196.  
 Sanda, 199.  
 Sandus, 158.  
 Sanga (la), 50.  
 Sanitarium (ancien) de Boma, 82.  
 Sanitarium de Boma, 82.  
 — de Lukungu, 85.  
 — de Kinkanda, 92.  
 Sankuru (le), 50, 62.  
 San-Salvador, 196.  
 Sauterelles (les), 145, 191.  
 Scheerlinck (le lieutenant), 26, 27, 55, 54, 45, 55, 54.  
 Schilluk (un), 16.  
 Secours médicaux (service des), 91.  
 Sefu, 25, 26, 27, 55, 59, 41, 55, 68.  
 Sel (le), 45.  
 Sépulture (mode de), 147.  
 Serments, 75.  
 Service des secours médicaux, 82, 91.  
 Service entre Anvers et le Congo, 185.  
 Severin (G), 144, 191.  
 Shanu, 40, 44, 91, 102.  
 Shinko (le), 65.  
 Shiré (la voie du), 58.  
 Sims (Dr), 46.  
 Sirène fabuleuse, 87.  
 Sirénides (les), 87.  
 Small (Dr), 85.  
 Smith (Dr), 82.  
 Smyth (Dr), 85.  
 Soëgard (Dr), 85.  
 Sœurs de charité, 92.  
 Sogno, 197.  
 Sorgho (le), 47.  
 Souza (Ruiz de), 196.  
 Stache, 172.  
 Stanley-Falls, 20, 54.  
 Stanley-Pool, 85.  
 Stations, 49.  
 — médicales, 85.
- Stephenson (la route), 58.  
 Storms, 200.  
 Stuckens (Dr), 85.  
 Stuhlmann, 112.  
 Superstitions, 94.
- Tableau flamand dans l'Afrique centrale**  
 (découverte d'un), 177.  
 Taggenbrock (J.), 185.  
 Taille des cheveux (la), 145.  
 Tambour azande, 149.  
 Tanganika (le), 47, 65, 70; 72, 200.  
 — (communications avec le), 58.  
 Tatouages (les), 159, 167.  
 Taureaux porteurs (les), 58.  
*Tembés* (les), 25.  
*Témo* (le), 151.  
 Température (la), 45.  
 Téma (le), 52.  
 — (le mont), 56.  
 Thys (le major), 154, 155, 169.  
 Tippo-Tip, 26.  
 Tobback, 55.  
 Toilette (la), 85.  
 Train (départ d'un), 6.  
 Transports, 9, 20, 50, 51, 51.  
 Transport (indigène), 126.  
 Transports (le service des), 4.  
 Tribu (organisation de la), 84, 150.  
 Tribunaux indigènes, 151, 149, 154, 187.  
 Trouet (l'ingénieur), 118.  
 Tuckey, 197.  
 Tumba (le lae), 50.  
 Types indigènes, 4, 9, 15, 16, 20, 27, 29, 50, 55, 41, 52, 58, 61, 64, 68, 69, 75, 74, 77, 82, 84, 85, 92, 95, 97, 98, 99, 108, 114, 116, 149, 151, 154, 155, 158, 159, 167, 172, 175, 174, 184.
- Ubangi (l'), 50, 58, 200.  
 Uellé (l'), 52, 65, 70.  
 Ugogo (l'), 25.  
 Umbela (l'), 50.  
 Upoto, 141.  
 Upotos (les), 7, 29, 159.  
 Urbain VIII, 197.  
 Urhan (Jules), 155.  
 Urua (l'), 14, 24.
- Vaccin (le), 46.  
 Van Bellinghen, 85.  
 Van Campenhout (Dr), 85.  
 Van Damme (le missionnaire), 126, 145.  
 Van den Heuvel (Dr), 82.  
 Van Dorpe (le capitaine), 105.  
 Van Eetvelde (Edm.), 2.  
 Van Gèle, 154.  
 Van Lint (le sous-lieutenant), 55, 70, 77.  
 Vannerie indigène (la), 156.  
 Van Riel (sergent), 60.  
 Variole (la), 46, 74, 95.  
 Vases indigènes, 16.  
 Vereycken, 150, 157, 145.  
 Vêtements indigènes, 85, 86, 94, 159, 149.  
 Villa (Dr), 85.

Villages indigènes, 12, 15, 14, 22, 109, 158,  
142, 148, 157, 167, 168, 187.

Vourloud (Dr), 85.

Wachenzis, 26.

Waersegers (Dr), 85.

Wagandas (les), 47.

Wagenias (les), 55.

Wahis (le gouverneur général), 129.

Wangatas (les), 29, 98.

Wanyoros (les), 47.

Waworo (le), 65.

Wauters (A.-J.), 1, 17, 49, 90, 100, 118, 177,  
et 201.

Wellens, 154

Welwitseh, 205.

Weyns (le capitaine), 103, 121, 162, 164,  
165, 166, 194.

Wilverth (le lieutenant), 7, 142, 151, 157.

Woermann *Linie*, 12.

Wolf (Dr), 85.

Wolters (Am.), 15.

Wouters d'Oplinter (le lieutenant de), 26,  
27, 55, 55, 41, 42, 45, 62.

Wulff, 198.

*Xylopia Acthiopie* (l'), 155.

Yonga, 158.

Zambèze (la voie du), 58.

Zambi, 106.

Zanzibarite (le), 4.

Zèbres (les), 181, 198.

Zobe, 124.

Zuechelli, 197.



## ERRATA & ADDITIONS

---

Page 170, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. le capitaine Weyns).*

— 171, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe).*

— 175, sous la gravure, au lieu de : *Musicien Zappo-Zap*, lire : *Musicien Bandjias.*

— 181, sous la seconde gravure, au lieu de : *Le Zèbre*, lire : *Le Couagga.*

— 194, sous la gravure, au lieu de : *Les travaux du chemin de fer*, lire : *Travailleurs du chemin de fer.*

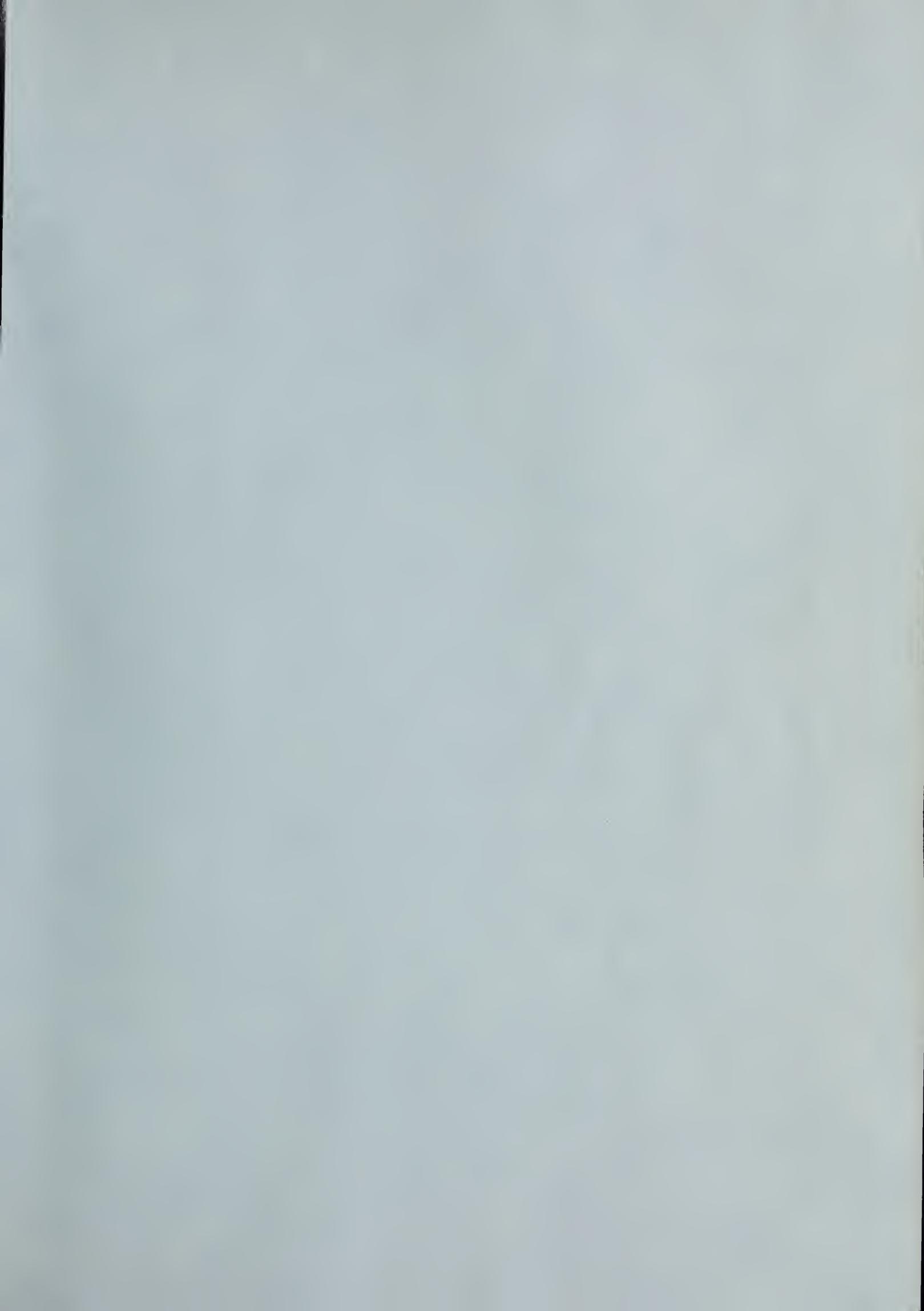
---













BINDING SECT.

NOV 9 1973

DT  
641  
C74

Le Congo illustré

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

